

Bill 60 adopté à l'unanimité

L'Assemblée épiscopale approuve les modifications

(Par Roger Bruneau)

Le projet de loi créant un ministère de l'Éducation et un Conseil supérieur de l'éducation, a été adopté en deuxième lecture à l'Assemblée législative hier. Le vote a été unanime, c'est-à-dire que les 70 députés qui étaient en Chambre à ce moment ont tous approuvé sans restriction le principe du projet de loi.

L'étude du bill 60 avait été abordée dès le début de l'après-midi, soit vers 3 heures, et le vote fut pris à 9 h 30 hier soir.

L'attitude de l'opposition a surpris plusieurs observateurs qui croyaient que l'Union Nationale allait poser plus d'objections.

Cependant dès le début de la séance, soit après un discours du premier ministre qui se faisait le parrain du bill, le député de Montmorency, M. Albert Gervais, donnant la réplique au nom de l'opposition, présentait un triste tableau de la situation actuelle du système d'éducation dans la province et en venait à la conclusion qu'il fallait des réformes urgentes.

Ce n'est qu'à la fin de son discours qu'il précise nettement l'attitude de l'Union Nationale en déclarant qu'il allait approuver le projet de loi en deuxième lecture, se réservant le droit de proposer des amendements au texte du bill en comité plénier.

Cette position de M. Gervais fut renforcée par la suite par les déclarations précises du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson et par son bras droit, M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi.

Les mêmes observateurs dont nous avons parlé il y a un moment ont prétendu alors que l'opposition avait revêtu sa stratégie après que le premier ministre eut déposé sur la table de l'Assemblée législative une lettre de Nos seigneurs les Evêques de Québec et Président de l'Assemblée épiscopale, déclarant qu'ils approuvaient les amendements apportés au projet de loi. Cependant, nous apprenions plus tard, par les déclarations de l'opposition sur la question, était prêt depuis hier matin, ce qui écarte l'hypothèse mentionnée.

Et par la suite encore, on nous communiquait que l'Union Nationale avait établi définitivement sa position à l'égard du projet de loi, lors d'une réunion tenue mercredi.

Il y avait 70 députés à l'Assemblée législative au moment du vote. Le député indépendant de Montréal-St-Anne, M. Frank Hanley, s'est rallié sans difficulté à ses collègues.

NN. SS. les évêques ont approuvé les modifications

Nos Seigneurs les Evêques ont approuvé les modifications apportées au projet de loi créant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'Éducation. Cette approbation est exprimée dans une lettre que Son Excellence Mgr Maurice Roy, Archevêque de Québec et Président de l'Assemblée épiscopale, faisait parvenir au premier ministre Jean Lesage le 12 décembre dernier.

Le premier ministre, qui présentait le projet de loi à l'Assemblée législative hier, a souligné que le gouvernement a voulu "trouver la plus autorisée à ses scrupules légitimes en ce qui concerne la confessionnalité de l'enseignement" en priant NN. SS. les Evêques de la lui donner après examen du projet de loi avant qu'il ne soit déposé en Chambre.

La réponse

Voici en quels termes Mgr Maurice Roy exprimait l'opinion des membres de l'Assemblée épiscopale sur le sujet: Québec, le 12 décembre 1963. Monsieur le Premier Ministre,

Les membres de l'Assemblée épiscopale de la province de Québec ont pris connaissance des modifications que vous vous proposez de faire au bill 60 à la suite de la lettre que je vous ai adressée en leur nom le 29 août 1963; ils vous sont très reconnaissants de la bienveillance avec laquelle vous avez étudié leurs observations.

Ils estiment que la nouvelle rédaction des articles qu'ils vous avaient signalés correspond en substance aux suggestions qu'ils vous ont soumises.

Ils croient toutefois devoir rappeler que, se limitant strictement à ce qui relève de leur charge pastorale, ils se sont contentés d'indiquer ce qui leur paraît indispensable pour qu'un ensemble d'écoles catholiques existe au sein des nouvelles structures de l'enseignement. Ils n'ont pas l'intention d'intervenir dans la discussion des autres problèmes qui peuvent être soulevés par ce projet de loi et il est parfaitement normal que d'autres groupements complètent leurs observations par celles que la prudence pourra leur suggérer.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération et de mes sentiments dévoués. Maurice Roy, Archevêque de Québec, Président de l'Assemblée épiscopale.

Modifications

Le premier ministre explique que les modifications apportées à l'article qui définit les attributions des comités confessionnels ont été inspirées par les suggestions de

l'épiscopat; elles permettront, par l'usage de termes plus précis, de mieux garantir le caractère des écoles confessionnelles. Au chapitre de la confessionnalité, le gouvernement a également accepté de consulter les comités avant de nommer les sous-ministres associés. "Il a encore accepté de préciser le rôle de ces derniers dans l'orientation et la direction générale des écoles catholiques et protestantes, sans toutefois que ces attributions nuisent à la coordination des services du ministère. Il a, enfin, fait précéder le projet de loi d'une déclaration de principes, dont le texte lui avait été suggéré par l'Assemblée des évêques".

Comités. L'ancien bill 60 est-il différent de l'ancien en ce qui touche les attributions des comités confessionnels? C'est le premier ministre qui pose la question et qui donne lui-même la réponse.

"Que l'on compare les deux textes et l'on constatera que les garanties que comportait la première version se retrouvent intégralement dans la seconde. "Et plus loin il ajoute: "Ces modifications ne trahissent pas l'esprit du rapport Parent".

Le ministre. Mais si les comités possèdent la responsabilité d'approuver, aux points de vue religieux et moral, les manuels et le matériel didactique, le ministre de l'Éducation conserve, toujours selon l'esprit du rapport, la responsabilité d'approuver, du point de vue pédagogique, ces manuels et ce matériel. "Je ne vois donc rien qui réponde davantage aux exigences de l'honnêteté intellectuelle, puisque chacun devra se prononcer sur les questions qui relèvent de sa compétence, de son autorité, de sa mission".

Autres nouvelles en page 16

Point de vue de M. Gervais

Par Roger BRUNEAU

"Un ministère de l'Éducation n'est pas une solution en soi", a déclaré le député (UN) de Montmorency, M. Albert Gervais hier alors qu'il prenait la parole au nom de l'opposition, sur l'étude en deuxième lecture du bill 60. L'opposition se propose de suggérer des amendements au projet de loi lorsque ce dernier viendra à l'étude en comité plénier de la Chambre, "dans l'espoir de faire l'unanimité nécessaire sur une mesure législative aussi fondamentale".

Le député de Montmorency prenait la parole en réponse à un discours de M. Jean Lesage. Il s'en est fallu de peu, après les propos de M. Gervais, que le projet de loi soit adopté en deuxième lecture sans autres cérémonies. Après une longue hésitation dans les rangs des députés, M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi se leva cependant pour continuer les débats sur la question.

MINISTÈRE Selon M. Gervais, quand le premier ministre du Québec promettait au peuple de faire de l'éducation son "premier souci", la poursuite d'un programme aussi rationnel et aussi impérieux ne s'identifiait apparemment pas dans son esprit avec la création d'un ministère de l'Éducation.

La population en général, dit-il, les éducateurs professionnels, les commissaires d'écoles, les corps intermédiaires, intéressés à l'éducation, n'ont à ce moment vu aucune antinomie aucun illogisme, aucun divorce idéologique ou pratique, entre la promesse du premier ministre de faire de l'éducation son "premier souci" et sa non-référence à un ministère éventuel de l'Éducation.

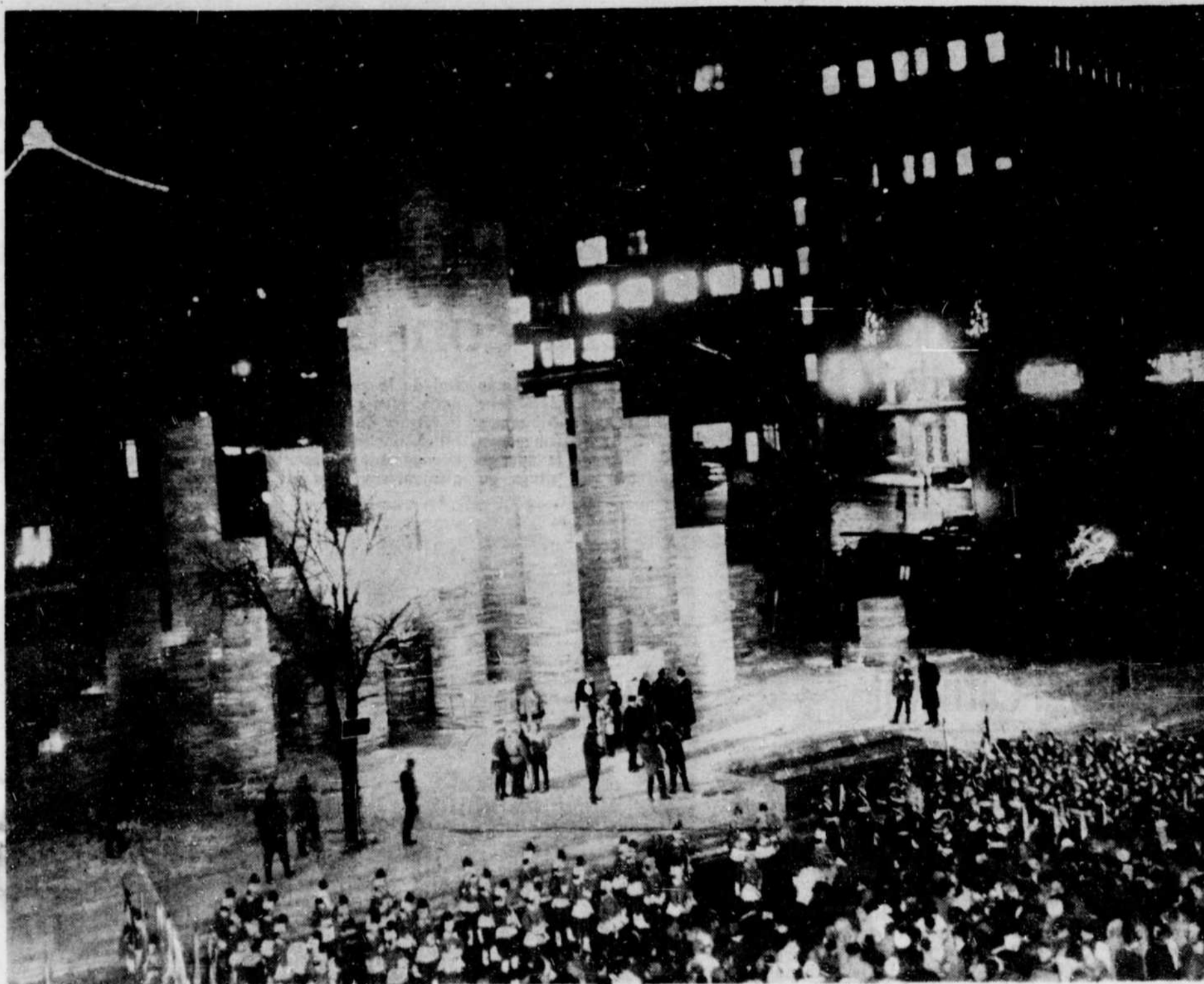
QUESTION "Il faut avant tout se demander en toute honnêteté intellectuelle, si la mesure proposée remplit les conditions d'une saine et efficace réforme. Il s'agit de changer mais pour mieux; pas pour juste aussi bien ou juste aussi mal; encore moins pour pire".

CONDITIONS Le député en arrive à la conclusion que pour être saine et efficace, toute réforme sociale doit honorer les conditions suivantes:

1— Respecter les principes fondamentaux qui régissent le secteur à réformer. 2— Tenir compte des traditions valables qui incarnent l'opinion ou la mentalité du peuple relativement au secteur à réformer.

3— Proposer une solution adéquatement accordée à la situation déficiente. "L'étude en comité plénier nous permettra de constater que le bill 60, dans sa teneur actuelle, ne répond pas à ces exigences".

Il importe dit M. Gervais, de satisfaire à ces exigences d'autant plus qu'il serait regrettable et dommageable que la loi qui institue le nouveau système d'éducation de tout un peuple fût adoptée sous l'empire de la seule solidarité partisane.



● C'est devant des milliers de personnes que le Bonhomme Carnaval a proclamé l'ouverture officielle du 10e Carnaval d'Hiver de Québec. Parmi les personnalités présentes aux différentes manifestations d'ouverture, signalons

le lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois, le maire Wilfrid Hamel ainsi que plusieurs maires d'autres municipalités.

(Voir reportage photographique en page 14)

Trois missionnaires belges tués au Congo

LEOPOLDVILLE. (Reuter) — Trois prêtres catholiques belges ont été tués dans la province de Kwilu, dans l'ouest du Congo, où le président Kazavubu a proclamé l'état d'urgence à la suite de raids de bandes armées.

L'ambassade belge à Léopoldville a déclaré que la nouvelle de la mort des trois missionnaires, à Kilembe, à l'est de Gungu, avait été apportée par sept religieuses qui ont pu s'enfuir et sont arrivées à Kikwit, capitale de la province.

On ignore pour l'instant les circonstances de la mort des trois ecclésiastiques.

Des missionnaires américains dans la même région ont demandé aux Nations Unies de les aider à évacuer leur mission, dont les postes, à l'intérieur du Congo, sont incendiés les uns après les autres.

Un avion de la mission a survolé la région, hier, après que les communications par radio eurent été coupées. Le pilote a

déclaré que les occupants de la mission incendiée, sept adultes et deux enfants, avaient été aperçus à proximité.

MISSIONS EVACUEES

Neuf adultes d'une seconde mission à l'intérieur du Congo, située à Mukedi, dans la même région, ont été évacués hier par avion et sont arrivés à Kikwit, déclare-t-on de source bien informée.

Au cours de ces dernières semaines, des bandes armées ont effectué des raids sur les postes gouvernementaux, les entreprises industrielles et les plantations. Au moins quatre Congolais ont été tués.

Ces bandes armées seraient organisées par Pierre Mulele, ancien principal adjoint d'Antoine Gizenga, leader nationaliste actuellement en prison. Les troupes du gouvernement central dans cette région ont reçu des renforts.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Un portrait de M. Paul Martin

Par Jean-Marc Poliquin



Ottawa. — L'honorable Paul Martin, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, est l'un des ministres fédéraux les plus complexes.

Né d'un Canadien irlandais et d'une Canadienne française, il a reçu presque toute sa formation intellectuelle dans des institutions à caractère anglo-saxon. C'est dans la langue de Shakespeare qu'il déroule en public sa prose nuancée, onduleuse et riche. En conversation familière, il s'exprime et réagit en Canadien français qui a grandi dans le Québec.

Il pratique son catholicisme avec ferveur. Ses coparotisiens saluent en lui un adepte de la messe et de la communion fréquentes. Pourtant, il a frayé toute sa vie avec des agnostiques et des protestants. Jamais il ne cherche à leur imposer ses vues religieuses. Il respecte les convictions d'autrui.

Bardé de diplômes universitaires, il lit encore voracement des livres de droit, d'histoire et de philosophie. Il ajoute régulièrement à sa bibliothèque des livres abondamment journaux.

Cela ne l'amène pas à poser à l'intellectuel. Nous le dirions fier d'expérience.

Voyez-le en public: il paraît figé dans une attitude hiératique. Rencontrez-le dans le particulier: il est détendu comme si nul souci ne le travaillait, il raconte des histoires plaisantes, il parle de la pluie et du beau temps comme vous et moi. On dirait d'un rentier qui ne connaît plus l'effort. Cependant, il ne dort que six heures par nuit et travaille presque tout le reste du temps. Sa seule détente quotidienne consiste à nager vingt minutes dans une piscine d'intérieur.

Quand il siègeait dans l'opposition, il manifestait une agressivité toujours en alerte. Il accablait le gouvernement de traits d'ironie, de statistiques, de pénibles rappels de faits politiques. Aujourd'hui sur les banquettes ministérielles, il respire l'onction et la sérénité, la plupart du temps. C'est seulement quand l'opposition le pique trop au vif, que les paroles dures lui échappent.

Politicien à bloc, il s'occupe de son comté d'Essex-est comme s'il n'avait que cela à faire. Homme politique en plus, il dévise savamment des problèmes internationaux auxquels il s'intéresse depuis ses études post-universitaires à Londres, à Paris et à Genève.

Quand des journalistes l'accompagnent en voyage, il s'occupe de chacun. Il les appelle par leur prénom, cherche à leur rendre service de toute manière. Ainsi, à la réunion ministérielle de l'OTAN à Paris, il a téléphoné à chacun des reporters de sa suite, un bon matin. Il leur demandait s'il pouvait leur être utile. Au retour, à l'aéroport d'Uplands,

il a veillé lui-même à leur trouver des voitures officielles pour les ramener à Ottawa.

Est-ce pour orchestrer sa publicité? Je ne crois pas. A plusieurs reprises, au cours de ce même voyage dans la Ville-Lumière, j'ai eu l'occasion de causer longuement avec lui, seul à seul, en particulier juste avant et après sa rencontre avec M. André Malraux. Questionné sur lui-même, sur son propre rôle au palais de la porte Dauphine, il avait des réponses brèves et modestes. Interrogé sur Malraux, il parlait longuement de son admiration pour le héros, l'artiste, l'écrivain de la condition humaine.

Après son voyage à Paris de la semaine dernière, les journalistes l'interrogeaient sur sa participation aux entretiens de l'Elysée. Il s'est répandu en éloges sur la personnalité, l'envergure intellectuelle, la perspicacité politique du général de Gaulle.

Les adversaires de M. Paul Martin l'accusent d'esquiver les problèmes, de danser autour avec une élégance d'ailleurs enviable et prévisible. Ils citent comme exemple ses déclarations sur l'opportunité pour le Canada de nommer un ambassadeur au Vatican ou d'adhérer à l'organisation des États américains.

Par contre, les amis de M. Paul Martin citent des déclarations fortes, directes et courageuses comme celles qu'il a faites en décembre dernier, aux Communes et au siège de l'OTAN, sur la nécessité de mettre fin à l'isolement de la Chine de Mao Tse-Tong.

Le chef de la diplomatie canadienne est de la race des hommes d'État par la richesse et le contraste de ses dons.

RIVE SUD - RIVE SUD - RIVE SUD - RIVE SUD - RIVE SUD - RIVE SUD - RIVE SUD

Inventaire à terminer avant de donner une réponse du Bureau de l'Industrie et du Commerce

Le conseil de St-David au Bureau fédéral de la statistique le greffier Rodolphe Bélanger a transmis le territoire municipal. Cette autorisation fait suite à la demande formulée par le bureau. Ce dernier remboursera d'ailleurs les frais encourus par la ville qui devra se procurer une nouvelle série de plans de M. Gérard Desjardins, A.G. IF.

Par ailleurs, une demande du Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec Métropolitain ne recevra pas de réponse satisfaisante avant quelque temps puisque la ville n'est pas en mesure de faire autre chose pour le moment. Il s'agit de plans montrant les terrains accessibles à l'industrie, que ce soient des terrains appartenant à des particuliers ou à la ville. On comprend facilement que le bureau du commerce est intéressé à faire un inventaire des terrains industriels à utiliser éventuellement. A ce sujet, le maire Albert Demers a déclaré que la réponse désirée pourrait tarder quelque peu puisque: "Ce n'est pas avant quelques mois que le conseil étudiera la question d'un plan directeur".

Le règlement 126

De la pelle à neige à la prison!

Les contribuables de St-David seront bientôt assujettis à un nouveau règlement. Ce sera le règlement no 126, concernant l'entretien des chemins durant la saison d'hiver. Il sera décerné qu'aucun contribuable ne pourra jeter de neige dans les rues; qu'il sera défendu de laisser sa voiture en stationnement après une heure jus qu'à 7 heures et ce depuis le 1er novembre au 1er mai.

Ceux qui enfreindront le nouveau règlement s'exposent à comparaître devant un juge de paix ou un juge de cour du magistrat. Ils seront punissables d'une amende n'exécédant pas \$20, ou un mois en prison gratuite à l'hôtel des plumes. Votre voiture pourra aussi être remorquée à vos frais. Somme toute, rien de bien malin puisque des règlements semblables existent dans plusieurs villes où ils s'avèrent utiles au bon fonctionnement du service de déneigement.



Hamel, C.L.U., a été le conférencier invité hier midi, au restaurant de La Porte St-Jean, d'un dîner-causerie de l'Association des assureurs-vie de Québec. M. Paul-E. Morin, C.L.U., à gauche, était le responsable de cette rencontre mensuelle, tandis que M. Jules Marcoux, C.L.U., à droite, président de l'Association, présidait également le dîner. Présenté par M. Guy Lapointe, C.L.U., M. Pierre Hamel a parlé avec humour de la carrière du vendeur d'assurance. "Je regrette, dit-il, mais un vendeur d'assurance, ça n'existe pas! Avez-vous déjà vu un entrepôt de polices d'assurance? Est-ce qu'il y a, dans un siège social, des polices d'assurance non vendues qui demeurent sur les tablettes? Avez-vous déjà entendu parler d'une vente d'inventaire... stock de "vie entière" en surplus, à écouler à un prix de faveur... Non messieurs, l'assurance-vie n'est pas une marchandise. Dans notre ville et nos campagnes, les pères de famille ou les chefs d'entreprises ont des problèmes de sécurité qu'ils ne peuvent régler seuls. Votre fonction est de découvrir ces problèmes, de les comprendre et de les solutionner. Très souvent, cette solution ne dépend que de vous, c'est-à-dire créer un capital qui sera disponible au moment où les gens en auront le plus besoin: décès, maladie, vieillesse etc. Vous avez le pouvoir extraordinaire, en contrechangeant une proposition qui n'est qu'une feuille de papier, de lui donner une valeur de \$1,000... \$10,000... \$100,000... Messieurs, n'oubliez jamais que vous êtes "des créateurs de sécurité". Le conférencier a été remercié par M. Marcel Belleau.

Advertisement for PUGET HUILE D'OLIVE VIERGE. Includes an image of a bottle and text: "Plus qu'une HUILE un Condiment Sain Savoureux Naturel".

Advertisement for AVIS aux résidents de LEVIS - LAUZON et la banlieue. Text: "Pour toutes NOUVELLES à publier dans L'ACTION".

Carnaval-Festival-Carnaval

Nombreuses activités dans le cadre du Festival du Christ-Roi en fin de semaine:

Samedi, le 25: Tournoi de hockey Bantam, 12 à 14 ans. Trophée DOW. Huit équipes en lice, à la patinoire du Christ-Roi. Commence le matin pour se continuer dans l'après-midi. Ce tournoi sera suivi d'un dîner sportif offert par les officiers du tournoi (MM. Paul Carrier et René Méthot) pour les 4 équipes qualifiées pour les finales et finales. Grande soirée des "Duchesses" au Motel Tanguay, à 8.30 heures en coopération avec les 4 duchés. Soirée récréative pour les jeunes à 8.30 heures à la Salle Bon Accueil (Adolescents de 15 à 20 ans). C'est une organisation du Duché Desjardins. DIMANCHE: "BLITZ du Stylo" dans toute la paroisse puis soirée dansante et buffet à l'hôtel Trans-Canada, à 8.30. Artiste invité: Fritz Pereira. C'est une organisation du Duché du Christ-Roi.

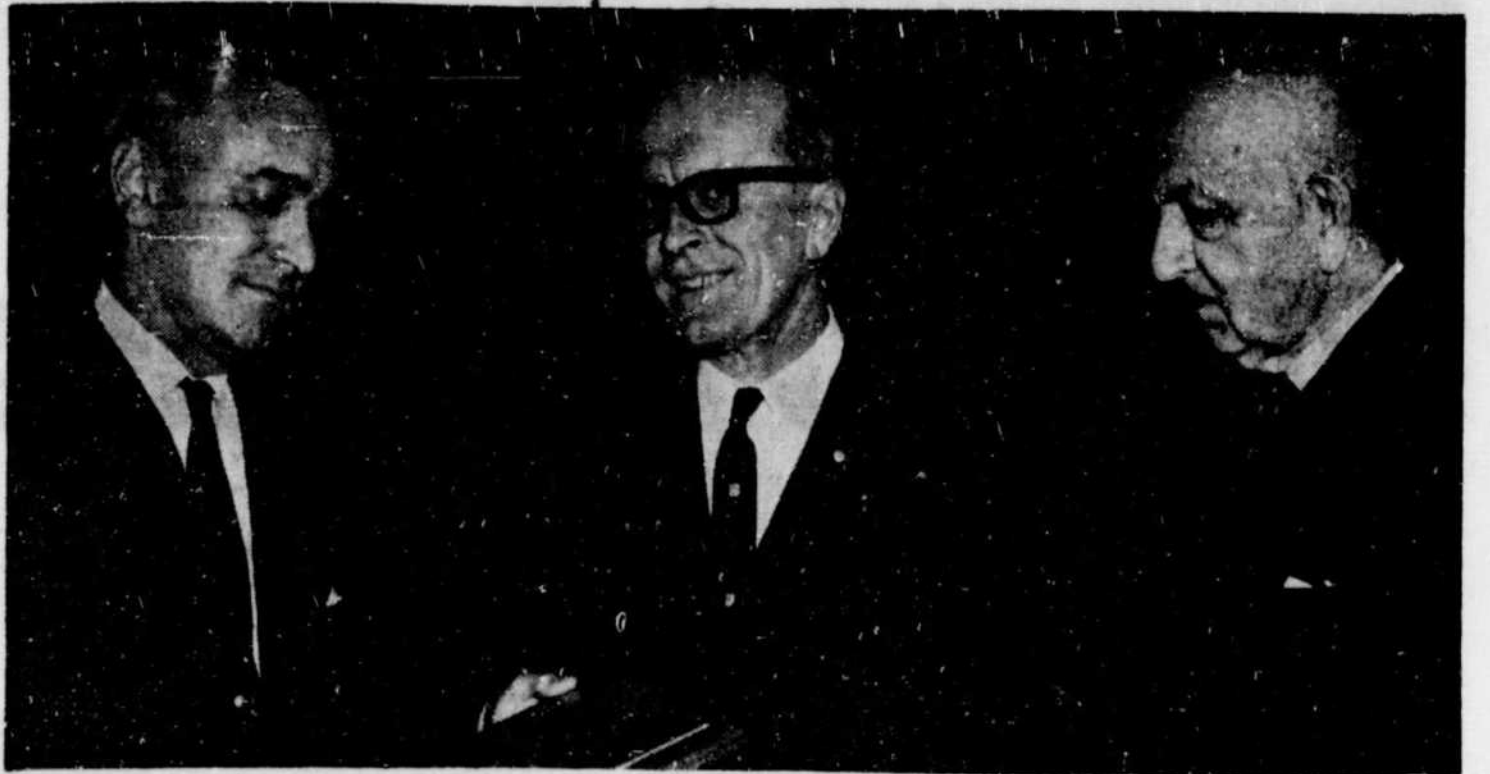
tournées en ski-doo et husky pour adultes et enfants. 7.30 hres, Sleigh ride pour adultes suivie de danses à la salle municipale. "Jos Festival vous attend".

Un programme intéressant

Voici le programme du festival de St-David. Samedi, 25 janvier, 8.30 hres soirée récréative à la salle du Collège Desjardins. Dimanche, de 1hre à 6 hres,

Les quilles de minuit

L'organisation du duché du Christ-Roi du Festival du même nom tiendra un grand "Midnight Bowling" de 10 heures à minuit, vendredi soir, à la salle de Quilles du Centre d'achats de Lévis. On jouera aux petites et aux grosses quilles, chez les hommes et chez les dames. Tous les amateurs de quilles peuvent participer à ce programme puisque l'enregistrement se fera sur les lieux. Il y a 32 allées à la disposition des amateurs.



REMISE D'UNE PLAQUE A M. FRANCOIS ADAM. — Au cours d'une réception-danse organisée par la Chambre de Commerce de Lévis, le président Eugène Langlois a présenté à M. François Adam une plaque soulignant sa nomination récente à la présidence de "La Sécurité" compagnie d'assurances Générales qui fait maintenant partie de l'ivoire de la Société de Gestion d'Aubigny, Inc. Au cours de son allocution, le président Langlois a souligné les bienfaits apportés à la rive-sud par les caisses populaires Desjardins et ses mouvements associés. Le sénateur Cyrille Vaillancourt a pour sa part rappelé que la coopération ne consiste pas à être contre quel'un ou quelque chose mais au contraire à être pour quel'un et quelque chose. Sans les caisses populaires Desjardins, il manquerait certes beaucoup de choses à Lévis. Les différents organismes dépendant des caisses emploient 600 personnes et travaillent à la libération économique des Canadiens français. On remarque de gauche à droite sur la photo: MM. François Adam, Eugène Langlois, président de la Chambre de Commerce et l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt. (Photo Eclair Enr.)

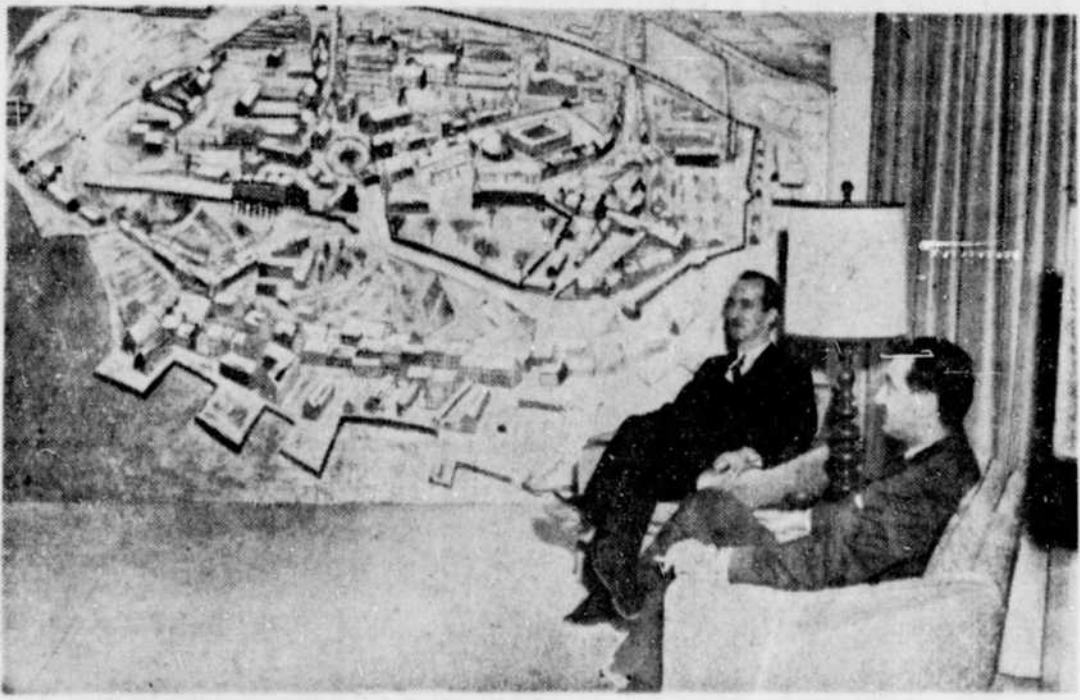
Le nouvel Edifice Desjardins sera construit prochainement

L'assemblée publique fixée par la Cité de Lévis pour soumettre aux contribuables concernés un règlement en vue de changer le zonage de certains lots situés au

sud de la route Trans-Canada, plus précisément sur le terrain du fort no 2, n'a attiré aucun opposant au changement proposé. Le règlement soumis a par conséquent été déclaré adopté.

Il fera donc de cette partie de lots une zone classée Commerciale D de ce qui était jusqu'ici considérée zone résidentielle A.

Selon M. François Adam, gérant général de La Société d'Assurances des Caisses Populaires, le changement de zonage accepté permettra à la société qu'il dirige d'élever prochainement son bureau chef. Ce sera un édifice très moderne comprenant un sous-sol où seront situés les bureaux des officiers de la Société, et deux étages de 252 pieds par 51 où les différents services administratifs auront amplement d'espace pour les besoins actuels et prévisibles.



BLÉS — Le Claridge offre désormais tous les services domiciliaires qu'exigent le confort et le bien-être des locataires. Hier après-midi avait lieu l'inauguration de l'immeuble qui vient d'être réaménagé. Une soixantaine des 90 logements ont été entièrement rénovés. Un certain nombre de ces appartements comprennent une chambre de bonne avec salle de bain privée. Les cuisines entièrement modernisées sont pourvues des appareils les plus perfectionnés, et dotées d'armoires acajou et d'un luxueux couvre-plancher en vinyle "Carlton". Dans le hall d'entrée entièrement refait on peut admirer une fresque murale signée Claude Picher. L'actuel conservateur adjoint au musée de la Province, Le Claridge soucieux de créer une ambiance entièrement résidentielle offre tous les services domiciliaires qu'exige le bien-être de ses locataires. Les futurs occupants des logements de 3, 5, 6 pièces et plus, pourront se prévaloir des services d'un portier et d'un préposé au garage. Au cours d'une visite dans un appartement type qui vient d'être redécoré, nous avons apprécié l'aspect fonctionnel qui préside à la répartition de l'espace, de même que l'utilisation maximum des locaux. De grands garde-robes dans chaque chambre, une cuisine et une salle de bain avantageusement éclairées ajoutent au confort de ces appartements conçus et réalisés avec bon goût. Sur cette photographie nous voyons MM. Arthur Pratt, vice-président des Immeubles Claridge Inc. et Claude Picher. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Nommée publiciste

Dans notre nouvelle relative à l'élection tenue par les dames libérales du comté de Lévis, nous avons omis de mentionner que Mme Adrien Bégin a été élue publiciste de ce mouvement pour la prochaine année.

Advertisement for VITTEL GRANDE SOURCE. Includes an image of a bottle and text: "VITTEL GRANDE SOURCE DU SOLEIL EN BOUTEILLE".

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTOME



PHILOMENE



Le spectacle de l'Expo La vieille Garde donne le contrat à M. Trottier

Par François Trépanier Il n'y aura pas de soumissions de demandeurs pour le spectacle de l'Exposition provinciale cette année.

Les échevins qui font partie de la "Vieille Garde" au Conseil de ville en ont décidé ainsi, hier après-midi, alors qu'il y a eu vote sur la proposition du maire Wilfrid Hamel, proposition à l'effet de demander au vice-président du Progrès civique, M. Armand Trottier d'aller lui-même chercher le spectacle de l'Exposition provinciale, à condition de remettre une garantie de \$35,000 à la Cité.

Les échevins Gilles Lamontagne, Gérard Letarte, Jos Coulombe du Progrès civique ainsi que les échevins "Indépendants" Médéric Robichaud, Isidore Deschênes et Olivier Samson ont voté contre la proposition du maire, mais sans succès, les membres de la "Vieille Garde", à savoir, les échevins Jos. Matte, David Burns, Paul Mecteau, Jules Morency, Marcel Laroche, Emilien Boisjolin, Gaston Flibotte, Damase Blais, votant pour, avec l'appui "surprise" de l'échevin Gérard Moisan, considéré jusqu'ici comme un indépendant.

On sait que le vice-président du Progrès civique M. Armand Trottier avait critiqué lundi l'attitude du maire Wilfrid Hamel concernant la fonction du promoteur à l'Exposition. M. Trottier avait alors déclaré que si la ville en 1961 avait accepté des offres de compagnie désireuses de faire affaire avec la Commission de l'Expo elle aurait fait des re-

venus supérieurs à ceux qui furent enregistrés, car des compagnies étaient prêtes à assurer des revenus de \$35,000 à la Cité.

Le maire Hamel, piqué par cette déviation a décidé de faire adopter une résolution par ses collègues résolution confiant à M. Trottier la tâche d'aller chercher le spectacle à condition qu'une garantie de \$35,000 soit déposée. Avant que le vote soit pris, l'échevin Lamontagne a qualifié hier après-midi, la proposition du maire d'enfantillage. "C'est une perte de temps que de voter sur cette résolution", a dit M. Lamontagne. Vous savez bien, monsieur, que votre désir n'est que de mettre M. Trottier dans l'embarras. C'est d'autant plus ridicule que vous-même dit qu'il faut s'y prendre un an à l'avance, pour aller chercher un spectacle.

M. Lamontagne a ajouté que le fond de la question, à son avis, c'est que la Commission de l'Exposition aurait pu se procurer peut-être obtenir plus de revenus en transigeant ses contrats soit avec M. Côté ou un autre ou indirectement avec les propriétaires de spectacle du promoteur mais le tout publiquement et aux meilleurs conditions. L'échevin Isidore Deschênes a fait pour sa part la proposition suivante, mais en vain, car la Vieille Garde l'a battue. Que le 587ème rapport du Comité administratif soit amendé en y remplaçant tous les mots après: "Recommandant au Conseil".

Subscription form for L'ACTION. Includes text: "ABONNEZ-VOUS A L'ACTION! BULLETIN D'ABONNEMENT". Lists rates for 1, 3, 6, and 12 months.



Civisme et joie

Des milliers de personnes ont assisté hier soir à l'ouverture du 10ème Carnaval d'hiver de Québec, ouverture qui a été une des plus brillantes cérémonies à ne jamais se dérouler sur la Place d'Youville depuis des dizaines d'années.

Le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Paul Comtois a inauguré le 10ème Carnaval en illuminant le magnifique Palais de Glace et a ouvert les danses populaires en valsant avec l'épouse du président du carnaval, Mme Guillaume Piette. Le président du carnaval, M. Guillaume Piette a invité la population à fêter avec enthousiasme le dixième anniversaire du carnaval, mais il a précisé que le mot d'ordre devait être civisme et joie. La population a acclamé les invités d'honneur, soit le lieutenant-gouverneur, le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, le président du carnaval, les membres du conseil d'administration du carnaval, et les maires des municipalités environnantes. L'illumination du Palais de glace a été saluée par un feu d'artifice lancé du haut de la porte St-Jean. Le Bonhomme Carnaval a alors invité ses sujets à être joyeux pour toute la durée du présent Carnaval. Le scénario de la cérémonie d'ouverture du carnaval était parfait à tous points de vue et comme on dit en bon français, il n'y a pas eu le moindre petit accrochage.

Les arts au Carnaval



leur cachet carnavalesque qui leur est si particulier. L'arrivée de plusieurs tours Morris sur lesquelles sont affichés tous les événements artistiques du dixième carnaval d'hiver a apporté ce petit air parisien à Québec. Les tours qui sont situées aux endroits stratégiques ont pour but de rappeler à la population et aux visiteurs que les arts ont maintenu leurs places au Carnaval. Un comité présidé par M. Louis-Philippe Plamondon est entré en communications avec les divers mouvements artistiques pour leur demander de présenter des spectacles pendant la période carnavalesque. Le théâtre du carnaval, le théâtre de l'Estoc et le Théâtre Lyrique de Nouvelle-France ont décidé d'inscrire une série de spectacles qui figure au programme officiel du Carnaval. Il est à souhaiter que pour les années futures, tout le groupe artistique de Québec prenne une part des plus actives au carnaval. D'ailleurs, la direction du carnaval est prête à faire tout son possible pour favoriser l'expansion des arts pendant les périodes de réjouissances carnavalesques.

Les petits trains sont en ville

Trois petits trains prêts par la ville de Montréal sont arrivés hier soir à la Place Jacques-Cartier où ils prendront une part active dans le festival St-Roch. Ces trains circuleront tout le long de la rue St-Joseph et feront visiter les magnifiques monuments de glace qui ont été érigés à l'occasion du carnaval. Le convoi qui avait quitté Montréal lundi et qui s'est arrêté dans toutes les municipalités bordant la route numéro 2, a été accueilli par le président du Festival St-Roch, M. Charles Robitaille et par le président du Centre d'Affaires St-Roch, M. Ernest Maheux.

Qu'est-ce qui se passe?

Aujourd'hui, à 12 h. 30, une vingtaine d'attelages de chiens prendront le départ du dog-derby à la piste de courses Jacques-Cartier. La course de chiens du carnaval se déroule en trois étapes. Les deux étapes seront courues demain et dimanche. Au théâtre de L'Estoc, on présente le fameux spectacle canadien et à 9 heures au manège militaire de Lévis, il y aura bal chez le Seigneur de Lauzon. Demain, journée fort chargée. Deuxième étape de la course de chiens, Olympiades d'hiver, Festival de la Base-Ville, championnats canadiens de Sauts de Barils en patins au Colisée, Spectacle canadien. M. Masure revient à l'Institut Canadien. Variétés étudiantes au Palais Montclair. Couronnement de la Reine à la piste de courses et Gala de la Reine au Colisée.

Saviez-vous que...

Le président du carnaval, le sympathique Guillaume Piette a trouvé une formule excellente pour inviter les gens à participer au carnaval. Civisme et Joie... Espérons que tous suivront ce conseil et nous aurons le plus beau des carnivals... La conversation téléphonique du président avec les maires de quatre municipalités différentes était quelque chose de très bien... On a eu les impressions des maires de Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Sherbrooke et Trois-Rivières. Tous sont "vendus" au carnaval d'hiver de Québec... Quand Marcel Rochette à la hauteur de travailler très tard

dans la nuit, il trouve encore moyen de répondre à des appels téléphoniques des plus extraordinaires. La nuit dernière, à 12 h. 40, il a reçu un téléphone d'une dame qui voulait savoir où se procurer un monument de papier mâché pour mettre à la porte de sa demeure... Michel Daviault, assistant de M. Rochette est un type très affairé et il a de la misère à tout faire ce qu'il a à faire. De toute façon, tout en accomplissant son travail, il trouve moyen de perdre quelques livres... Ça pourrait l'aider s'il voulait, un jour ou l'autre, entrer dans la force constabulaire.

En construisant hôtellerie, conciergerie, édifice à bureaux et édifice de stationnement Sodé-Aire 3 est prête à investir \$18 millions dans l'aire No 3

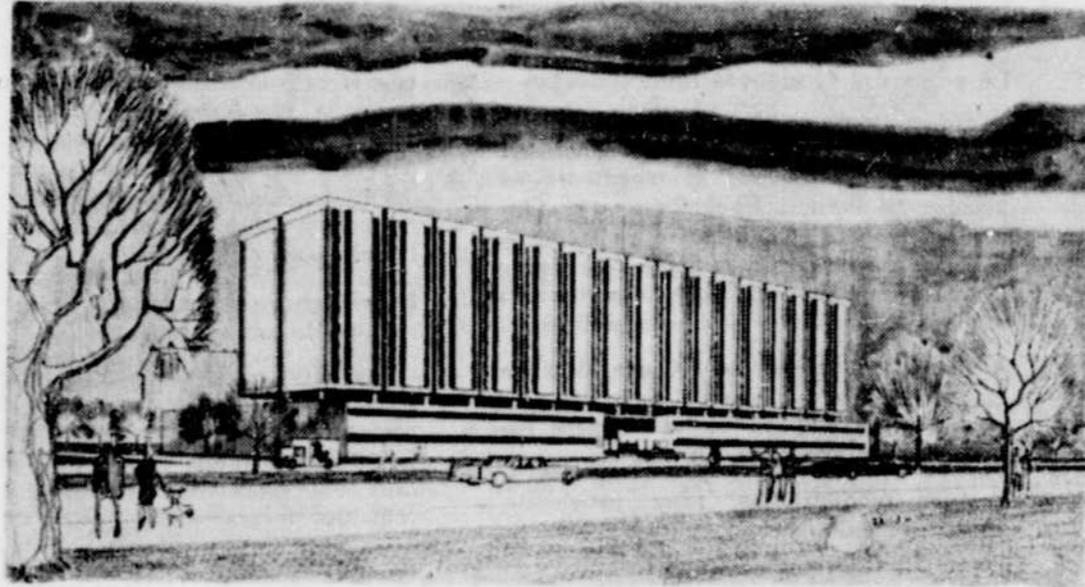
(Par François Trépanier) Les actionnaires de la Corporation Sodé-Aire 3 ont tenté d'ébranler, hier après-midi, l'immobilisme des autorités municipales concernant le projet de réaménagement de l'aire no 3 en décrivant de façon très précise leurs positions et en "mettant leurs cartes sur la table" au sujet des projets qu'ils pourraient exécuter immédiatement. Parlant au nom des actionnaires qui étaient la plupart

présents dans la salle du Conseil, le gérant général de la Corporation, M. Guy Dion a annoncé: "Nous sommes présentement prêts à commencer immédiatement sur avis de la Cité, la construction des immeubles nécessaires au réaménagement de l'aire no 3 en décrivant de façon très précise leurs positions et en "mettant leurs cartes sur la table" au sujet des projets qu'ils pourraient exécuter immédiatement. "Nous possédons présentement des plans et des ententes qui nous permettent de construire immédiatement pour

près de \$18,000,000. d'immeuble-édifice de stationnement de \$800,000; 3) Un édifice à bureaux de \$4,000,000; 4) Une conciergerie de \$1,100,000." "Ces immeubles sont: 1) Une hôtellerie de \$11,700,000; 2) Un "Il est évident, a dit M. Dion, que tous ces projets sont irréalisables sans l'action positive de la Cité sur deux points: a) Une décision définitive sur le réaménagement et l'adoption

d'un plan d'ensemble; b) L'acquisition de tout le territoire pour son débaillement, l'aménagement des services publics, pour ensuite disposer des terrains rendus disponibles pour fin de construction, tel que prescrit par la charte. "A cet égard, a précisé M. Dion, nous avons pris connaissance par la voie des journaux d'une résolution qui aurait été prise par le comité administratif à l'effet d'exproprier la totalité des terrains. "Nous avons toutefois été des plus surpris d'apprendre subitement, à la suite d'une demande de permis de construction pour un projet d'hôtellerie, que les autorités municipales ignoraient si elles devaient procéder ou non à l'acquisition des terrains".

L'hôtellerie serait située du côté nord du boulevard St-Cyrille. Elle mesurerait 480 pieds de longueur par 120 pieds de largeur et contiendrait 740 chambres avec facilités pour tenue de congrès et stationnement pour 250 voitures. L'édifice de stationnement, avec centre de service, serait situé du côté sud de la rue St-Joachim et pourrait accommoder 400 voitures. L'édifice à bureaux serait situé du côté nord du boulevard St-Cyrille, aurait 20 étages, mesurerait 120 pieds de longueur par 70 de largeur et posséderait un terrain de stationnement souterrain d'une capacité de 200 voitures. La conciergerie contiendrait des logements de 4, 5 et 6 pièces et serait érigée immédiatement à l'ouest de l'édifice de stationnement. Elle serait formée de deux blocs principaux l'un de sept étages et l'autre de 12 étages, qui contiendraient 80 logements et des facilités de stationnement pour 80 voitures.



● HOTELIERIE. — Le président de la corporation Sodé-Aire a souligné, hier après-midi, qu'il est important que les autorités municipales prennent une décision concernant le réaménagement de l'aire no 3 sinon aucune hôtellerie ne sera érigée à temps pour l'Exposition Universelle de 1967. Ci-haut, le projet d'hôtellerie de Sodé-Aire dont les plans ont été préparés par les architectes Walker et Tessier. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



● L'édifice à bureaux que la compagnie Sodé-Aire 3 désire construire coûterait \$4,000,000. Cette bâtisse aurait 20 étages. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce).

"Pas de félicitations mais de l'action"

Une remarque sarcastique a été terminée, hier après-midi, l'entretiens que les membres de la Corporation Sodé-Aire ont eu avec les autorités municipales. Après avoir entendu le maire Wilfrid Hamel dire: "Messieurs, nous vous remercions de nous avoir fourni ces informations. Vous avez un tas de beaux projets qui nous intéressent. Nous allons étudier ça. Nous vous remercions et vous félicitons..." le président de la Corporation Sodé-Aire a répondu: "Nous ne voulons pas être écrasés sous le poids des encouragements et des félicitations. Ce que nous voulons, c'est que la ville bouge".

M. Grenier a adressé cette remarque au maire Hamel après avoir insisté avec force mots pour que la ville décide le plus tôt possible si oui ou non le réaménagement doit se faire. "Le problème pour nous, a dit M. Grenier, n'en est pas un d'argent. Il s'agit là d'un problème tout à fait secondaire. Ce qui nous importe avant tout, c'est de savoir si oui ou non la ville a l'intention de procéder. Si la Cité adoptait une ligne de conduite, nous aurions l'assurance que nous ne dépensons pas inutilement. M. Dion a ajouté que la Corporation Sodé-Aire serait prête à déposer actuellement une somme de \$100,000, pour garantir sa présence aux enchères lors de la vente des terrains et comme quoi elle exécuterait les travaux conformément aux plans de la Cité et dans la limite de temps fixée par celle-ci.

En ce qui concerne la vente de gré à gré des terrains, M. Grenier a décrit la position de Sodé-Aire dans les termes suivants: "Nous n'irons pas chercher les terrains de gré à gré à moins que la Cité n'y consente. Vous savez ce que ça veut dire. Ce serait de la spéculation au détriment de certains propriétaires. Avant de commencer l'entretiens, M. Grenier a d'autre part nommé tous les actionnaires de Sodé-Aire. Voici leurs noms: M. Paul Racine, administrateur de "Les Immeubles Delrano Inc."; André Monast, avocat; Roger Létourneau, avocat; André Tessier, architecte; Gilles Vandry, ingénieur; Paul Lagueux, industriel; Guy Dion, ingénieur; Pierre Larue avocat; Lucien Beaudet, homme d'affaires; Maurice Beaudet entrepreneur; Charles Blais, ingénieur; Roland Beaulieu, ingénieur conseil; Jean Boiteau, homme d'affaires; Charles Bouffard, courtier; Stan Brock, homme d'affaires; Hon. Jacques Flynn, sénateur; Paul Gauthier, architecte; Jean-F. Gendron, courtier; Robert Grenier, notaire; Gilles Guité, architecte; Jean-Louis Lachance, homme d'affaires; Jean-Marc Lagacé, ingénieur conseil; Paul Langlais, ingénieur conseil; Robert Malin, ingénieur conseil; Clément Massicotte, président de Cap Construction; Gilles Moffet, industriel; René Nolin, homme d'affaires; Guillaume Piette, ingénieur conseil; Richard Poulin, ingénieur conseil; Raymond Power, homme d'affaires; Claude Royer, notaire; Mathieu Royer, industriel; Maurice Sallant, homme d'affaires; Donat Simard, homme d'affaires; Lavery Sirois, notaire; Pierre Tardif, entrepreneur; Jacques Taschereau, notaire; Charles Tessier, courtier d'assurances; J.-Paul Townner, homme d'affaires; Fred-A. Walker, architecte; Jacques-E. Fortier, comptable; Marc Bergeron, ingénieur.

L'ambassadeur permanent du Canada auprès des Nations unies, M. Paul Tremblay, vistera Québec la semaine prochaine. A cette occasion, il sera l'invité d'honneur de l'Association canadienne des Nations-unies lors d'une réception, mercredi le 29, à 5 heures, au Château-Frontenac. Tous les membres du groupe sont invités à cette réception. M. Tremblay sera également le conférencier d'honneur au dîner du club Richelieu de Québec, le même jour.

L'ambassadeur des Nations-Unies à Québec

L'ambassadeur permanent du Canada auprès des Nations unies, M. Paul Tremblay, vistera Québec la semaine prochaine. A cette occasion, il sera l'invité d'honneur de l'Association canadienne des Nations-unies lors d'une réception, mercredi le 29, à 5 heures, au Château-Frontenac. Tous les membres du groupe sont invités à cette réception. M. Tremblay sera également le conférencier d'honneur au dîner du club Richelieu de Québec, le même jour.

Des pressions auprès des Esquimaux

Il y a actuellement deux ou trois personnes, employées du fédéral et occupant des postes chez les Esquimaux, dans le nord du Québec, qui sont accrochées à leur carrière et qui tentent d'obtenir des Esquimaux des signatures attestant qu'ils préfèrent demeurer sous la griffe du fédéral plutôt que de se voir administrer par le provincial.

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque a été questionné à ce sujet par le Chef de l'opposition, M. Johnson qui lui demandait s'il était vrai que des employés du fédéral faisaient signer une requête pour les Esquimaux.

M. Lévesque précise que cette nouvelle est exacte, mais il s'agit d'une espèce de volontariat, c'est-à-dire que ceux qui font signer la requête le font à titre personnel et qu'on ne peut rattaché ce fait à une politique quelconque pour le moment.

"Ça fait partie de cette espèce de climat incertain et enfin, jusqu'à un certain point, explosif, qu'on devrait corriger à mon humble avis. C'est pourquoi j'insiste pour que la plus vite possible on reprenne les pourparlers qui mèneraient au règlement de la question du transfert et qu'on cesse de se perdre dans la brume comme on le fait depuis le mois de juillet dernier."

M. Lévesque dit que les Esquimaux peuvent difficilement se défendre contre ces pressions d'employés du fédéral, "puisque leur chèque d'allocation vient de la même source".

On va décider d'ici 15 jours dit le maire Hamel

(Par François Trépanier) Le maire Wilfrid Hamel a annoncé, hier après-midi, que les autorités municipales prendront probablement une décision concernant le projet de réaménagement de l'aire no 3 d'ici 15 jours, au plus tard, un mois.

Le premier magistrat de la Cité a fait cette déclaration au terme de la rencontre avec les actionnaires de la Corporation Sodé-Aire 3. Le maire Hamel a précisé qu'en ce qui concerne les deux plans de réaménagement qui ont été soumis, celui de M. Edouard Fiset de la Commission d'Aménagement et celui de M. Charles Michaud, l'urbaniste de la Cité "la paix a été faite", à savoir, MM. Fiset et Michaud ont réussi à s'entendre et un plan définitif a été décidé.

Le maire Hamel a ajouté qu'il ne reste qu'un problème à régler, celui de décider une fois pour toute du principe du réaménagement. Cette décision, selon le maire, est délicate, car elle pose des problèmes d'ordre juridique. "Le Contentieux, a dit le maire, étudie le tout et dès qu'il aura fait rapport, nous nous déciderons".

Le maire Hamel a dit comprendre le préjudice que les retards causent aux propriétaires du quartier St-Jean-Baptiste.

Il a terminé en disant que la Cité jouera "fair play" avec tous les intéressés au projet.

Scène émouvante de la remise des décorations de l'Instruction publique

par Maurice GIROUX

C'est avec une émotion à peine voilée que le surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Desaulniers, a présidé hier soir, probablement pour la dernière fois, une cérémonie qui lui était devenue familière, au cours des dernières années.

Au moment même où l'Assemblée législative notait à l'unanimité la deuxième lecture du bill 60 et s'appretait à se former en comité plénier pour étudier les modalités du projet visant à créer un ministère de l'Éducation, M. Desaulniers décernait l'Ordre du mérite scolaire à deux professeurs de la commission scolaire de Ste-Foy.

Dans son discours de présentation des deux récipiendaires, le surintendant a déclaré: "Dans le contexte actuel des choses, il serait déplacé pour moi de parler des grands problèmes de l'Éducation que je pourrais caresser. Il ne me reste donc plus qu'un sujet dont je pourrais vous entretenir: celui de vanter les mérites de la décoration et des récipiendaires de ce soir". A ce moment, les quelques 340 personnes qui occupaient

les fauteuils de la grande salle de l'Académie de Québec ont compris ce que pouvait signifier "la réforme des structures dans le domaine de l'Éducation". S'adressant aux deux récipiendaires, le Frère Raymond Bérubé, directeur de l'École secondaire de Ste-Foy, et Mlle Marguerite Saulnier, professeur, M. Omer-Jules Desaulniers a notamment déclaré:

"Sachez qu'aux yeux de toute la province, l'Église, la Patrie et les Éducateurs ont jeté les yeux sur vous, qui êtes deux grands serveurs de l'Éducation".

DEVALORISATION Prenant à son tour la parole, le président de la commission scolaire de Ste-Foy a affirmé que l'actuel climat de réforme faisait que le rôle, la fonction de l'éducateur était

malménée et risquait d'être dévalorisée. M. Maurice Barbeau a dit que l'image de l'éducateur que se faisaient les élèves commençait à être embrouillée et qu'il fallait travailler à sauvegarder la supériorité de l'éducateur. Prenant exemple des deux décorés, M. Barbeau a déclaré qu'on pouvait enseigner par vocation, mais non par décret.



● ORDRE DU MERITE SCOLAIRE. — Le frère Raymond Bérubé, directeur de l'École secondaire Ste-Foy, et Mlle Marguerite Saulnier, professeur, ont été décorés hier soir de l'Ordre du mérite scolaire par le surintendant de l'Instruction publique, M. Jules-Omer Desaulniers. Une soirée-concert a eu lieu à cette occasion dans la grande salle de l'Académie de Québec. MM. Langis et Gilles Breton, respectivement violoniste et pianiste, ont donné un récital conjoint. La communauté des Frères des Écoles chrétiennes, l'Association des professeurs et la Commission scolaire de Ste-Foy ont collaboré à la réussite de cette soirée.

Les à-côtés de la 3

Dr Wilfrid Caron président des chirurgiens

Le docteur Wilfrid Caron, directeur du département de chirurgie de l'Université Laval de Québec, a été récemment élu président de l'Association des Chirurgiens de la Province de Québec. Le docteur Wilfrid Caron a succédé au docteur Guy Bertrand, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Les docteurs Jean-Paul Le-gault de l'Hôtel-Dieu de Montréal et Roland Cauchon de l'Hôpital François d'Assise de Québec ont été élus vice-présidents.

Le docteur Laurent Archambault de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, a été élu secrétaire-trésorier.

Les docteurs J. C. Luke du Royal Victoria Hospital, David Murphy du Montreal Children Hospital, Edgar Lépine de l'Hôpital Maisonneuve, Édouard Desjardins de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Emile Simard de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Conrad Saint-Jean de l'Hôpital Saint-Joseph de Granby, Maurice Chrétien de l'Hôpital Sainte-Thérèse de Shawinigan et Paul Chevalier de l'Hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, ont été élus directeurs de l'Association pour l'année 1964.

L'ambassadeur des Nations-Unies à Québec

L'ambassadeur permanent du Canada auprès des Nations unies, M. Paul Tremblay, vistera Québec la semaine prochaine. A cette occasion, il sera l'invité d'honneur de l'Association canadienne des Nations-unies lors d'une réception, mercredi le 29, à 5 heures, au Château-Frontenac. Tous les membres du groupe sont invités à cette réception. M. Tremblay sera également le conférencier d'honneur au dîner du club Richelieu de Québec, le même jour.

Des pressions auprès des Esquimaux

Il y a actuellement deux ou trois personnes, employées du fédéral et occupant des postes chez les Esquimaux, dans le nord du Québec, qui sont accrochées à leur carrière et qui tentent d'obtenir des Esquimaux des signatures attestant qu'ils préfèrent demeurer sous la griffe du fédéral plutôt que de se voir administrer par le provincial.

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque a été questionné à ce sujet par le Chef de l'opposition, M. Johnson qui lui demandait s'il était vrai que des employés du fédéral faisaient signer une requête pour les Esquimaux.

M. Lévesque précise que cette nouvelle est exacte, mais il s'agit d'une espèce de volontariat, c'est-à-dire que ceux qui font signer la requête le font à titre personnel et qu'on ne peut rattaché ce fait à une politique quelconque pour le moment.

"Ça fait partie de cette espèce de climat incertain et enfin, jusqu'à un certain point, explosif, qu'on devrait corriger à mon humble avis. C'est pourquoi j'insiste pour que la plus vite possible on reprenne les pourparlers qui mèneraient au règlement de la question du transfert et qu'on cesse de se perdre dans la brume comme on le fait depuis le mois de juillet dernier."

M. Lévesque dit que les Esquimaux peuvent difficilement se défendre contre ces pressions d'employés du fédéral, "puisque leur chèque d'allocation vient de la même source".

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Fédéralisme coopératif ou fédéralisme explosif ?

Devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, l'hon. Maurice Lamontagne vient d'apporter quelques précisions sur le "fédéralisme coopératif", formule chère à l'hon. Pearson.

Est-ce une réponse à l'hon. René Levesque qui, à la veille de la session, disait le slogan "fédéralisme coopératif" : "J'attends de voir s'il s'agit d'une formule sérieuse ou si c'est une farce de mauvais goût".

Certes M. Lamontagne a raison d'affirmer que, pour la solution des problèmes communs, les gouvernements provinciaux doivent COOPERER avec le gouvernement fédéral; et de part et d'autre, on doit être animé d'un esprit de compromis. Mais tous les problèmes deviennent-ils COMMUNS dès lors que le Fédéral veut mettre le nez dedans même en violation des articles les plus clairs de la constitution canadienne? Et un gouvernement provincial devient-il mauvais garçon, mauvais coucheur, quand il réclame les sources de revenus indispensables concédées d'ailleurs aux provinces par l'Acte de 1867?

Voilà toute la question. Le premier ministre Lesage, le Chef de l'Opposition Johnson, le ministre des Ressources naturelles Levesque et autres ne négligent aucune occasion pour réaffirmer la volonté unanime du Québec de récupérer une plus grande part des champs provinciaux de taxation.

A la vérité, c'est cent pour cent des impôts directs (revenus personnels et revenus des corporations) et cent pour cent des impôts sur les successions que les provinces devraient exiger, et ce en vertu de la constitution, laquelle concède aux provinces le droit EXCLUSIF de taxer en ces domaines.

C'est tellement vrai qu'en 1940, le Fédéral dut obtenir le consentement des provinces pour exploiter ces sources. Pour le temps de la guerre, par patriotisme, les provinces permirent au Fédéral d'envahir leurs champs de taxation. La guerre terminée, Ottawa dit: J'y suis, j'y reste. Et l'argent retiré des sources illégalement retenues fut distribué à des fins de sécurité sociale... laquelle est de juridiction provinciale. Au lieu d'être englouties dans la fabrication des canons, des avions et autres engins de guerre, les sommes prélevées chez les voisins provinciaux par le Fédéral furent distribuées par lui en allocations familiales, en assurance-chômage, pensions de vieillesse et autres, toutes excellentes choses mais de juridiction provinciale.

Québec résista mollement d'abord à cet accaparement, à ce recel, et à cette intrusion illicite d'Ottawa; puis sa résistance et

ses réclamations s'accroissent, cependant que plusieurs provinces s'accommodaient assez bien du régime usurpateur. Certaines d'entre elles bénéfèrent même le ciel de ne plus avoir la sécurité sociale à leur charge. De toute façon, quand Québec réclame aujourd'hui seulement 25-25-100, on nous trouve bien exigeants!...

Et pourtant c'est le sort de la Confédération qui se joue. Comme vient de l'écrire l'ACTION NATIONALE, si le fédéralisme COOPERATIF échoue, nous connaîtrons le fédéralisme EXPLOSIF. Et le fédéralisme COOPERATIF sera considéré comme un échec, si, lors de la prochaine rencontre à Québec, le Fédéral refuse au gouvernement provincial les sommes dont il a absolument besoin et auxquelles il a droit pour poursuivre son élan d'indépendance économique, d'autonomie politique et sociale.

Comme le dit expressément l'ACTION NATIONALE, "Cette idée entre de plus en plus que la pierre de touche de l'autonomie provinciale et de la survie de la Confédération réside dans le retour d'une partie importante des impôts sur les revenus et sur les successions. Tout le reste est phrases".

A la reprise de la conférence, MM. Pearson et Lamontagne feraient bien de ne pas oublier que dans pareilles revendications, toute la population est derrière les représentants officiels du Québec. On a reproché à M. Lesage d'avoir oublié son ultimatum, à Ottawa, d'avoir trop insisté sur nos BESOINS et pas suffisamment sur nos DROITS. La déception éprouvée par M. Lesage dans la capitale lui servira sans doute de leçon. Il doit être prêt dès aujourd'hui à réclamer ce qu'il réclame jusqu'à victoire ou jusqu'au refus catégorique. Et dans cette dernière éventualité, il doit être prêt à dénoncer le pouvoir central dirigé actuellement par des amis politiques. Si Ottawa ne cède pas, il faudra en conclure que seule la peur de l'électorat pourrait l'attendrir, et agir ensuite en conséquence.

Dans l'éventualité d'un échec, l'hon. Lesage a déjà envisagé trois hypothèses pour faire face aux dépenses prévues: Emprunts, doubles taxes ou coupures drastiques même dans les choses jugées nécessaires à l'expansion normale du Québec. Aucune de ces perspectives n'est admissible. La Province se doit d'obtenir d'Ottawa ce qu'elle exige en vertu même de la constitution du pays. Sur ce, aucun compromis n'est possible. Il faut que M. Lamontagne soit prévenu.

Louis-Philippe ROY

courants et remous

L'abus de la cigarette

La morale a-t-elle quelque chose à voir avec l'habitude de fumer de façon excessive? Qui certes! répond l'un des théologiens les plus en vue aux Etats-Unis, le R. P. Francis-J. Connell, CSS.R. Et qu'est-ce que fumer de façon excessive? Sur ce point, l'ancien doyen de la faculté de théologie de la Catholic University of America, de Washington, est d'avis que ce serait le fait de consommer deux paquets de cigarettes ou plus par jour.

Dans certains cas, dit le P. Connell, trop fumer peut être une faute grave. Exemple: le cas d'un homme qui se tiendrait pas compte de l'avis de son médecin lui déclarant qu'il contractera vraisemblablement une sérieuse maladie s'il ne met pas la cigarette au ban. Il y a quelques années, dans le magazine "Ave Maria", l'éminent théologien avait également traité des abus de la cigarette. — A ce moment-là, dit-il, la question était l'objet de beaucoup de discussions, mais l'avis d'opinion que le fait de trop fumer (je pensais alors à trois paquets par jour) serait certainement une faute vénielle. Aujourd'hui, à la lumière des conclusions auxquelles on est venu les experts, j'irais plus loin. Et le P. Connell de formuler les propos plus haut résumés.

L'avis en cause, précise le théologien, se fonde sur cette vérité à savoir que l'homme n'est point le maître de son corps. Dieu a autorisé sur l'homme et, des lors, l'homme doit prendre les moyens ordinaires de protéger sa santé. Cela ne signifie pas qu'il ne faille jamais prendre quelque risque; si tel était le cas, nous ne pourrions point mener une vie normale. Ainsi, par exemple, jusqu'à un certain point, l'homme met ses jours en danger quand il monte dans une automobile; de même, le mineur descendant dans une mine. Mais ces risques sont justifiés par les avantages qui en découlent. On peut en dire autant, même à présent, du fait de fumer modérément; cela, parce que le risque est apparemment léger et qu'il semblerait en résulter certains avantages, au moins du point de vue psychologique.

Des fumeurs désireux de réduire leur consommation de cigarettes ou de mettre un terme à l'habitude acquise, le Père Connell dit: — "Le sacrifice qu'ils font, l'acte de renoncement qu'ils posent peut être geste de vertu s'ils l'offrent à Dieu en réparation de leurs fautes et de celles du genre humain". Aux parents, le théologien conseille la vigilance et une saine fermeté pour prévenir, voire corriger les abus que leurs enfants peuvent commettre.

Dachau, aujourd'hui

Depuis quelques années, près du tristement célèbre camp de Dachau, en Haute-Bavière, il y a une chapelle catholique dite des "Affres de la mort du Christ", qui accueille les pèlerins venus prier pour les victimes des représailles hitlériennes au temps de la IIe guerre mondiale.

Sait-on que l'exemple a été suivi par les Juifs, qui y ont bâti une synagogue, et par les Protestants, qui auront bientôt leur "église de l'expiation"? On sent donc le besoin de rendre, chacun selon sa foi, un hommage public qui, non seulement rejoint les disparus par la prière et la réparation, mais tend aussi à apaiser dans le pardon et la réconciliation tout ce flot de vengeance venu s'agiter autour des souvenirs les plus atroces, les plus durs à supporter sans haine. Au surplus, n'est-ce pas, pour les Catholiques, les Protestants et les Juifs un nouveau motif de se rapprocher, de se comprendre, d'aimer jusqu'au pardon des ennemis communs? La croix du sacrifice deviendrait le carrefour par excellence de l'unité en marche... pourquoi pas? "Per Crucem ad lucem".

O. A.

J.-F. L.

Mgr Sheen écrit...



(Suite d'articles ayant paru au cours des dernières semaines)

— "Vous dites n'avoir point de responsabilités, maman et papa. Vous êtes les produits de l'éducation progressive; nous sommes le sous-produit. Vous avez fréquenté une école progressive influencée par John Dewey. On le considérait comme le grand "émancipateur" des Etats-Unis, en ce sens qu'il "émancipa" votre génération de toute soumission à l'Eglise ou à l'Etat. On vous a enseigné qu'il n'y a pas d'obligation envers quoi que ce soit, exception faite de la société et que vous n'aviez point à vous soumettre à l'autorité. On vous a dit que vous n'aviez de responsabilités qu'à l'égard de la démocratie".

— "La différence entre votre génération et la mienne est celle-ci: On vous a appris qu'il n'y avait de responsabilité qu'à l'endroit de la société, mais vous ne vous êtes pas conformés à pareil enseignement. Nous nous y conformons et l'on nous appelle délinquants. Vous avez vécu dans un monde de théorie; nous vivons dans un monde de pratique; tout ce que nous faisons présentement, c'est manger le fruit de l'arbre que vous avez planté".

— "Parce qu'on vous a élevés dans un esprit qui niait les responsabilités, vous avez commencé à refiler le fardeau de la responsabilité à l'école et vous avez dit aux enseignants qu'ils étaient responsables pour vous.

Mais eux aussi furent pour la plupart formés de la même façon que vous. On vous a enseigné que tout est justifiable et qu'il ne doit point y avoir de discipline. On a dit que chacun doit se manifester à sa façon propre; l'enfant qui barbouillait une toile était considéré comme un artiste; il était aussi artiste que tout autre enfant connaissant quelque chose de la peinture. Dans le domaine grammatical, on permettait des tournures fautives parce qu'on les jugeait expressives; et l'on soutenait qu'il n'y avait pas lieu de corriger un enfant, de peur qu'il ne se sente inférieur".

— "Dans votre formation, on a fait fi de l'expérience, des démonstrations raisonnées, de la valeur de défenses telles que celles-ci: — "Tenez-vous à l'écart d'un feu, d'un brasier"; "Ne traversez point la rue, sans y regarder à deux fois, lorsque la voie est encombrée de voitures".

— "Vous en êtes venus à penser que c'était une théorie intéressante que se faire dire: — "Faites toujours ce que vous voulez faire".

— "Quels sont les résultats de cette négation de la responsabilité? On en arrive à croire qu'il n'est personne auquel nous devons quoi que ce soit. Nous ne devons rien à Dieu, parce qu'il ne nous est pas loisible de mentionner Son nom à l'école. Nous ne devons rien à la société, parce que la société est aussi emmée que nous le sommes. Nous

croions vous devoir quelque chose, mais vous avez refilé le blâme à l'école. Ainsi, que faisons-nous? Il nous faut quelque barème, quelque critère, et nous avons pris une société de dimensions moindres que celles du pays, c'est-à-dire, notre "gang", notre groupe d'amis, nos compagnons, adolescents eux aussi.

— "A nos yeux, il ne se trouve, dès lors, aucun barème, aucun critère extérieur à nous-mêmes, personne auquel nous soyons responsables, si ce n'est à nous-mêmes. Il en résulte tout juste une société plus réduite, plus exigüe que celle de Dewey".

— "Une enquête conduite à l'université Purdue a révélé que 51 p. 100 d'entre nous, les adolescents, n'ont agi que pour plaire soit à leurs amis, soit à leur "gang". Ainsi, au lieu de nous conformer aux Commandements du Décalogue, comme le faisaient nos ancêtres, nous avons notre propre commandement. C'est pourquoi nous nous vécions et parlons tous de la même façon. C'est pourquoi nous prétendons tous aimer le même genre de musique et que nous avons tous les mêmes héros. Nous éprouvons le besoin d'avoir quelque sens de la responsabilité. Où pouvons-nous aller, sinon à nous-mêmes?"

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service Inc., via Canada Wide Features Service Ltd.)

Yolande LARUE.

A propos des infirmières

M. le Rédacteur.

Il y a déjà quelque temps, des gens bien pensants y allaient de leurs commentaires au sujet de la grève des infirmières; certains même sont allés jusqu'à crier "haro sur le baudet". Je suis bien d'accord pour dire que la fin ne justifie pas les moyens, mais la faim de sécurité ne justifierait-elle pas certaines revendications? Il est vrai que l'infirmière est au service de l'humanité souffrante — il faudrait peut-être ajouter... et à la merci des médecins. Ces derniers ne sont-ils pas également au service de l'humanité souffrante? et pourtant on trouve juste et raisonnable d'acquiescer leurs honoraires, et eux semblent fort aisés de les recevoir, ce qui est normal puisqu'ils ont la conviction d'avoir rempli leur devoir d'état. Ce qui est anormal, c'est qu'on industrialise les hôpitaux, qu'on "déshumanise" les

infirmières et tout le personnel hospitalier en leur annonçant l'arrivée prochaine de machines hétéroclites — genre horloges — poignons — incompatibles avec le dévouement qu'on voudrait pourtant voir rayonner dans un hôpital; tout ceci embrochant de paroles doucereuses. Ensuite, on demande au personnel hospitalier d'être généreux, humain, compréhensif et que sais-je encore. Quelle farce monumentale! Certains de nos frères et sœurs dans la Charité du Christ osent par la suite s'offusquer et prétendre que ces derniers s'arrogent des droits excessifs, comme le droit de grève — et pourtant maintes tentatives de discussions à l'amiable avec les autorités ont précédé ce moyen draconien. Les infirmières ont suivi l'évolution, et comme tout le monde ne se contentent plus de paroles affriolantes. Permettez-moi d'emprunter quelques passages d'un texte



de Mgr Victorin Germain, paru dans une revue destinée aux hôpitaux en septembre 1959, et je cite: "Il faut non seulement l'appréciation verbale du travail des employes d'élite, mais aussi les sacrifices d'argent qui les attachent et les retiennent dans une carrière devenue pour elles stable et progressive; il faut même recourir à l'expérience des préposés et les consulter plutôt que de les placer devant des décisions inopinées et parfois risquées". Saint Jérôme, dans une lettre, aligne trois verbes: vilimus, nolimus, senescimus, habilement traduits bon gré, mal

gré, la vieillesse arrive. Or les infirmières n'échappent point à cette loi. Il y a cependant deux considérations que trop souvent on omet de faire et qui dépendent de leur poids pour déterminer cette persévérance du personnel hospitalier féminin devenu si rare; c'est que le service civil et les grandes industries ont des fonds de pension ou de retraite; c'est que les religieuses et les religieuses ont une maison-mère pour leurs vieux jours; tandis que l'infirmière institutionnelle, une fois usée, ne peut compter que sur ses maigres économies. Il y a donc, du point de vue sentimental, un soin à prendre de la personne humaine de l'infirmière et, du point de vue économique, une sécurité sociale à lui obtenir, équivalente à ce qu'elle trouverait en d'autres services plus complètement organisés quant aux appâts de l'embauchage. Serait-ce payer trop cher le bien de l'hôpital et le bien des malades? Je laisse donc la parole à

ceux qui condamnent les agissements des infirmières, et leur demande de bien vouloir scruter le problème, et comparer les salaires des institutrices et celui des infirmières, ainsi que les bénéfices sociaux accordés à chacun des deux groupes.

N.D.L.R. — Nous répétons aux lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, ne pas dépasser 300 mots et porter la signature de leur auteur, sauf dans des cas absolument exceptionnels. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

La réforme constitutionnelle en Belgique

Un second pas vers le fédéralisme ?

Comme tout pays en pleine transformation, la Belgique traverse, actuellement, des moments difficiles. Non pas qu'il s'agisse d'événements spectaculaires: la vie sociale est calme; la conjoncture économique se situe à un niveau rarement atteint dans le passé; les ouvriers et les employés, qui ne bénéficient que de douze jours ouvrables de vacances par an, viennent d'obtenir, à la suite d'un accord sans menaces de grève, une troisième semaine de congés payés.

Les problèmes sont essentiellement politiques. L'année qui vient de s'ouvrir fera date, sans aucun doute, dans l'histoire de nos pays, car elle sera marquée par la réforme constitutionnelle qu'on attend depuis plus de quinze ans. Or, qui dit réforme constitutionnelle dit, d'abord, organisation des rapports entre les deux communautés belges: flamande et wallonne.

De notre correspondant particulier Yvon LAMBERT

La Sécurité Sociale qui, bien qu'elle soit votée, suscite encore de vives protestations dans le corps médical.

Reconnaissance officielle de deux communautés culturelles

M. Lefèvre a également, dans le courant de 1963, fait adopter le premier train de lois linguistiques qui constitue une préparation de la réforme constitutionnelle. Ces lois, ont, en principe, réglé l'emploi des langues dans le pays et dans les administrations. Elles ont entraîné la reconnaissance officielle de deux communautés culturelles en Belgique. On peut déjà affirmer, sans crainte de se tromper, que ces lois auront un effet centrifuge. Certains estiment qu'elles sont un premier pas vers l'établissement du fédéralisme.

La réforme constitutionnelle sera-t-elle un second pas ?

La réforme constitutionnelle sera-t-elle un second pas? C'est ce qu'il y a lieu de se demander. Certes, les trois partis "nationaux", le P.S.C., le P.S.B. et le P.L.P. ne cessent de faire des démonstrations d'unitarisme. Au cours des récents congrès qu'elles viennent de tenir, ces trois formations politiques ont rallié une large majorité contre les solutions fédéralistes. Il est vrai que leur force réside dans le maintien de l'Etat unitaire. Mais dire qu'il y ait eu unanimité serait trahir la réalité. Ceux qui sont partisans du fédéralisme sont restés sur leurs positions.

Au sujet de la réforme constitutionnelle, un point est acquis: l'adaptation des sièges parlementaires au chiffre réel de la population. Comme celle-ci est, aux deux tiers, d'expression flamande, les représentants de cette région vont posséder dans les deux assemblées une écrasante majorité. Les Wallons ne veulent pas de cette "minorisation" qui leur est

imposée. Ils demandent, comme garanties, soit un vote à la majorité des deux tiers pour certaines matières dites "réservées", soit l'établissement d'une procédure de conciliation lorsque des conflits surgiront sur des problèmes qui concernent l'une des deux communautés.

Mais les Flamands ne l'entendent pas de cette oreille. Ils exigent que l'existence des deux communautés soit reconnue par la Constitution; que chacune des deux parties puisse disposer d'institutions propres dans lesquelles les problèmes régionaux socio-économiques seraient traités selon un point de vue et une compétence particulière. Le régime de la démocratie parlementaire, affirmé-ils, doit continuer à fonctionner normalement. La crainte wallonne d'une minorisation n'est pas un motif convaincant pour porter atteinte au principe de la représentation proportionnelle sur la base du simple suffrage universel. Ces propositions procèdent du fait que les griefs flamands ne sont pas toujours résolus, estimés-ils, et que la communauté flamande reste toujours demanderesse. En conséquence, l'adaptation des sièges parlementaires doit se faire sans condition, la reconnaissance du néerlandais comme langue officielle doit être inscrite dans la loi fondamentale; l'Education nationale doit être dédoublée de bas en haut jusqu'au ministre. Telles sont les positions flamandes.

"College exécutif de Wallonie"

De son côté, le "Collège exécutif de Wallonie", groupe de pression comportant des personnalités de toutes tendances, mais d'inspiration "gauchisante", vient de déposer au Sénat les résultats d'une pétition signée par 650.000 Wallons. Cette pétition réclame l'inscription du référendum populaire dans la Constitution, ce qui permettrait aux Wallons comme aux Flamands de choisir leur destin.

Voilà dans quel climat la Belgique a vécu en cette fin de 1963. Le véritable travail de révision constitutionnelle va commencer. Une commission nationale composée de six membres de chacun des trois grands partis se réunira incessamment pour étudier les questions. Elle remettra ses conclusions dans le courant de 1964. Le Gouvernement s'en inspirera directement pour promouvoir les réformes jugées nécessaires.

L'esprit national l'emportera-t-il sur les tendances fédéralistes? C'est ce que beaucoup souhaitent.

(Droits réservés R.I.P. et l'ACTION).

L'Action sociale

Le coton est un tissu versatile et vivant



RECEPTION DANS LES SALONS DU CONSEIL LEGISLATIF. — Le jeudi vingt-trois janvier marquait le début des réceptions du jeudi que donneront Mme Jean Lesage et Mme Hector LaFerté pendant la troisième session de la vingt-septième législature. Les épouses des ministres et des députés ainsi que plusieurs dames des différents comités de la province se rencontrent dans les salons du Conseil législatif, à cette occasion. (Photo L'Action, Marcel Laforce)

C'est sous le signe du coton qu'a eu lieu, à Montréal, le PREMIER FESTIVAL DU COTON. Un défilé de modes, suivi d'une remise de prix, a permis à l'assistance de constater combien le coton est un tissu versatile et vivant.

Le défilé, qui s'est distingué entre autres par son originalité, débuta et fut animé jusqu'à la fin, par des danseuses-nimées, vêtues de blanc (symbolisant la fleur du cotonnier) qui déroulerent de longues bannières suspendues au plafond ou déployèrent celles qu'elles avaient en mains. Ces bannières à elles seules, disaient l'histoire du coton.

On peut dire que ce FESTIVAL fut un régal de jeunesse, de légèreté et d'interprétations ingénieuses. Il eut en outre la qualité d'être sans longueur, puisque les mannequins défilèrent rapidement sur le podium, entraînant et sortaient de façon ininterrompue des six portes placées sur la scène, portes décorées du fameux symbole du coton.

Quant aux accessoires, ils étaient bien entendu en coton, depuis les sandales à brides jusqu'aux immenses chapeaux relevés ou de genre western, en passant par les gants, les fançons et les ombrelles.

84 manufacturiers canadiens participèrent à ce Festival et tous les vêtements significatifs des tendances de la mode, étaient divisés par catégories. A la fin du défilé, on procéda à la remise des trophées, plaques et prix en argent, aux gagnants de chaque catégorie.

Ces prix avaient été attribués d'avance par un jury anonyme, composé par des représentants de l'industrie de la mode, réunis le 13 janvier en session à huis clos.

Le prix spécial des journalistes, lui, fut attribué par des journalistes également au cours d'une réunion privée et secrète qui eut lieu le 22 janvier.

Dans les deux cas, les délibérations se déroulèrent sous la surveillance des représentants de la Maison Touche, Ross, Bailey and Smart. Il est important de noter que les trophées et plaques sont les oeuvres du grand orfèvre canadien Maurice Brault.

Les modèles présentés étaient d'un intérêt d'autant plus particulier pour les représentants de la presse et du commerce faisant partie de l'assistance, que chaque manufacturier avait choisi, pour le défilé, sa meilleure création en coton.

LES CATEGORIES FURENT LES SUIVANTES:

BLOUSES: surblouses brodées et ornées de dentelle, chemisiers de style masculin, bordés et imprimés aussi bien de dessins figuratifs qu'abstraits

VETEMENTS DE PLAGE:

des vestes de plage recouvrant des maillots deux pièces, des tuniques de bain, des robes de nuit et toutes sortes de tenues fantaisie pour le bord de la mer et les vacances. Le blanc, in-

discutablement le favori, se retrouvait aussi, marié avec des couleurs.

VETEMENTS SPORT: l'influence marine s'était fait sentir pour les pantalons, les marinières courtes ou longues, les tuniques, les chasubles. Le blanc, le jaune, l'orange étaient les trois teintes qui dominaient la collection.

VETEMENTS DE PATIO: dans ce domaine, les teintes brillantes étaient reines, pour des ensembles d'une ou de plusieurs pièces. Jupes étroites et minces ou très amples. Beaucoup de rose, de noir, de jaune et de blanc.

LINGERIE DE NUIT: manteaux de nuit, robes-hutes, chemises de nuit, robes de nuit. Toutes en tons pastels ou à des tons fantaisie. Mais prédominance du bleu et du rose.

ROBES: fourreaux imprimés, robes chemisiers et manteaux, ainsi que des robes extrêmement jeunes de ligne. On retrouvait souvent la combinaison de 2 ou 3 couleurs: les rayures se partageaient la vedette avec les petits imprimés.

Fourreaux étroits ou robes à jupe ample, cardigans et costumes. Le bleu le rose, le jaune étaient grands favoris avec le marine et le blanc.

Robes à jupe mince et droite, des recherches dans les détails de la coupe, de ravissants costumes. Pour cette catégorie, on voyait surtout du bleu, du beige du rouge et du jaune.

VOICI LES TEXTURES DE COTON PARTICULIEREMENT REMARQUABLES

De la fine popeline de coton... pour un chemisier "Sissy" orné de ruches en dentelle de coton.

Du superbe velours de coton rouge... Pour un manteau à manche cape.

Du coton satiné brillant... pour un élégant imperméable se fermant sur le côté.

Du léger crêpon de coton... pour un maillot de bain deux pièces, rose.

Du tissu éponge très souple... pour une veste de plage d'un blanc immaculé.

Du fin coton guingon... pour un costume de plage quadrillé noir et blanc.

Du coutil de coton très épais



JOLI ENSEMBLE. — Très joli ensemble robe et veste-chandail de Mi-Lady. La robe très près du corps, est réalisée en coton satiné à imprimé floral dans les tons de rouge, gris et noir sur fond blanc. Le cardigan est en tricot de coton blanc et noir de tissage assorti à celui de la robe. M. W. Gheender de Midady Dress, recut un prix d'honneur pour cette création, lors du FESTIVAL DU COTON organisé par le Conseil Canadien du Coton le 22 janvier à Montréal.

VETEMENTS DE PLUIE:

des imperméables aux tons lumineux ou pastels, plus ou moins larges et même des costumes de pluie de deux pièces ou plus.

Ramequin à la saucisse de Francfort

(pour 4 à 6 personnes)

1-3 tasse d'oignon haché fin

2 c. à soupe de beurre

3 c. à soupe de farine

1/2 c. à thé de paprika

1/4 c. à thé de thym

1 c. à thé de moutarde sèche

2/3 tasse (3 petite boîte) de lait évaporé

1 boîte de 20 onces de maïs à la crème

1 tasse de céleri haché

1/3 tasse de piments verts hachés

1 lb de saucisse de Francfort en tranches

1/2 tasse de chapelure

2 c à soupe de beurre fondu

Beurrer une terrine d'une pinte et demie. Régler le four à 400°F. Faire revenir l'oignon au beurre jusqu'à ce qu'il soit tendre. Incorporer la farine et les épices. Ajouter graduellement le lait et le maïs en remuant jusqu'à ce que le mélange ait une consistance crémeuse. Ajouter saucisse, céleri, et piments verts et verser le tout dans la terrine. Recouvrir de chapelure mélangée avec le beurre fondu. Mettre au four à 400°F. de 35 à 40 minutes.



MANTEAU ELEGANT. — De D'Alalard, un costume en twill de coton blanc. Sous le manteau élégant se porte une jolie robe assez ajustée. Notez que l'imprimé floral n'alourdit pas la silhouette. Le chapeau en piqué blanc est de Acné. M. J. Connolly de D'Alalard's Mfg. Co. Ltd. recut un prix d'honneur pour cette création, lors du FESTIVAL DU COTON qui s'est déroulé à Montréal le 22 janvier. Le Festival du Coton avait été organisé par le Conseil Canadien du Coton.



PREMIER PRIX. — Voici le modèle ayant remporté le premier grand prix du FESTIVAL DU COTON organisé par le Conseil Canadien du Coton. Cet ensemble sport créé par Casual Sportswear est en popeline de coton rose vif, recouvert de filet de coton blanc sur lequel sont accrochés de petites marguerites. Sur la photographie, on ne voit que la marinière courte et la jupe ample de style portefeuille, mais en réalité, il s'agit d'un trois pièces puisqu'il y a aussi un short assorti. Le tissu est de Playmate Poplin de Tex-Made (Dominion Textile Co Ltd) Le chapeau en piqué de coton blanc est signé Jerry Yates. C'est le 22 janvier, à Montréal, que fut décerné à M. H. Miller de Casual Sportswear, le premier grand prix du FESTIVAL DU COTON. Le prix consistait en un trophée en argent, oeuvre de Maurice Brault, une plaque bas-relief et un cheque de \$1.000. Ces récompenses furent remises par M. E. F. King, président du Conseil Canadien du Coton.

Nouvelle veste



Alice Brooks

Tricotez vous-même dans les teintes à la mode, cette jolie et pratique veste à carreaux, que vous porterez en maintes occasions. Vous la confectionnez au crochet. Demandez le patron 7496, grandsure 32-34, 36-38.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patronnes, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q. Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Form with fields for No du patron, Mesure désirée, Nom, Adresse.

Pour supprimer la gêne DES DENTIERES qui bougent

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bécote. Baignez-le de PASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous PASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Lettre ouverte aux parents :

Faites entrer l'esprit d'un sain carnaval chez-vous !

Chers Parents, Le Carnaval chante dans l'air. Vous l'accueillez avec plaisir, sans doute. A l'heure présente, les jeunes surtout le désirent avec une hantise compréhensible. Si vous prenez part, vous-mêmes, aux manifestations de cette joyeuse période de l'année, déjà, vous vous associez à vos enfants, qui se pénètrent si vite de l'esprit du Carnaval. Pour garder et accroître ce climat de gaieté saine, de détente heureuse, de cordialité franchement canadienne et typiquement québécoise, voici une suggestion. Vous pourriez peut-être l'essayer... Pourquoi n'inviteriez-vous pas chez vous, dans votre maison, vos jeunes qui, après les célébrations extérieures, ne trouvent souvent pour tout refuge que le motel, le restaurant du coin ou l'hôtel. Au lieu d'une atmosphère étrangère, ils découvrirait une ambiance sympathique, un rayonnement authentique dans le sourire de chacun et ils créeraient leur bonheur en participant au contentement de tous. Un café chaleureusement servi, une liqueur familièrement offerte, un gâteau amicalement présenté, ne valent-ils pas mieux, pour augmenter la joie, que les consommations les plus raffinées impersonnellement déposées sur un cabaret de luxe? En effet, la présence des membres d'une même famille, d'un même groupe d'amis dans un "HOME" qui respire l'harmonie contribue largement à faire naître cette satisfaction qu'on goûte à parler le même langage, à chanter les mêmes chansons, à se réjouir en toute simplicité et franchise, loin des excès qui, à la fin, massacre toujours les bonheurs les plus grands. Si donc, chers parents, vous essayez le petit truc des rencontres d'après-soirées à votre domicile, vous jouirez, cette année, d'un CARNIVAL incomparable, car vous aurez créé vous-mêmes des occasions d'engendrer cette réelle jovialité qui inondera votre maison et les coeurs de tous ceux que vous aimez. Sur ce, nous vous souhaitons le plus heureux des "CARNAVALS".

Laurette-L. LAROCHE, présidente diocésaine de la L.C.F.

Les silhouettes et les tissus d'inspiration orientale demeurent populaires en Amérique du Nord

New-York (P.A.) — Les silhouettes et tissus d'inspiration orientale, conservent leur place sur la scène de la mode en Amérique du Nord, plus particulièrement pour les vêtements d'intérieur, et robes du soir. Cette note orientale a été mise en valeur par la mode de la robe-fourreau ou tunique, mais perdra sans doute un peu de sa popularité, sinon pour la silhouette, avec le retour de la taille ceinturée.

La silhouette orientale convient mieux encore aux vêtements d'intérieur, alors que la ligne toute droite est très appropriée. Pour ces vêtements, les femmes préfèrent en général, des tissus importés, ou encore des imprimés faits au pays et comportant des motifs d'art chinois, japonais ou indien.

Il est intéressant de noter qu'au moment où l'influence orientale se fait sentir dans le domaine de la mode en Amérique du Nord, des collections de couturiers occidentaux sont présentées avec grand succès en Orient. Des modèles provenant de 12 mai-

HOROSCOPE

SAMEDI, 25 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Soyez réaliste et sachez reconnaître le vrai du faux. Plus que jamais on compte sur votre détermination et votre soutien du détail.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Comme l'écrivait un grand penseur: "La vie est trop courte pour être petite", faites-la grande et ne tolérez aucune mesquinerie.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne vous fiez pas trop de ce que les autres pensent, leur opinion mérite autant de considération que la vôtre. Journée satisfaisante.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — On compte sur votre sympathie et votre aide matérielle. Cette fin de semaine fera sa marque dans le mois. Souriez.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous participerez à des événements qui requerront du sang-froid et de l'enthousiasme. Ne négligez pas vos vieux amis.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Obligez-vous à une diète bien équilibrée. On vous rappelle la nécessité d'être ponctuel. Vous y gagnez à vous faire connaître.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — L'ennui n'est pas bon conseiller, ne vous laissez pas duper par cet insolent. Vous aurez de nombreux intérêts à cultiver, si vous vous en donnez la peine.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Tolérance et patience obtiendront des résultats étonnants, aujourd'hui. Vous aurez des chansons dans le coeur et sur les lèvres.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Il ne suffit pas de dire que vous ferez "mieux" la prochaine fois, il faut lever ce défi que vous vous lancez.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne perdez pas confiance en vous-même, un entretien régulier de vos talents doit vous garder en forme et en confiance.

21 janvier au 19 février (Verseaux) — La souplesse vaudra mieux que la rigidité. Ne sacrifiez cependant pas tous vos desirs personnels.

20 février au 20 mars (Poissons) — Une journée mouvementée pour la plupart des natifs de ce signe. Prenez le temps de relaxer aussi souvent que nécessaire.

SI VOUS ETES NE UN 25 JANVIER

Vous avez une verve inimitable, un humour charmant et une prédilection marquée pour les voyages. Vous aimez rencontrer vos amis mais vous appréciez agrandir le cercle de vos connaissances et vous vous plaisez aisément avec de nouveaux venus. Vos ambitions ne sont pas extravagantes.

Recherchez la qualité

Les oignons jaunes sont particulièrement abondants cette année. Ils ont un goût moyennement fort et ils se prêtent à tous les usages. Il est important de choisir des oignons de bonne qualité. Achetez ceux qui sont brillants, fermes, bien séchés, de grosseur uniforme et propres. Evitez les oignons qui commencent à germer ou qui sont mous et humides. Entrez-les dans un endroit frais et sec. Les oignons gardés dans la cuisine se conservent pendant 2 à 3 semaines.

Courrier de Louise

L'extrémité de mes ongles se dédouble puis se casse. C'est inconvenant qui n'a été que passer, sur quatre de mes ongles, reste tenace sur une cinquième. L'ongle est cassé au ras de la chair. Sitôt qu'il repousse, ce qui est très long, il se dédouble dans l'épaisseur et se recasse. Que dois-je faire? — CURIEUSE.

— Il n'y a qu'à continuer à masser la base de votre ongle avec un corps gras pour essayer de le faire repousser entièrement, mais vous n'arriverez probablement pas à faire que l'ongle adhère davantage au doigt lui-même.

Advertisement for tapis ER and tapis Rochette et Fils Ltée, featuring images of the Eiffel Tower and a castle, and text about moquette and tapis.

tienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nou

Des dizaines de milliers de Juifs doivent la vie à l'action de Pie XII

LONDRES (Reuters) - L'intervention du pape Pie XII a permis de sauver des dizaines de milliers de Juifs durant la dernière guerre mondiale, a déclaré le président de l'Association anglo-juive, M. Maurice Edelman.

Il a dit à une réunion de l'Association que le pape l'avait informé personnellement en 1945 qu'il avait demandé secrètement au clergé catholique de recueillir et de protéger les Juifs, au plus fort de la persécution nazie.

M. Edelman faisait allusion aux critiques formulées contre Pie XII dans la pièce controversée "Le Vicaire". Son auteur, l'Allemand Rolf Hoch-

nuth, prétend que le pape n'a pas voulu condamner le nazisme.

"J'aimerais profiter de cette occasion pour rappeler ce que le pape Pie XII m'a dit lorsqu'il m'a rencontré après la guerre, il m'a reçu en audience privée et a parlé de l'Eglise, des nazis et des Juifs", a dit M. Edelman.

"Après avoir dénoncé l'antisémitisme comme un péché, il a dit que pendant la guerre il avait secrètement donné au clergé catholique l'ordre de recueillir et de protéger les Juifs. Grâce à cette intervention, des dizaines de milliers de Juifs ont été sauvés."

Le pape, a ajouté M. Edelman, a également déclaré que quoique l'Eglise et le communisme fussent inconciliables d'un point de vue religieux, il croyait toutefois qu'un modus vivendi pourrait être établi entre l'Est et l'Ouest.

"J'ai voulu apporter ce témoignage... parce qu'il souligne deux aspects importants de la situation mondiale", a-t-il dit.

"Les thèmes de la paix et de la fraternité, symbolisés par la rencontre entre le pape Paul VI et le président Shazar, d'Israël, à Megiddo, restent la doctrine constante du judaïsme comme du christianisme."

La lutte contre la lèpre, c'est le combat contre la misère qui doit engager tous les chrétiens

Par Roger Tessier, p.b.

Quand la bataille fait rage, il ne faut ni éviter le combat, ni chercher à l'oublier même lorsque, à l'heure du Carnaval, le cœur est à la réjouissance. En rédigeant ces lignes, je ne suis ni inconscient de l'esprit qui anime la région de Québec, ni audacieux à l'emporte-pièce, mais tout simplement confiant dans la charité du lecteur.

Cette bataille aussi rude que nécessaire, c'est la lutte incessante contre ce terrible mal qu'est la lèpre. Pour éveiller notre attention au moins une fois l'an, une Journée mondiale des Léprouvés a été organisée depuis 1954 à l'instigation de M. Raoul Follereau, l'infatigable "vagabond de la charité".

Pourquoi cette Journée? D'abord, pour obtenir que les malades de la lèpre soient soignés comme tous les autres malades, en respectant leur dignité et leur liberté d'homme. Ensuite, pour guérir les bien-portants de la peur absurde et parfois criminelle qu'ils ont de cette maladie et de ceux qui en sont atteints. Enfin, pour susciter un mouvement de sympathie active en faveur de ces malades. En d'autres termes, pour informer le grand public du vrai visage de la lèpre et des étapes du combat qui lui est livré.

Plutôt qu'un long exposé, voici quelques aspects forcément brefs de ce que monsieur Follereau appelle "la bataille de la lèpre".



A la léproserie de Mua, au Nyassaland, la petite Monica (au centre) est la preuve vivante que la lèpre se guérit. A ses côtés, ses infirmières dévouées: à gauche, Soeur Louis-Michel (Micheline Pettigrew de Québec) et à droite, Soeur Luce-Marie (Lucie Massicotte, de Trois-Rivières).

LA LÈPRE EXISTE TOUJOURS

Selon une statistique publiée par le professeur Prieto, en 1961, il y a en Afrique environ 3,100,000 lépreux. Une lutte active a été entreprise sur ce continent pour juguler cette maladie, mais les moyens sont trop souvent limités et ne permettent pas encore une bataille décisive.

Ainsi, en Rhodésie du Nord, on constate que la lèpre, gagne même du terrain, malgré les efforts conjugués du gouvernement et des missions, tant catholiques que protestantes. Une communication, lors au Congrès scientifique et médical qui s'est tenu à Lusaka, capitale du pays, en août 1963, révèle que ce pays a la plus forte proportion de lépreux au monde: un Africain sur cent est atteint du mal et, dans certaines régions, quatre Africains sur cent. En

1962, on comptait 12,736 lépreux. Le nombre des léproseries dirigées par les missionnaires est de 20, dont quatre par des catholiques. A Minza, ce sont des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Soeurs Blanches) originaires du Canada qui ont charge de la léproserie. Quant au gouvernement, il possède 9 centres de traitement de la lèpre et environ 390 dispensaires où sont soignés les malades légèrement atteints.

MAIS LA LÈPRE SE GUERIT

Si la bataille n'est pas facile, il y a de nombreuses victoires remportées. Le lépreux est de moins en moins considéré comme un hors-la-loi, un proscrit, ce qui facilite d'autant le dépistage des nouveaux cas et leur traitement. L'utilisation de nouveaux médicaments (en particulier les sulfones, comme le D.D.S., d'emploi facile sous forme de comprimés ou d'injections) a donné des armes puissantes aux hommes et aux femmes qui se dévouent auprès de ces malades.

C'est un véritable bulletin de victoire annuel que la cérémonie de remise des certificats de bonne santé qui se déroule à la léproserie de Buluba, en Ouganda, en présence de personnalités religieuses et civiles. En 1962, 556 certificats furent remis; en 1963, 398 autres certificats. Et cela, grâce au zèle des Soeurs Franciscaines Missionnaires d'Afrique.

GRACE A DE GÉNÉREUX COMBATTANTS
Nombreuses sont les bonnes volontés à l'œuvre dans la lutte contre la lèpre. J'ai déjà évoqué l'action des religieuses. Il ne faudrait pas oublier le concours des laïques: médecins, infirmiers et infirmières. Quant au prêtre, non seulement il apporte un réconfort spirituel au pauvre malade, mais souvent il oriente vers un centre de traitement le malade rencontré au cours de ses visites pastorales. Pour sa part, le frère missionnaire participera à l'effort commun en édifant les locaux nécessaires: habitations, dispensaires, hôpitaux.

Les Africains eux-mêmes participent à la bataille de la lèpre. Dans les léproseries, plusieurs malades guéris collaborent au traitement de leurs frères. Ou encore, comme c'est le cas à Dakar, au Sénégal, une Association d'Action sociale et d'Assistance aux Léprouvés vient de bâtir cent pièces d'habitation pour ces malades et se prépare, cette année, à activer la générosité des Dakarais à l'occasion de la Journée mondiale.

Il y a aussi les combattants de l'arrière... A Québec même et dans la région, plusieurs sections de la Ligue Catholique Féminine apportent une aide précieuse à des léproseries du Nyassaland, du Tanganyika et de la Rhodésie du Nord: argent, couvertures, bandages ont été acheminés vers ces régions de l'Est africain. Ces semaines-ci, le Cardinal Léger est venu apporter un appui important aux combattants de la lèpre. L'intérêt qu'a suscité son voyage en Afrique a largement dépassé les frontières de son archidiocèse.

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Pour aider les lépreux, on peut s'adresser à: L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, C.P. 220, Québec. LES SOEURS MISSIONNAIRES DE NOTRE-DAME D'AFRIQUE, 1749 Chemin Gomin, Silvery, Québec 6.

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

Le Carnaval se continue, mais la bataille de la lèpre aussi. En ce 26 janvier 1964, où se célèbre la onzième Journée Mondiale des Léprouvés, serons-nous moins généreux que les Sénégalais?

La XIe journée mondiale des Léprouvés

Ils travaillent... et ils chantent

A l'occasion de la XIe Journée Mondiale des Léprouvés, voici le message de son Fondateur, Raoul FOLLEREAU.

Fouiller les continents pour y découvrir de nouvelles misères, pour y dénoncer d'injustes malheurs, pour tenter d'y soulager, d'y protéger "les plus douloureuses minorités opprimées du monde", voilà ce que j'ai fait depuis trente années. Voilà ce que j'ai fait cette année.

Qu'ai-je vu? Sans doute encore — et en trop grand nombre, hélas! — des lépreux abandonnés, misérables et maudits. Mais aussi — enfin l'aurore! — des lépreux qui travaillent et qui chantent, des lépreux bâtisseurs, menuisiers, cordonniers, peintres ou tisserands. Des lépreux qui ne sont plus des "léprouvés", même s'ils ne sont pas tous délivrés de leur lèpre. Parce qu'ils sont devenus des hommes comme les autres.

Leur vie leur appartient: ils gagnent leur vie. Ils sont responsables et respectés. Ils travaillent. Ils sont des hommes. Alors ils chantent.

Ils sont chauffeurs de camion sur les routes du Sénégal, charpentiers ou maçons à Adzopé comme à Chiquan, pêcheurs à M'Balling, cultivateurs au Dahomey. A l'île Maurice, ils fabriquent des meubles pour les gens de la ville.

Je les ai vus, de même, en Inde, actionnant les tricoteuses mécaniques de Sepalanam, fabriquant des jouets à Vellore, des garnitures de table, voire du caoutchouc à Karigiri. Ils sont ailleurs infirmiers, garçons de bureau, veilleurs de nuit, marchands de journaux. J'ai même vu de mes premiers "enfants" aujourd'hui parfaitement guéris, devenu directeur d'école dans une grande capitale africaine!

Et tous ces miracles, sans qu'il eût fallu, pour les accomplir, autre chose qu'un peu de courage et beaucoup d'amour.

Ces hommes, jadis maudits, une immense joie gonfle partout leur cœur. Et les rires des lépreux et de ceux qui ont vaincu la peur qui les torturait, retentissent au cœur du monde.

Alors, avec quelle force, avec quelle foi! redisons-nous — et nous le redisons aussi longtemps qu'il le faudra: *Pourquoi pas ailleurs? Pourquoi pas partout?*

Tel sera le mot d'ordre de la XIème JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX.

Grâce à quelques hommes qui ont eu le courage de leur charité, arrachés aux léproseries-prisons, fosses communes pour les vivants, j'ai vu, un peu partout dans le monde, des malades de la lèpre installés là où ils doivent être: dans des hôpitaux, voire dans des pavillons spécialisés au sein de formations sanitaires urbaines. Comme n'importe quels autres malades.

Et je n'ai pas entendu dire qu'il en soit résulté des catastrophes.

Un peu partout... mais pas partout.

Pourquoi pas partout?

A l'hôpital Clarac de Port-de-France, lors de la Journée Mondiale des Léprouvés, j'ai vu la foule des visiteurs dévaliser en un instant les stands des objets fabriqués durant toute l'année par les malades. Et personne, que je sache, n'en fut contaminé. Alors?

Qu'on cesse donc — enfin! — de considérer la lèpre comme une maladie exceptionnelle et celui qui en est atteint comme un être à part.

La lèpre est parfois contagieuse. Il est normal, il est nécessaire que des mesures soient prises pour enrayer cette contagion. Comme on le fait pour toutes les autres maladies contagieuses. Rien de plus.

Le "Léprouvé" est un malade guérissable. Il doit se faire soigner, c'est non seulement un devoir, mais une obligation. Mais il exige d'être reconnu pour ce qu'il est: un homme. Fort des mêmes droits, protégé par les mêmes lois, assujéti aux mêmes disciplines civiques et sociales. Il ne demande pas de faveur. Il refuse tout traitement exceptionnel qui, aussi généreux qu'il puisse être, constituerait encore une forme de ségrégation.

Il n'a pas besoin de pitié, mais de justice et d'amour. Il repousse cet état de mendicité individuelle ou collective auquel nos hypocrites vertus l'ont trop souvent réduit. Il veut être un homme tout simplement. Un homme qui travaille et qui chante.

En le défendant contre une Société qui, trop longtemps, l'a méprisé, contre ceux qui abusent honteusement de sa misère et de son malheur, ou qui s'y taillent, avec une désarmante candeur, un héroïsme de pacotille, c'est l'homme, donc tous les hommes que nous servons.

Et que je servirai jusqu'au bout de la lutte ou jusqu'au bout de ma vie.

Raoul FOLLEREAU



● AU VATICAN. — Sa Sainteté le pape Paul VI a reçu en audience, au Vatican, le secrétaire d'Etat canadien l'hon. John Pickersgill et Mme Pickersgill, lors de leur visite à Rome. On les voit ici accompagnés du Saint Père à l'issue de leur rencontre. (UPI Téléphoto)

Une vraie trouvaille pour les desserts de carnaval.

LA TARTE INCROYABLE

Doric

FRUITS ET CRÈMES POUR TARTES

Prêts à servir

Faites-en l'essai, vous verrez pourquoi ils sont incroyables.

Savoir unique, résultat du choix méticuleux des fruits et autres ingrédients, joint à un procédé de cuisson exclusif à Doric.

Préparation complète, qui en fait un mets réellement prêt à servir dès qu'on en a ouvert le contenant.

On peut aussi les employer pour différents desserts tels que gâteaux, crème glacée, tartelettes, ou même sur les rôtis du déjeuner.

Le contenant de plastique est transparent, de format commode, facile à ouvrir et peut être réutilisé de nombreuses façons.

Prix spécial d'introduction

5¢ DE RABAIS



PRODUITS DE LALLEMAND INC. MAISON DE CHEZ-NOUS ESSENTIELLEMENT CANADIENNE

La mort d'un autre cardinal laisse prévoir l'imminence d'un nouveau consistoire

CITE DU VATICAN (P.A.)

La mort d'un autre cardinal catholique a donné naissance à de nouvelles conjectures à Rome où l'on croit fermement que le pape Paul VI convoquera prochainement un consistoire afin de combler les vides du Sacré Collège.

On laisse aussi entendre que le Souverain fera plusieurs choix en dehors de l'Italie, selon le désir qu'il a souvent manifesté de donner un ton plus international à la direction de l'Eglise.

Le cardinal Carlo Chiarlo, qui était âgé de 82 ans, est décédé mardi soir des suites d'une tumeur intestinale, à Lucce. Il était malade depuis plusieurs mois.

La mort du cardinal Chiarlo porte le nombre des cardinaux à 78. Il s'agit du troisième membre du Sacré Collège à disparaître depuis l'accession de Paul VI à la papauté, en juin

dernier, et le neuvième depuis le dernier consistoire, en mars 1962, lors duquel Jean XXIII avait porté le nombre des cardinaux à 87.

De source proche du Vatican, on croit que le prochain consistoire accordera la pourpre romaine à 22 nouveaux membres. Le Sacré Collège réunirait ainsi le total sans précédent de 100 cardinaux.

A la suite du décès du cardinal Chiarlo, un tiers des membres du Collège est d'origine italienne. Il y a actuellement dans l'Eglise catholique 52 cardinaux qui ne sont pas italiens et 26 cardinaux d'origine italienne, mais 20 de ces derniers seulement occupent des postes au sein de la Curie romaine, administration centrale de l'Eglise catholique.

Le pape Paul VI s'est souvent montré en faveur d'une internationalisation de la Curie.

Plan d'amajrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Remuez deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver

la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

AUDIENCE PUBLIQUE

DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL DANS LA PROVINCE

AVIS est par la présente donné que la Commission tiendra des séances publiques en la CHAMBRE 123 du PALAIS DE JUSTICE, à QUÉBEC, le mercredi 29 janvier 1964, à 10h.30 de l'avant-midi.

Les personnes, sociétés ou corporations qui ont soumis des notes ou mémoires à la Commission, de même que toutes autres personnes intéressées à la distribution du gaz naturel dans la province, pourront être entendues.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL (Province de Québec)

Me GILLES HEBERT 1454, rue de la Montagne, Chambre 216, Montréal, P.Q.
Secrétaire

Le laïc doit se convertir à l'Eglise

(Mgr Charbonneau)

"Je crois que la première conversion que le concile exige des laïcs, est une conversion à l'Eglise".
C'est ce qu'a déclaré hier son Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull, qui s'adressait à une centaine de directeurs spirituels réunis en congrès à la maison Montmorency, près de Québec.

à qui sait lire avec réalisme saint Paul et saint Jean, cela ne peut plus faire de doute. Par le baptême, en effet, on devient du Corps de l'Eglise; on passe en celle-ci.
Selon Mgr Charbonneau, il faut que les laïcs prennent profondément conscience du fait que le sort de l'Eglise repose sur eux tout autant que sur les clercs. Car les laïcs, disait-il, sont aux avant-postes. C'est de leur bouche ou du moins, du témoignage de leur vie que les hommes qui se convertissent à l'Eglise, a-t-il affirmé.
"Ils ne sont pas simplement les clients de l'Eglise, ils sont les responsables de celle-ci".
Selon lui, le concile a mis le point final à la vieille conception qui réservait aux prêtres et aux religieux le fait d'être missionnaire, ou qui du moins faisait de la vocation

missionnaire un privilège réservé à quelques élus.
Et il ajoute: "Il faudra que le laïc soit de plus en plus présent aux réalités terrestres pour y vivre une spiritualité de l'Incarnation". "Nous avons, jusqu'ici, été assez réticents ou du moins fort silencieux sur la mission qu'avait l'Eglise de poursuivre la réalisation du dessein créateur de Dieu. Nous avons considéré le progrès du monde comme n'intéressant l'Eglise que dans la mesure où des problèmes moraux s'y trouvaient engagés, et nous avons relégué le profane dans l'arrière fond de nos préoccupations."
Selon lui, l'Eglise ne se résume pas dans la hiérarchie et dans les clercs. Les laïcs sont aussi l'Eglise. Par leur vie quotidienne, par leur labeur, ils sont dans le progrès du monde, ils y collaborent acti-

vement. Cette collaboration occupe même chez eux plus de temps que la prière ou le culte.
Puis il ajoute: "Et ces actes de leur travail dit profane sont eux aussi des actes chrétiens s'ils les accomplissent dans la force de leur amour de leur humanité, tel le désir de rendre l'univers tel que Dieu le veut."
Selon Mgr Charbonneau, le laïc doit se donner une spiritualité de responsabilité. "Il faudra que nos laïcs se débarrassent du complexe d'infériorité dont nous sommes peut-être responsables pour avoir voulu tout commander et les avoir trop traités en mineurs", a-t-il affirmé.
Mgr Charbonneau est d'avis que le chrétien adulte, qui sait que l'Esprit Saint agit en lui pour lui dicter des attitudes d'Eglise, n'a pas à tirer sans

cesse la sonnette du presbytère avant de s'engager. Il doit être capable de discerner par lui-même les impératifs de sa foi, de juger de l'attitude qui s'impose.

Le directeur spirituel: un homme-clé dans un collège moderne

Selon le R. P. Florient Larivière, s.j., président général de la Fédération des collèges classiques, le directeur spirituel est un homme clé dans un collège classique moderne puisque c'est sur lui que repose en grande partie la formation spirituelle des étudiants.
Le père Larivière parlait dans le cadre du congrès des directeurs spirituels qui s'est terminé hier, à la maison Montmorency, près de Québec.

ment nouveau est venu s'ajouter, dit-il.
Il ajoute: "Il faut comprendre le chrétien du XXe siècle doit participer aux inquiétudes de son temps et qu'il doit y trouver un motif d'approfondissement de sa foi". "C'est le rôle du directeur spirituel de trouver les moyens de mieux présenter l'image du Christ aux étudiants".
Selon lui, il existe des valeurs chrétiennes qui ont plus de résonance chez nos contemporains. Ce sont: la vérité, l'authenticité, le mépris du formalisme, le don de soi, l'ouverture aux autres, ainsi que la pauvreté.

Selon lui, pour montrer l'importance de la commission des directeurs spirituels, il suffit de signaler le problème posé par les modifications en cours dans les programmes et les méthodes d'enseignement dans les collèges classiques. A titre d'exemple, le Père Larivière a exprimé l'avis que l'introduction au programme d'œuvres littéraires posant les problèmes les plus aigus de la destinée humaine, même si les professeurs invitent les élèves à une pratique plus poussée de la critique, détermine une difficulté nouvelle et exige déjà une plus grande maturité dans la foi. Selon le père Larivière, le travail du directeur spirituel ne s'exerce plus dans une zone aussi protégée. "Un élé-

ment nouveau est venu s'ajouter, dit-il.
Il ajoute: "Il faut comprendre le chrétien du XXe siècle doit participer aux inquiétudes de son temps et qu'il doit y trouver un motif d'approfondissement de sa foi". "C'est le rôle du directeur spirituel de trouver les moyens de mieux présenter l'image du Christ aux étudiants".
Selon lui, il existe des valeurs chrétiennes qui ont plus de résonance chez nos contemporains. Ce sont: la vérité, l'authenticité, le mépris du formalisme, le don de soi, l'ouverture aux autres, ainsi que la pauvreté.



● L'ECRIVAIN CLAIRE MARTIN A QUÉBEC. — La Société des Ecrivains de Québec recevait hier en fin d'après-midi la visite de Mme Claire Martin, présidente générale de la Société et de M. Léon Patenaude, secrétaire général. Sur cette photographie prise à cette occasion nous voyons de gauche à droite M. Léon Patenaude, M. Charles-Marie Bissonnault, président de la Société des Ecrivains de Québec et Mme Claire Martin. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



Les comparutions présentent des causes bien compliquées

Raymond Tessier, du 640 Grande-Allée, infirmier de 46 ans, a copié de 8 mois de prison hier, lorsqu'il s'est reconnu coupable d'avoir, le 28 décembre, frustré Terreau et Racine ainsi que Clinic Ltée respectivement de \$20 et de \$181.33 et le 31 décembre, d'avoir commis une infraction semblable au montant de \$275,73 à la Pharmacie Livernois. Le prévenu comparait devant le juge Paul Roy.

avec des "chums" de l'armée et je n'avais pas trop porté attention au fait qu'il n'était pas propriétaire d'une automobile. La police nous a arrêtés au moment où je débarquais devant chez nous.
Le juge a changé son plaidoyer en celui de non coupable et a fixé la cause au 31 janvier.

Un jeune homme de 18 ans, sans dossier antérieur, a été condamné par le juge Alphonse Garon à 8 jours de prison sans option d'amende pour le vol d'une auto de \$4,500, dans la nuit du 22 au 23 janvier. De plus le jeune homme devra payer une amende de \$100, ou purger 3 mois supplémentaires de prison. A la demande du magistrat, l'adolescent avait au préalable expliqué qu'il avait forcé la serrure pour s'emparer du véhicule.
"La prochaine fois, vous laisserez les autos tranquilles", a dit le juge.

Les prévenus expliquèrent comment la brutale attaque se serait produite. C'était le soir, ils avaient bu à l'hôtel. A la sortie de l'établissement, ils découvrirent qu'une auto obstruait la rue.
L'avisertirent le gérant de l'auberge qui signala le fait au propriétaire de l'auto. Dehors, la présumée victime, un "jack" de 67" a saisi le plus jeune des deux frères à bras-le-corps et lui a demandé de venir dans son "char".
Le juge Garon: "Non coupables. Cause remise au 30. Cautionnement personnel de \$200".
Les accusés: "On a plaidé non coupables?"

Invités à prendre un verre de bière, ils prennent la caisse

Deux jeunes hommes étaient accusés d'avoir volé, chacun, une caisse de bière, le 22 janvier à la Brasserie Dow. Ils plaidèrent coupables avec explication.
On était invités à aller prendre un verre à la brasserie et on a eu beau chercher sur les trois étages, on n'a pas trouvé la place. Alors...
"Vous étiez invités à prendre une bouteille et vous avez pris une caisse", remarqua le juge Garon.

Avant de rendre sa sentence, le magistrat se fit lire les dossiers des prévenus. L'un de ceux-ci n'avait été condamné que pour du fléage, du désordre et autres effractions de ce genre. Le juge le condamna à \$100 d'amende ou à 15 jours.
Le second avait un bien mauvais dossier antérieur: fraude, vols, vols avec effractions, vols, tentative de fraude.
Condamnation: un mois de prison.

M. Pinard aux constructeurs de routes

Les plans conjoints dans le domaine routier fréquemment peu réalistes

Par Jean Martel
"Les plans conjoints (avec participation du provincial et du fédéral) dans le domaine routier sont fréquemment peu réalistes car ils manquent de flexibilité et ne conviennent pas toujours aux besoins particuliers des provinces".

même si le gouvernement dépense de fortes sommes d'argent pour les routes qui se dirigent vers les terrains de l'Exposition internationale. Le budget consacré à l'entretien et à la construction du réseau routier régional et rural sera "accru en fonction des besoins nouveaux qui se font jour: décentralisation de l'industrie, liaison des régions aux grandes artères, échanges sociaux, etc."
Planification
M. Pinard a montré aussi la nécessité de planifier le programme de voirie, c'est-à-dire la nécessité de se laisser guider

par certains principes, par certaines considérations majeures.
"L'établissement d'un programme routier doit tenir compte des besoins futurs, besoins qui seront eux-mêmes influencés par les politiques et les décisions en matière de voirie. Bien souvent, la construction d'une route se justifie, au point de vue économique, beaucoup plus par les développements futurs qu'elle entraîne et les besoins qu'elle crée qu'en raison de sa nécessité immédiate".
Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie

dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".

de l'industrie de la région de Montréal. Bien souvent, la construction d'une route se justifie, au point de vue économique, beaucoup plus par les développements futurs qu'elle entraîne et les besoins qu'elle crée qu'en raison de sa nécessité immédiate".
Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie de dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".

de l'industrie de la région de Montréal. Bien souvent, la construction d'une route se justifie, au point de vue économique, beaucoup plus par les développements futurs qu'elle entraîne et les besoins qu'elle crée qu'en raison de sa nécessité immédiate".
Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie de dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".

de l'industrie de la région de Montréal. Bien souvent, la construction d'une route se justifie, au point de vue économique, beaucoup plus par les développements futurs qu'elle entraîne et les besoins qu'elle crée qu'en raison de sa nécessité immédiate".
Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie de dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".

de l'industrie de la région de Montréal. Bien souvent, la construction d'une route se justifie, au point de vue économique, beaucoup plus par les développements futurs qu'elle entraîne et les besoins qu'elle crée qu'en raison de sa nécessité immédiate".
Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie de dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".



● L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES. — L'Association des Constructeurs de Routes du Québec a élu, hier, son nouveau bureau de direction pour l'année 1964, lors du congrès de l'Association tenu au Château Frontenac. Sur la photo, on voit, de gauche à droite, M. Guy Lachance, de Québec, secrétaire-trésorier, M. Donat Simard, de Québec, vice-président, M. Gaston-A. Mailhot, du comté de Bagot, président, et M. G.-A. Verge, de Québec, vice-président.

"Il arrive aussi que les provinces qui adhèrent à des programmes conjoints sont souvent forcées d'entreprendre des projets qui ne respectent pas nécessairement les priorités qu'elles ont elles-mêmes déjà établies".
De plus, le ministre a dit que les plans conjoints sont un "danger majeur à l'autonomie provinciale, puisque, pour profiter des fonds disponibles, les provinces doivent obéir à des directives venant d'Ottawa".

L'Association des constructeurs de routes demande que la méthode de la soumission soit amendée

Par Jean Martel
L'Association des Constructeurs de Routes du Québec a décidé de demander au ministre de la Voirie d'envisager la possibilité d'accorder les contrats d'une manière différente de celle qui est actuellement en vigueur.

Conventions collectives
L'Association s'oppose à ce que les conventions collectives aient juridiction sur les travaux de ponts, viaducs, tunnels et spécialement sur les heures de travail. Un mémoire présenté par l'Association recommandait que ces travaux reviennent sous la juridiction de l'Office des Justes Salaires avec un maximum de 60 heures de travail par semaine.

Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie de dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".

Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie de dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".

Si vous êtes LAS
TOUT LE TEMPS
De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux — dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez voir sur Dodd's.

Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie de dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".

Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie de dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".

Le ministre que la Voirie a fait remarquer que la décentralisation de l'industrie de dehors de la région de Montréal repose sur un réseau routier rapide et économique dans toute la province.
Dépenses
Les sommes d'argent, a dit M. Pinard, que la Province consacrent à la construction et à l'entretien des routes et des ponts sont augmentées d'environ deux fois et demie par rapport aux années d'après-guerre. "Mais c'est à l'échelle d'un milliard qu'il faut évaluer les dépenses qu'entraînerait le développement rationnel de notre réseau routier au cours des quatre prochaines années".

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
656 est. rue ST-JOSEPH, QUÉBEC - TEL. LA 4-1140

TAPIS NOLLET TUILES ENR.
2087 de la Canadière Tél.: 661-7144 (face à Steinberg)
TAPIS - TUILES - TAPISSERIE | Chaque ochat de \$10.
Passage - Estimé gratuitement | vous donne droit à un coupon pour garder un appareil étéréphonique d'une valeur de \$20.00

La recherche agricole en France est très poussée (Dr Gauthier)

Devant les membres de la section de Québec de l'Institut Agricole du Canada réunis, le 20 janvier, au Pavillon Pollack, en la Cité universitaire Laval, à l'occasion de leur dîner-causerie mensuel, le Dr Georges Gauthier, directeur du service de la Recherche, de l'Enseignement et de l'Information, au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, a parlé de l'organisation de la recherche, de l'enseignement et de l'information agricoles en France. La réunion était sous la présidence du Dr Gérard Ouellet, professeur à la Faculté d'Agriculture de Laval. Plusieurs membres de la Corporation des Agronomes de la section de Québec avaient accepté l'invitation de leurs confrères de l'Institut.
Le conférencier a fait part à son auditoire de quelques-unes des observations faites lors de sa visite de la France agricole, en février dernier, à l'occasion du congrès de Genève, sur la science et la technique

150 millions de téléphones

Maîtrise absolue de la technique de transmission

Selon M. Lavallé, conférencier au téléphone Bell du Canada qui prononçait une causerie hier devant les membres du Progress Club de Québec, il existe actuellement 150 millions de téléphones dans le monde. Chacun de ces téléphones peut être relié aux autres par fils, par câble ou par radio.
Or la technique de la transmission au-dessus de la terre, sous l'eau et à travers la plupart des éléments qui composent notre univers a été maîtrisée à un tel point que les ingénieurs se sont tournés vers l'espace comme véhicule des signaux téléphoniques autour de la terre.

Le câble coaxial est un outil important pour la transmission d'un grand nombre de conversations téléphoniques. En utilisant deux tubes de cuivre à peine plus gros qu'un crayon, avec au centre, un fil dont la grosseur se compare à une mine de crayon, il est possible de transmettre simultanément 1.800 conversations téléphoniques. Ce câble qui est composé de 12 tubes peut transmettre en même temps six émissions de télévision.
Câble transocéanique
Le câble transocéanique a été utilisé pour la première fois en 1956. A l'heure actuelle, il y a des milliers de milles de ce câble qui est enfoui au fond des océans du monde.
Avant cette invention, on utilisait la radio pour envoyer des messages outre-mer.

Un autre mode de communication qui est devenu familier depuis la guerre est le relais radiophonique à micro-ondes. Les tours de ce réseau parcourent le pays d'un océan à l'autre, et transmettent avec efficacité des conversations téléphoniques et des émissions de télévision. Ce réseau à micro-ondes consiste en ondes radio-phoniques à hautes fréquences qui se propagent en ligne droite d'un pylône de transmission à un autre, où elles sont reçues et amplifiées. Rien ne doit s'interposer entre les deux pylônes dans le parcours du signal.



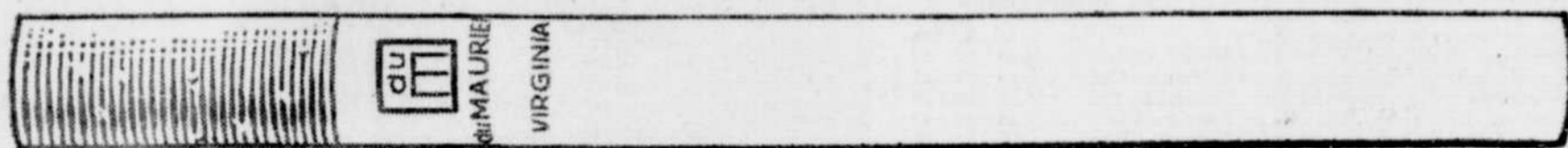
● NOUVEL EXECUTIF. — Le Conseil d'administration du Service d'Accueil Inc. a tenu, hier soir, une réunion spéciale au Conseil Central des Œuvres de Québec. Les membres de ce Conseil se sont réunis en vue d'étudier la situation que pose l'arrivée massive des visiteurs pendant la période du Carnaval. Le Conseil a décidé d'apporter sa collaboration aux autorités du Carnaval pendant la durée des réjouissances. Signalons que le Service d'Accueil Inc. maintient, à l'année longue, un kiosque à la gare du Palais. Les visiteurs téléphonent s'y adresser entre 9.00 et 6.00 hrs. Son numéro de téléphone est 524-4621 (ext. 32). On remarque sur la photo, les cinq nouveaux membres de l'Exécutif: Mlle Rose-Aimée Fioury, c.a., trésorière, M. Paul Lavallé, l.s.p., secrétaire, M. l'abbé Gérard Lortie, conseiller, et (assistés) Mlle Andrée Gravel, H.E.C., vice-présidente, et Marguerite Laineuse, l.s.p., présidente. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

POLLACK QUÉBEC
LUNETTE AUDITIVE
nouvelle ZENITH "Z-20"
NOUVEL APPAREIL 1964
ZENITH
CLARTÉ ET PRÉCISION
AVEC LE NOUVEAU "Z-20"
Le nouvel appareil ZENITH "Z-20" mince et ultra-léger dans le microphone est placé à l'avant de l'oreille. Le système acoustique est accordé scientifiquement pour assurer une plus grande clarté, un meilleur entendement. Faites-en l'essai. Aucune obligation de votre part.
● test audiométrique sans frais
● entente prévue
● cordes et piles pour tous les genres d'appareils
Pour plus amples renseignements, utilisez le coupon ci-dessous
Appareils auditifs ZENITH. M. Pollack Limitée, C. P. 1277
J'aime avoir gratuitement des renseignements sur les fameux appareils auditifs Zenith.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tél. _____
Rendez-vous à domicile sur demande. Tél.: 529-9111 poste 59
Pollack — APPAREILS AUDITIFS — Rez-de-chaussée

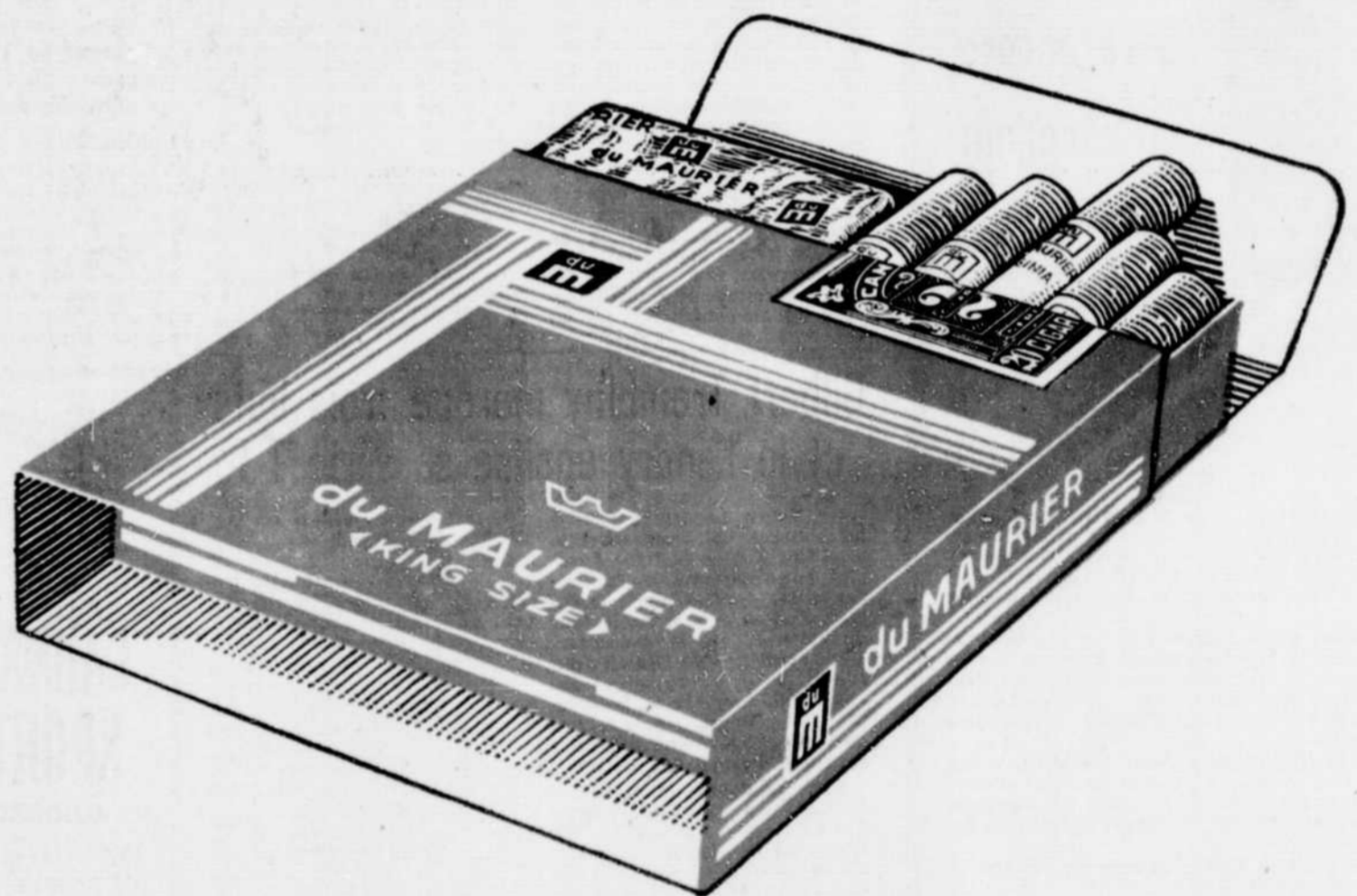
la voici!

du MAURIER

king



SIZE



RICHARD GARNEAU,
commentateur renommé du
football canadien et des Jeux
Olympiques à Radio-Canada.

au prix régulier!

Depuis des années, du Maurier est la cigarette à bout filtre la plus populaire au Canada. Et voici enfin la cigarette du Maurier "King Size" à l'intention des fumeurs qui préfèrent ce format. Rien n'a changé...sauf la longueur. Essayez donc la du Maurier "King Size"...vous verrez jusqu'à quel point une cigarette à bout filtre peut vraiment être savoureuse.

- Format extra-long
- Même super-filtre exclusif "Miltel", le filtre le plus efficace jamais conçu qui augmente le plaisir de fumer
- Mêmes tabacs de Virginie de haute qualité, vieillis à point, mais en plus grande quantité.

Plus que jamais...la vogue est à
du MAURIER
la cigarette de bon goût

Formats RÉGULIER et KING SIZE
maintenant offerts en paquets de 20 ou 25 cigarettes



Sports en Coulisse

Par Jacques Reudin

Les As ont ouvert en beauté le carnaval

Ceux qui se contentent de regarder le hockey à la télévision ne peuvent prétendre voir ce qu'il y a de mieux dans notre sport national...



32 buts en six joutes; voilà ce que les As ont servi à leurs rivaux et offert à leurs supporters au cours des trois dernières semaines.

Quel est donc le carburant qu'utilisent les As en ce moment pour être aussi explosifs, aussi percuteurs? Cette force centrifuge qui les pousse ainsi est ni liquide ni solide...

Même si leur avance est encore très fragile en tête de leur section, les porte-couleurs de la vieille capitale peuvent se décontracter quelque peu aujourd'hui et demain...

Pendant leur absence, nous doutons que leurs partisans (les vrais) se donnent la peine de regarder le hockey à la TV. Ils chercheront plutôt une détente du côté des attractions du carnaval que les As ont ouvert en beauté, hier soir...



Le bonspiel aura encore un excellent président

Le bonspiel international, qui débutera officiellement dimanche et officiellement lundi matin, se déroulera durant toute la semaine prochaine sous la présidence de M. Roméo Roy...

Son choix n'est pas un effet du hasard. M. Roméo Roy est loin d'être un étranger du bonspiel car ce sera la vingtième année consécutive qu'il prend une part active à ce grand événement du curling.

La passion sportive de M. Roméo Roy n'a pas toujours été dirigée exclusivement vers le curling. C'est un ancien joueur de hockey qui a évolué jadis dans l'équipe où s'alliait également le père de Camille Henry.

Nous nous en voudrions de ne pas souligner, enfin, que M. Roméo Roy s'est vivement intéressé au Tour cycliste du St-Laurent en prenant la tête du comité de réception local qui avait si bien su préparer le départ et l'arrivée des coureurs en 1962.

Le bonspiel international 1964 marchera sur des roulettes avec un tel président...

En souplesse...

M. Michel Dehouck regrette encore de n'avoir pu s'enroler dans l'Armée canadienne en 1914, pour aller combattre en Europe. Selon lui, il aurait pu rendre de précieux services grâce à ses facultés de parler le flamand, l'allemand et l'anglais.

Si la neige reste figée dans le ciel, les stations de sport d'hiver offrent des pentes en excellentes conditions aux skieurs. Il y a actuellement 16 pouces de neige au Lac. La surface est granuleuse sur fond dur.

Don Paquette va se faire PLAQUER par la justice



Don PAQUETTE

Don Paquette, des Alouettes de Montréal a comparu aujourd'hui à St-Jérôme sous une accusation de conduite dangereuse hit and run à la suite d'un incident survenu à St-Sauveur dimanche soir dernier.

NOUVEAU FEU D'ARTIFICE AU COLISEE

LES AS PARALYSENT UNE AUTRE FOIS LEURS RIVAUX MAIS WORSLEY PERD INJUSTEMENT SON BLANCHISSAGE

Par Jean POULIOT

Les As de Québec ont continué à jouer au chat et à la souris avec les Bears de Hershey et pour répondre au gain de ses derniers enregistrés mercredi, ils ont remporté un autre triomphe sur Rochester, cette fois au compte de 6 à 1 pour reprendre une avance de trois points en tête de la division Est avec quatre parties jouées de plus.

Ed Babiuk a suivi le même script que mardi, blanchissant les As au premier vingt, mais accordant trois buts dans chacun des autres engagements. Ses coéquipiers ont réussi leur unique but à la 3e période en profitant d'une trop grande avidité des As sur un jeu de puissance.

Floyd Curry a trouvé que ses hommes ont eu trop beau jeu, parce que les Américains ont tout simplement lâché, au lieu de redoubler efforts devant les blessures qui les affligent.

Après une première période sans point où les As durent tuer une punition à Bill Dineen, les Américains ne furent pas aussi chanceux pendant une offensive d'Al Arbour au début de la 2e période. Alors que Babiuk jonglait avec un lancer dans son gant, à la hauteur de la ceinture, Keke Morton frappa le disque à la façon d'un joueur de baseball et l'arbitre Vern Buffey était bien placé pour juger de la hauteur légale du coup.

Cliff Pennington, qui avait préparé ce premier but en compagnie de Bill Sutherland, fut l'ingénieur du second également. Sa passe de la ligne bleue des As à la ligne bleue du Rochester plaça Don Blackburn seul avec Babiuk. Après que celui-ci eut plongé pour effectuer un arrêt spectaculaire, Hicks n'eut aucune difficulté à expédier le retour dans le filet, faisant bénéficier les 8,822 spectateurs de son 25e but de la saison, ayant marqué son 20e sur la route.

Worsley se montra superbe contre la ligne centenaire et sauva seul avec Corbett. Quand Rochester écopa d'une punition pour avoir eu six hommes sur la glace, les As ne furent pas dangereux. Worsley sauva contre Gamble à la 12e minute, puis Gauthier réussit son premier but de la saison avec un formidable lancer frappé de la pointe sur une attaque en masse.

Perdu dans cette douzaine de buts alloués en deux joutes, Crozier envoya encore une fois un joueur de trop, mais Buffey ferma les yeux.

Un bon jeu de défense plongait devant lui, passa entre les jambes de Babiuk. Ce dernier fut toutefois appelé à la 3e période en profitant d'une trop grande avidité des As sur un jeu de puissance.

Un attelage peut compter aussi peu que cinq chiens à la première étape et trois aux deux autres, mais certains concurrents en présenteront autant de 15. L'épreuve est un des événements les plus pittoresques dans les cadres du Carnaval d'Hiver et est reconnue comme une des plus dures compétitions dans les courses de chiens.

Le président Tom Brown a déclaré, lors d'une entrevue hier, qu'on s'attendait à 43 inscriptions. Toutefois, en raison du manque de neige cette année, très peu d'attelages sont en condition pour une course de cette envergure. Ainsi, on compte aucune inscription de la vallée d'Ottawa et un nombre inférieur à l'ordinaire du district de Québec.

On n'en compte pas moins six attelages américains, dont celui du champion de l'an dernier, Keith Bryar, de Laconia, N.H.

Parmi les autres concurrents de Laconia, on note Johnny Piscopo, Ed Gaudreau et Debie Morburg, tandis que deux vétérinaires du Massachusetts, les Drs Charles Bedford, de Deerfield, et Roland Lombard, d'Auburndale, sont également de la partie.

Le gagnant recevra le baiser de la reine du carnaval dimanche, mais tous participeront à un tirage donnant droit à une croisière sur le Saguenay.

Les directeurs de la compétition signalent que la piste est en très bon état, ce qui évitera probablement les blessures aux chiens.

Toutefois, lors d'une épreuve aussi longue que celle-ci le gros problème demeure la raideur des muscles. Ainsi, plusieurs subissent souvent ce malaise après la première étape et ne sont plus capables de courir le lendemain. C'est pourquoi les conducteurs passent la nuit à leur donner des massages afin d'éviter ces difficultés.

Il arrive également que les chiens se battent entre eux ou s'en prennent à des chiens errants sur la piste, ce qui a déjà fait perdre des courses.

La valeur principale de l'équipe demeure l'instinct du premier chien et le contrôle du conducteur ainsi que la force et la rapidité de l'attelage.

Le premier départ a été donné à 12h30 à la piste de courses. C'est à la même heure et au même endroit que débuteront l'étape de samedi et celle de dimanche.

Le premier ministre Pearson a déclaré, mercredi, qu'il avait pu constater un accord parfait entre lui-même et le président Johnson sur la question de savoir quel est le plus grand quart-arrière des Etats-Unis.

M. Pearson a dit à sa conférence de presse qu'il avait pris le parti de Y. A. Tittle, des Giants de New York et que M. Johnson opta pour Sammy Baugh, le quart-arrière des Redskins de Washington à sa retraite, qui fit naguère partie de l'équipe de la Christian University du Texas. Ils sont tous deux nés au Texas.



Ed Babiuk et Al Arbour, (caché par Babiuk) unissent leurs efforts pour bloquer une attaque de Terry Gray, alors que Kent Douglas et Bronco Horvath surveillent de près.

Dans l'Américaine

	B	A	Pts
Hicks, Qué	26	27	53
Morton, Qué	20	31	51
Marshall, Pro	21	29	50
Glover, Cle	14	33	47
Horvath, Roc	13	33	46
Lunde, Buff	23	22	45
Brilliant, Pro	22	23	45
Baluik, Pro	19	26	45
Bartlett, Pro	16	29	45
Ehman, Roc	20	24	44

Le dog-derby international a débuté cet après-midi

Le Dog Derby international a débuté aujourd'hui alors que 17 attelages de chiens ont pris le départ à la piste de courses Jacques-Cartier pour une première étape de 27 milles. Ils répercuteront l'exploit samedi et dimanche et le gagnant de chaque étape se méritera une bourse de \$200, tandis que le gagnant de l'ensemble de la course récoltera \$500. Ainsi, un concurrent peut amasser \$1,100 des prix totaux de \$3,600.

Un attelage peut compter aussi peu que cinq chiens à la première étape et trois aux deux autres, mais certains concurrents en présenteront autant de 15. L'épreuve est un des événements les plus pittoresques dans les cadres du Carnaval d'Hiver et est reconnue comme une des plus dures compétitions dans les courses de chiens.

Le gagnant recevra le baiser de la reine du carnaval dimanche, mais tous participeront à un tirage donnant droit à une croisière sur le Saguenay.

Les directeurs de la compétition signalent que la piste est en très bon état, ce qui évitera probablement les blessures aux chiens.

Toutefois, lors d'une épreuve aussi longue que celle-ci le gros problème demeure la raideur des muscles. Ainsi, plusieurs subissent souvent ce malaise après la première étape et ne sont plus capables de courir le lendemain.

Il arrive également que les chiens se battent entre eux ou s'en prennent à des chiens errants sur la piste, ce qui a déjà fait perdre des courses.

La valeur principale de l'équipe demeure l'instinct du premier chien et le contrôle du conducteur ainsi que la force et la rapidité de l'attelage.

Le premier départ a été donné à 12h30 à la piste de courses. C'est à la même heure et au même endroit que débuteront l'étape de samedi et celle de dimanche.

Le premier ministre Pearson a déclaré, mercredi, qu'il avait pu constater un accord parfait entre lui-même et le président Johnson sur la question de savoir quel est le plus grand quart-arrière des Etats-Unis.

M. Pearson a dit à sa conférence de presse qu'il avait pris le parti de Y. A. Tittle, des Giants de New York et que M. Johnson opta pour Sammy Baugh, le quart-arrière des Redskins de Washington à sa retraite, qui fit naguère partie de l'équipe de la Christian University du Texas. Ils sont tous deux nés au Texas.

Le gagnant recevra le baiser de la reine du carnaval dimanche, mais tous participeront à un tirage donnant droit à une croisière sur le Saguenay.

Les directeurs de la compétition signalent que la piste est en très bon état, ce qui évitera probablement les blessures aux chiens.

Toutefois, lors d'une épreuve aussi longue que celle-ci le gros problème demeure la raideur des muscles. Ainsi, plusieurs subissent souvent ce malaise après la première étape et ne sont plus capables de courir le lendemain.

Il arrive également que les chiens se battent entre eux ou s'en prennent à des chiens errants sur la piste, ce qui a déjà fait perdre des courses.

La valeur principale de l'équipe demeure l'instinct du premier chien et le contrôle du conducteur ainsi que la force et la rapidité de l'attelage.

Le premier départ a été donné à 12h30 à la piste de courses. C'est à la même heure et au même endroit que débuteront l'étape de samedi et celle de dimanche.

Le premier ministre Pearson a déclaré, mercredi, qu'il avait pu constater un accord parfait entre lui-même et le président Johnson sur la question de savoir quel est le plus grand quart-arrière des Etats-Unis.

M. Pearson a dit à sa conférence de presse qu'il avait pris le parti de Y. A. Tittle, des Giants de New York et que M. Johnson opta pour Sammy Baugh, le quart-arrière des Redskins de Washington à sa retraite, qui fit naguère partie de l'équipe de la Christian University du Texas. Ils sont tous deux nés au Texas.

Le dog-derby international a débuté cet après-midi

Le Dog Derby international a débuté aujourd'hui alors que 17 attelages de chiens ont pris le départ à la piste de courses Jacques-Cartier pour une première étape de 27 milles. Ils répercuteront l'exploit samedi et dimanche et le gagnant de chaque étape se méritera une bourse de \$200, tandis que le gagnant de l'ensemble de la course récoltera \$500. Ainsi, un concurrent peut amasser \$1,100 des prix totaux de \$3,600.

Un attelage peut compter aussi peu que cinq chiens à la première étape et trois aux deux autres, mais certains concurrents en présenteront autant de 15. L'épreuve est un des événements les plus pittoresques dans les cadres du Carnaval d'Hiver et est reconnue comme une des plus dures compétitions dans les courses de chiens.

Le gagnant recevra le baiser de la reine du carnaval dimanche, mais tous participeront à un tirage donnant droit à une croisière sur le Saguenay.

Les directeurs de la compétition signalent que la piste est en très bon état, ce qui évitera probablement les blessures aux chiens.

Toutefois, lors d'une épreuve aussi longue que celle-ci le gros problème demeure la raideur des muscles. Ainsi, plusieurs subissent souvent ce malaise après la première étape et ne sont plus capables de courir le lendemain.

Il arrive également que les chiens se battent entre eux ou s'en prennent à des chiens errants sur la piste, ce qui a déjà fait perdre des courses.

La valeur principale de l'équipe demeure l'instinct du premier chien et le contrôle du conducteur ainsi que la force et la rapidité de l'attelage.

Le premier départ a été donné à 12h30 à la piste de courses. C'est à la même heure et au même endroit que débuteront l'étape de samedi et celle de dimanche.

Le premier ministre Pearson a déclaré, mercredi, qu'il avait pu constater un accord parfait entre lui-même et le président Johnson sur la question de savoir quel est le plus grand quart-arrière des Etats-Unis.

M. Pearson a dit à sa conférence de presse qu'il avait pris le parti de Y. A. Tittle, des Giants de New York et que M. Johnson opta pour Sammy Baugh, le quart-arrière des Redskins de Washington à sa retraite, qui fit naguère partie de l'équipe de la Christian University du Texas. Ils sont tous deux nés au Texas.

Le gagnant recevra le baiser de la reine du carnaval dimanche, mais tous participeront à un tirage donnant droit à une croisière sur le Saguenay.

Les directeurs de la compétition signalent que la piste est en très bon état, ce qui évitera probablement les blessures aux chiens.

Toutefois, lors d'une épreuve aussi longue que celle-ci le gros problème demeure la raideur des muscles. Ainsi, plusieurs subissent souvent ce malaise après la première étape et ne sont plus capables de courir le lendemain.

Il arrive également que les chiens se battent entre eux ou s'en prennent à des chiens errants sur la piste, ce qui a déjà fait perdre des courses.

La valeur principale de l'équipe demeure l'instinct du premier chien et le contrôle du conducteur ainsi que la force et la rapidité de l'attelage.

Le premier départ a été donné à 12h30 à la piste de courses. C'est à la même heure et au même endroit que débuteront l'étape de samedi et celle de dimanche.

Le premier ministre Pearson a déclaré, mercredi, qu'il avait pu constater un accord parfait entre lui-même et le président Johnson sur la question de savoir quel est le plus grand quart-arrière des Etats-Unis.

M. Pearson a dit à sa conférence de presse qu'il avait pris le parti de Y. A. Tittle, des Giants de New York et que M. Johnson opta pour Sammy Baugh, le quart-arrière des Redskins de Washington à sa retraite, qui fit naguère partie de l'équipe de la Christian University du Texas. Ils sont tous deux nés au Texas.

Gilbert Tremblay marque trois buts et le Landry égalise sa série 1-1

Le Roger Landry a égalisé les chances un à un dans la semi-finale B de la ligue Juvenile en disposant du Québec. D'abord par 4 à 2, Gilbert Tremblay a mené le bal avec le tour du chapeau, les autres compteurs étant Roland Drolet, Jean Rioux, Roger Arsenault et Richard Morency.

Dans la deuxième rencontre le C.T.R. a pris les devants 2 à 0, grâce à un gain de 4-2. L'instructeur Rosaire Johnson, du Beauport, s'est plaint du fait que l'arbitre avait décerné les six premières punitions de la joute à son club, n'en donnant que deux à la fin aux vainqueurs.

Le club de 9e du Séminaire a tenu hier, dans la petite salle du local de son premier concours de la saison, un slalom pour les skieurs de la classe B. La température était de 22 degrés au-dessus de zéro.

Le club de 9e du Séminaire a tenu hier, dans la petite salle du local de son premier concours de la saison, un slalom pour les skieurs de la classe B. La température était de 22 degrés au-dessus de zéro.

Le club de 9e du Séminaire a tenu hier, dans la petite salle du local de son premier concours de la saison, un slalom pour les skieurs de la classe B. La température était de 22 degrés au-dessus de zéro.

Le club de 9e du Séminaire a tenu hier, dans la petite salle du local de son premier concours de la saison, un slalom pour les skieurs de la classe B. La température était de 22 degrés au-dessus de zéro.

Le club de 9e du Séminaire a tenu hier, dans la petite salle du local de son premier concours de la saison, un slalom pour les skieurs de la classe B. La température était de 22 degrés au-dessus de zéro.

Le club de 9e du Séminaire a tenu hier, dans la petite salle du local de son premier concours de la saison, un slalom pour les skieurs de la classe B. La température était de 22 degrés au-dessus de zéro.

Le club de 9e du Séminaire a tenu hier, dans la petite salle du local de son premier concours de la saison, un slalom pour les skieurs de la classe B. La température était de 22 degrés au-dessus de zéro.

Le club de 9e du Séminaire a tenu hier, dans la petite salle du local de son premier concours de la saison, un slalom pour les skieurs de la classe B. La température était de 22 degrés au-dessus de zéro.

Le club de 9e du Séminaire a tenu hier, dans la petite salle du local de son premier concours de la saison, un slalom pour les skieurs de la classe B. La température était de 22 degrés au-dessus de zéro.



CARNAVAL SPORTIF AUJOURD'HUI

1h.00 : 1ère étape du Dog-derby. Départ et arrivée au club de courses Jacques-Cartier.

6h.00 : Place Finlay : Souque à la corde au Festival de la Basse-Ville.

10h.00 a.m. : Place Finlay : Souque à la corde.

1h.00 : 2e étape du dog-derby.

1h.00 : Place Finlay : Courses de filles et garçons de table.

1h.30 : Patinoire de l'Esplanade olympique d'hiver de la St-Jean-Baptiste.

2h.00 : Championnat canadien de sauts de borlis en patins au Colisée.

3h.00 : Finales de souque à la corde au Festival de la Basse-Ville.

5 h.00 : Rest. Chez Eugène vs Marine Club; 2h.40 : Léo Boulet vs Claude Boillard Ass.; 8h.00 : Frères Robichaud vs Votre Mop'vaim.

6 h.00 : Rest. Chez Eugène vs Marine Club; 2h.40 : Léo Boulet vs Claude Boillard Ass.; 8h.00 : Frères Robichaud vs Votre Mop'vaim.

8 h.00 : Léo Boulet vs Claude Boillard Ass.; 8h.00 : Frères Robichaud vs Votre Mop'vaim.

8 h.00 : Léo Boulet vs Claude Boillard Ass.; 8h.00 : Frères Robichaud vs Votre Mop'vaim.

Désaccord entre Pearson et Johnson

WASHINGTON (P.C.) — Le premier ministre Pearson a déclaré, mercredi, qu'il avait pu constater un accord parfait entre lui-même et le président Johnson sur la question de savoir quel est le plus grand quart-arrière des Etats-Unis.

M. Pearson a dit à sa conférence de presse qu'il avait pris le parti de Y. A. Tittle, des Giants de New York et que M. Johnson opta pour Sammy Baugh, le quart-arrière des Redskins de Washington à sa retraite, qui fit naguère partie de l'équipe de la Christian University du Texas. Ils sont tous deux nés au Texas.

Le gagnant recevra le baiser de la reine du carnaval dimanche, mais tous participeront à un tirage donnant droit à une croisière sur le Saguenay.

Les directeurs de la compétition signalent que la piste est en très bon état, ce qui évitera probablement les blessures aux chiens.

Toutefois, lors d'une épreuve aussi longue que celle-ci le gros problème demeure la raideur des muscles. Ainsi, plusieurs subissent souvent ce malaise après la première étape et ne sont plus capables de courir le lendemain.

Il arrive également que les chiens se battent entre eux ou s'en prennent à des chiens errants sur la piste, ce qui a déjà fait perdre des courses.

La valeur principale de l'équipe demeure l'instinct du premier chien et le contrôle du conducteur ainsi que la force et la rapidité de l'attelage.

Le premier départ a été donné à 12h30 à la piste de courses. C'est à la même heure et au même endroit que débuteront l'étape de samedi et celle de dimanche.

Le premier ministre Pearson a déclaré, mercredi, qu'il avait pu constater un accord parfait entre lui-même et le président Johnson sur la question de savoir quel est le plus grand quart-arrière des Etats-Unis.

M. Pearson a dit à sa conférence de presse qu'il avait pris le parti de Y. A. Tittle, des Giants de New York et que M. Johnson opta pour Sammy Baugh, le quart-arrière des Redskins de Washington à sa retraite, qui fit naguère partie de l'équipe de la Christian University du Texas. Ils sont tous deux nés au Texas.

Le gagnant recevra le baiser de la reine du carnaval dimanche, mais tous participeront à un tirage donnant droit à une croisière sur le Saguenay.

HIK

Ligue Américaine	Québec 6
Rochester	7
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4

SECTION D'EST

Québec	6
Rochester	7
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4

SECTION D'OUEST

Québec	6
Rochester	7
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4

SECTION D'EST

Québec	6
Rochester	7
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4

SECTION D'OUEST

Québec	6
Rochester	7
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4

SECTION D'EST

Québec	6
Rochester	7
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4

SECTION D'OUEST

Québec	6
Rochester	7
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4
Chicago 3	Boston 4

CHAUFFEZ-VOUS avec les HUILES MONTCALM ENR.

1120, 2e Avenue - Limoulu
TEL.: 523-9522

le gin de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDÉ GIN - DISTILLÉ À MONTRÉAL LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE DEPUIS 1862



Jeux Olympiques d'Innsbruck

Les skieurs s'installent à leur tour dans le village

INNSBRUCK, Autriche (P.C. — P.A.) — Les skieurs du combiné alpin, vedettes des jeux olympiques 1964, ont rejoint les autres compétiteurs à Innsbruck hier alors que l'ouverture des jeux approche.

Les étoiles françaises, autrichiennes, allemandes, américaines et suisses, favorites dans le combiné alpin, sont arrivées au village olympique et ont immédiatement établi leurs plans d'entraînement. Ces skieurs, parmi lesquels on compte cinq Canadiennes et six Canadiens, avaient poursuivi leur entraînement ailleurs en Europe en raison du manque de neige à Innsbruck.

Les jeux débuteront officiellement mercredi prochain et la descente masculine sera au programme le lendemain. Le slalom féminin aura lieu le 1er février. Alors que les skieurs préparent leur première descente sur la piste de Patscherkofel, les équipes de bobsled continuent leur entraînement sur la piste d'un mille d'Igls, tandis que les spécialistes du combiné nordique pratiquent le saut à Seefeld et que les patineurs artistiques s'entraînent au stadium.

piste plus courte de cinq mètres.

La deuxième équipe canadienne, composée de Lamont Gordon, originaire de Harrison, Ont., Christopher Ondaatje, de Toronto, David Hobard, de Montréal et Gordon Currie, de Toronto, n'a pu faire mieux que 1.05.33.

Les Canadiens, qui tiennent leurs exercices ordinairement à Lac Placide, N.-Y., seront à leur première compétition olympique en

bobsled et plusieurs les considèrent, ici, comme des candidats sérieux au titre.

Réparations

Entre-temps, l'ambiance demeure triste autour de la piste de toboggan au lendemain de la mort de Kazimierz Kay-Zkrzywski membre de l'équipe britannique à la luge, des suites de blessures subies lorsque sa luge petit toboggan a quitté la piste d'Igls, la veille.

Avant la fin de la journée, le comité organisateur avait consenti à bâtir des supports en bois au-dessus de chaque courbe prononcée sur la piste d'Igls, où se disputera le championnat de luge pour la première fois dans l'histoire des jeux olympiques.

Incidentement, les réparations à la courbe, où le conducteur britannique a connu la mort, doivent être terminées aujourd'hui et les autres, lundi.

Les gérants d'équipes de plusieurs pays avaient exigé des barrières de sécurité et le comité a consenti à bâtir des supports tout en décidant que la piste d'entraînement serait plus courte jusqu'à la fin des réparations.

Bobsled

CORTINA D'AMPEZZO Italie (P.A. — P.C.) — Le Canada a choisi ses équipes de bobsleds à deux hommes en vue des jeux olympiques d'hiver d'Innsbruck, qui débuteront le 29 janvier.

Les deux équipes seront composées de Victor Emery, de Montréal, et Peter Kirby, de St-Jovite, ainsi que de Lamont Gordon, de Harrison, Ont., et Gordon Currie, de Toronto, avec John Emery, de Toronto, et Douglas Anakin, de Montréal, comme substitués.

Les patineurs canadiens pourront difficilement décrocher une médaille

Par **JIM PEACOCK** — New-York (P.C.) — Donald Jackson d'Oshawa, Ontario, âgé de 23 ans, est d'avis que le Canada aura de sérieux concurrents dans les épreuves de patinage artistique aux prochains Jeux Olympiques et il ne croit pas qu'aucun Canadien ne soit favori dans chacune des trois catégories.

Chez les hommes, la lutte est ouverte à tous. Dans les épreuves doubles, l'URSS et l'Allemagne ont les plus sérieux aspirants au championnat, mais les Allemands seront favoris. Chez les dames, il faut favoriser Sjoukje Dijkstra des Pays Bas, couronnée championne mondiale au cours des deux dernières années" de dire Jackson en faisant une brève analyse de la situation.

Jackson a été le premier Canadien à gagner le championnat mondial de patinage artistique. Mais lors des derniers Jeux Olympiques à Shaw Valley en Californie en 1960, il s'était classé troisième chez les hommes, méritant une médaille de bronze. Le Canada avait toutefois gagné deux médailles d'or, lorsque Barbara Wagner et Bob Paul de Toronto remportèrent les honneurs du patinage artistique en double.

Jackson, qui s'est joint à la troupe professionnelle des Ice Folles, s'était classé deuxième dans les concours pour le championnat mondial en 1960. L'année suivante, il a raté une excellente opportunité de se classer premier, quand le concours fut contremandé à la suite d'une tragédie aérienne qui coûta la vie à tous les membres de l'équipe américaine.

Finalement en 1962, il réalisa sa plus grande ambition, en décrochant le cham-

piонат mondial, et de façon éclatante, à Prague en Tchécoslovaquie. En effet, les sept juges lui accordèrent une mention d'excellence, pour une performance parfaite dans l'épreuve de style libre.

Jamais par le passé, un concurrent n'avait obtenu un si grand nombre de points dans une telle épreuve. Jackson couronna son rendement en exécutant un saut magique dans lequel il effectuait trois rotations, avant de toucher la glace. Cet exploit n'avait jamais été accompli aux championnats mondiaux.

Lutte ouverte

Le patineur d'Oshawa quitta les rangs amateurs en 1962 et en 1963, ce fut Don McPherson de Stratford, Ontario, un autre Canadien, qui lui succéda comme champion mondial. Mais McPherson a lui aussi embrassé une carrière professionnelle, de sorte que la lutte pour le championnat mondial cette année, est ouverte à tous.

La suprématie du Canada dans les épreuves de patinage en double se termina l'année dernière lorsque Maria et Otto Jelinek de Bronte, Ontario, successeurs de Barbara Wagner et Bob Paul de Toronto, comme champions du monde, devinrent professionnels.

Marika Killius et Hans-Juergen Baumber de l'Allemagne de l'Ouest remportèrent le championnat mondial en double l'an dernier et selon Jackson, ils doivent être considérés comme favoris aux prochains Jeux Olympiques qui débuteront le 29 janvier à Innsbruck en Autriche.

"Les représentants de la Russie dans cette compétition ont fini deuxième et troisième et doivent être pris

ENCORE UN ÉCHEC INQUIÉTANT DE L'ÉQUIPE DU R. P. BAUER

VIENNE (P.A.) — L'équipe nationale tchèque a vaincu l'équipe canadienne olympique de hockey 6-4 à Pardubice hier, a annoncé le radio de Prague. George Swarbrick, de Moose Jaw, Sask., a compté à deux reprises au profit des Canadiens, dont les autres compteurs ont été Gary Dineen, de Montréal, et Terry O'Malley, de Toronto.

Les Canadiens affichent présentement un record de 4-4-1 au cours de leur tournée européenne, avant l'ouverture des jeux d'hiver à Innsbruck le 29 janvier.

Intense activité sur les patinoires de l'OTJ de Québec

Les activités vont bon train dans les différentes patinoires desservies par l'Œuvre des Terrains de Jeux de Québec où plus de 2200 jeunes joueurs de hockey, âgés de 8 à 16 ans et se groupant dans les catégories terminées à midjet, pratiquent le sport favori sous la surveillance de moniteurs compétents dirigés par Jean-Paul Poulin, directeur de l'École de Hockey de l'O.T.J. de Québec.

En effet, depuis l'ouverture du hockey mineur dans les parcs de Québec, soit le 12 décembre 1963, grâce à la température idéale qui a favorisé la pratique du hockey, plus de 390 joutes de hockey mineur ont été présentées sur les 9 patinoires de Paris-Bardy, Champlain-Dollard, Ferland, Ste-Odile, St-Mathieu, Iberville et Victoria et 65 joutes ont été également présentées sur la glace artificielle de l'Aréna du parc Victoria.

La direction de l'Œuvre des Terrains de Jeux de Québec est très heureuse de voir ainsi à ce que tous ces jeunes joueurs de hockey de la ville de Québec, dont le nombre s'élève à environ deux mille deux cents répartis sur 150 équipes mineures, bénéficient de patinoires réglementaires pourvus d'un système lumineux adéquat, afin de s'adonner à leur jeu préféré.

Malgré que ces patinoires sont constamment prises d'assaut par tous ces jeunes joueurs, il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre d'organisations paroissiales bénéficient également de ces patinoires pour la présentation d'activités hivernales.

Selon les règlements qui existent à l'École de Hockey de l'Œuvre des Terrains de Jeux de Québec, toutes les équipes de hockey mineur présentent leurs joutes de cédule régulière à des heures favorables ne pouvant intervenir au succès des études de tous ces jeunes. Ainsi, toutes les joutes sont présentées les jours de congé, soit les samedis, dimanches, vacances de fêtes ou encore très tôt dans la soirée de sorte qu'aucune joute ne puisse être cédulée après 8.00 heures le soir. C'est ainsi que les organisations paroissiales peuvent profiter à leur tour, des services de l'O.T.J. de Québec. Au parc Dollard, une équipe de hockey et une ligue de ballon-baisa du Centre Paroissial de St-Malo de même qu'une équipe de hockey de l'Œuvre de Jeunesse de Notre-Dame de Pitié évoluent à cet endroit.

Au Parc Bardy, une équipe de hockey de l'École Doyon, groupant des jeunes joueurs âgés de 15 à 18 ans profite de la patinoire de l'endroit. Au parc St-Mathieu, on y voit évoluer les équipes du Centre des Loisirs de Notre-Dame de Québec, la ligue des jeunes du Centre paroissial de Notre-Dame du Chemin, les élèves de l'École François Perrault, la ligue paroissiale de St-Jean-Baptiste, une ligue de jeunes du pensionnat des Pères St-Vincent-de-Paul.

Au parc Victoria, l'équipe du Centre paroissial St-François d'Assise de même qu'une ligue de ballon-baisa du Centre paroissial de St-Malo de même qu'une équipe de hockey de l'Œuvre de Jeunesse de Notre-Dame de Pitié évoluent à cet endroit.

Au Parc Bardy, une équipe de hockey de l'École Doyon, groupant des jeunes joueurs âgés de 15 à 18 ans profite de la patinoire de l'endroit. Au parc St-Mathieu, on y voit évoluer les équipes du Centre des Loisirs de Notre-Dame de Québec, la ligue des jeunes du Centre paroissial de Notre-Dame du Chemin, les élèves de l'École François Perrault, la ligue paroissiale de St-Jean-Baptiste, une ligue de jeunes du pensionnat des Pères St-Vincent-de-Paul.

Au parc Victoria, l'équipe du Centre paroissial St-François d'Assise de même qu'une ligue de ballon-baisa du Centre paroissial de St-Malo de même qu'une équipe de hockey de l'Œuvre de Jeunesse de Notre-Dame de Pitié évoluent à cet endroit.

Au Parc Bardy, une équipe de hockey de l'École Doyon, groupant des jeunes joueurs âgés de 15 à 18 ans profite de la patinoire de l'endroit. Au parc St-Mathieu, on y voit évoluer les équipes du Centre des Loisirs de Notre-Dame de Québec, la ligue des jeunes du Centre paroissial de Notre-Dame du Chemin, les élèves de l'École François Perrault, la ligue paroissiale de St-Jean-Baptiste, une ligue de jeunes du pensionnat des Pères St-Vincent-de-Paul.

Au parc Victoria, l'équipe du Centre paroissial St-François d'Assise de même qu'une ligue de ballon-baisa du Centre paroissial de St-Malo de même qu'une équipe de hockey de l'Œuvre de Jeunesse de Notre-Dame de Pitié évoluent à cet endroit.

Au Parc Bardy, une équipe de hockey de l'École Doyon, groupant des jeunes joueurs âgés de 15 à 18 ans profite de la patinoire de l'endroit. Au parc St-Mathieu, on y voit évoluer les équipes du Centre des Loisirs de Notre-Dame de Québec, la ligue des jeunes du Centre paroissial de Notre-Dame du Chemin, les élèves de l'École François Perrault, la ligue paroissiale de St-Jean-Baptiste, une ligue de jeunes du pensionnat des Pères St-Vincent-de-Paul.

Au parc Victoria, l'équipe du Centre paroissial St-François d'Assise de même qu'une ligue de ballon-baisa du Centre paroissial de St-Malo de même qu'une équipe de hockey de l'Œuvre de Jeunesse de Notre-Dame de Pitié évoluent à cet endroit.

Au Parc Bardy, une équipe de hockey de l'École Doyon, groupant des jeunes joueurs âgés de 15 à 18 ans profite de la patinoire de l'endroit. Au parc St-Mathieu, on y voit évoluer les équipes du Centre des Loisirs de Notre-Dame de Québec, la ligue des jeunes du Centre paroissial de Notre-Dame du Chemin, les élèves de l'École François Perrault, la ligue paroissiale de St-Jean-Baptiste, une ligue de jeunes du pensionnat des Pères St-Vincent-de-Paul.

Au parc Victoria, l'équipe du Centre paroissial St-François d'Assise de même qu'une ligue de ballon-baisa du Centre paroissial de St-Malo de même qu'une équipe de hockey de l'Œuvre de Jeunesse de Notre-Dame de Pitié évoluent à cet endroit.

Au Parc Bardy, une équipe de hockey de l'École Doyon, groupant des jeunes joueurs âgés de 15 à 18 ans profite de la patinoire de l'endroit. Au parc St-Mathieu, on y voit évoluer les équipes du Centre des Loisirs de Notre-Dame de Québec, la ligue des jeunes du Centre paroissial de Notre-Dame du Chemin, les élèves de l'École François Perrault, la ligue paroissiale de St-Jean-Baptiste, une ligue de jeunes du pensionnat des Pères St-Vincent-de-Paul.

Au parc Victoria, l'équipe du Centre paroissial St-François d'Assise de même qu'une ligue de ballon-baisa du Centre paroissial de St-Malo de même qu'une équipe de hockey de l'Œuvre de Jeunesse de Notre-Dame de Pitié évoluent à cet endroit.

Au Parc Bardy, une équipe de hockey de l'École Doyon, groupant des jeunes joueurs âgés de 15 à 18 ans profite de la patinoire de l'endroit. Au parc St-Mathieu, on y voit évoluer les équipes du Centre des Loisirs de Notre-Dame de Québec, la ligue des jeunes du Centre paroissial de Notre-Dame du Chemin, les élèves de l'École François Perrault, la ligue paroissiale de St-Jean-Baptiste, une ligue de jeunes du pensionnat des Pères St-Vincent-de-Paul.

Au parc Victoria, l'équipe du Centre paroissial St-François d'Assise de même qu'une ligue de ballon-baisa du Centre paroissial de St-Malo de même qu'une équipe de hockey de l'Œuvre de Jeunesse de Notre-Dame de Pitié évoluent à cet endroit.

Au Parc Bardy, une équipe de hockey de l'École Doyon, groupant des jeunes joueurs âgés de 15 à 18 ans profite de la patinoire de l'endroit. Au parc St-Mathieu, on y voit évoluer les équipes du Centre des Loisirs de Notre-Dame de Québec, la ligue des jeunes du Centre paroissial de Notre-Dame du Chemin, les élèves de l'École François Perrault, la ligue paroissiale de St-Jean-Baptiste, une ligue de jeunes du pensionnat des Pères St-Vincent-de-Paul.

Des idées modernes au service des exportateurs

Une révolution silencieuse est en voie de changer radicalement les modes de transport de la marchandise, sans que la plupart des importateurs ou exportateurs ne s'en rendent compte. Des expéditions aux idées avancées se sont déjà aperçues que dans un grand nombre de cas les envois par avion leur permettent d'économiser des dollars — mais la majorité en sont encore à l'équipe des carottes et ne perçoivent pas les avantages de ces nouveaux moyens de transport.

De nos jours, les prix des expéditions par cargo aérien ne sont plus exorbitants. Les tarifs sont à leur niveau le plus bas, et il vaut donc la peine de vérifier avant de décider que les anciens moyens de transport sont les moins coûteux.

D'autres considérations entrent en jeu en plus du poids et de la distance. Très souvent, le transport aérien est lui-même plus cher. Mais combien en coûte-t-il d'emballer un article ? De le mettre dans des caisses et de le protéger contre les rigueurs du chargement et déchargement sur les quais ? De le rendre

à l'épreuve de la pluie et du froid si le chargement doit rester sur les quais ou dans les entrepôts ? D'empêcher l'air de la mer de l'attaquer au cours d'un voyage par bateau ? Combien faut-il payer pour l'assurance contre les dommages, le vol ou le pillage ? Quel est le coût de la main d'œuvre pour le déballer à l'arrivée ?

Ce sont là autant de frais qui s'ajoutent au coût initial du transport par les anciennes méthodes. Les moyens d'expédition modernes requièrent un minimum d'emballage puisque la marchandise est chargée directement sur les camions à l'arrivée. Il n'y a aucun délai sur les quais en attendant les départs des bateaux, donc peu de risques de détérioration ou de pillage; les taux des assurances sont donc d'autant plus bas.

Les importateurs d'articles de mode profitent beaucoup de cette révolution. Ils peuvent réduire leurs inventaires considérablement, économisant le coût de l'entreposage et diminuant les risques de se trouver avec des quantités d'articles hors saison. Les sou-

liers et les vêtements, par exemple, peuvent être commandés en Europe pour livraison le jour suivant, parvenant à destination en bon état, emballés dans des boîtes de carton légères.

On a découvert de nouveaux débouchés pour la marchandise périssable, tels que les fruits, les fleurs et les légumes qui autrefois ne pouvaient survivre un voyage par mer grâce à la réfrigération. Cette révolution a donc profité aux maîtres de maison qui trouvent maintenant de fruits exotiques en toute saison.

Les propriétaires de cargos aériens font des plans pour l'avenir. La BOAC projette la construction de flottes d'avions de transport tels que le CL-44, le Boeing 707 de transport et le VC-10 pour passagers et cargo. Et non contents d'augmenter l'espace disponible pour les expéditions et d'attendre des clients, ils emploient des experts pour étudier les marchés et donner des conseils à l'industrie, offrant leurs services aux importateurs et exportateurs qui sont encore incertains dans leur choix de méthodes de transport d'après des idées modernes.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 3
HORIZONTAL
 1—Qui tente, sollicite au mal — Chat qui vit et chasse dans les bois.
 2—Qui ne dure qu'un an — Interjection.
 3—Arme blanche — Ville d'Espagne — Pied de vigne.
 4—Prohibé juif — Aventure dénuée de vraisemblance (Fg.).
 5—Adj. possessif — Genre de poissons — Tesson, crâne.
 6—Conjugaison — Mouvement des eaux — Feuille, meurtre.
 7—Hater, précipiter — Battise, toile de lin fine.
 8—Rivière de France — Rayons.
 9—Tranquille, calme — Priver un fonctionnaire de son emploi.
 10—Détrireur par l'usage — Vermisseau — Note de la gamme.
 11—Peintre hollandais né à Leyde — Rivière de Suisse — Préfixe.
 12—Unité de poids pour peser un diamant — Qui n'est point gate.
 13—Onomatopée — Conforme aux bonnes moeurs — Atelier de serrurier.
 14—Oiseau grimpeur — Epoux de Doris.
 15—Conduire, guider — Personne qui dirige une maison de couture.

VERTICAL
 1—Qui a rapport aux Sémites.
 2—Exposer en vente — Parcours des yeux — Coup de la main.
 3—Gris brun — Courber, fléchir — Cession, interruption.
 4—Grande machine ronde — Titre du néant — Symbole chimique.
 5—Forme larvaire de certains crustacés — Dammalot.
 6—Adj. possessif — Synonyme de chène vert — Assemblage de plusieurs gros fils torsadés ensemble.

Procurez-vous à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés par F. J. F. — Prix: \$0.35
SOLUTION DU PROBLEME No 4
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
 1 P R O F E R E R G E R M O N
 2 O S S A T I N F O L I
 3 I D E M S A P I N B E R T
 4 S U R D O L E G E R L O R
 5 S R B E N R U E S C O N O
 6 C A N O T E R E S A L E P
 7 A G R E V E L E V A S P E U H
 8 T E S R E L E V E R A M L
 9 E L E V E R E R A L
 10 C E L E G E F F E N I L E
 11 K E U C A M I L R O S F E
 12 E U C A B A S M A R O C
 13 A G E L E G O N H A I R
 14 M E T T I R E R G O U
 15 C R A S E S E T I F E R E

Revue de la semaine à la Bourse

MONTREAL (P.C.) — Les valeurs ont progressé régulièrement pour atteindre de nouveaux sommets la semaine dernière sur les Bourses de Montréal et Canadienne.

Aluminium Ltd, qui a ajouté trois points durant la semaine, à 32 1-4, menait chez les métaux. La société a annoncé vendredi une hausse d'un cent du prix du lingot sur le marché américain.

Falconbridge a grimpé de 2 1-4 à 64; Smelters et H. B. Mining ont ajouté un point chacun et Noranda a grimpé de 1-2 à 42 1-4. Inco a ajouté 7-8 à 77 7-8.

McIntyre a été fort en demande à Montréal et Toronto. Le volume a été de 37.458 actions et le prix, à la fermeture, était de 57 1-2.

Par ailleurs, Power Corp. a annoncé que son offre de \$57 l'action pour McIntyre ne serait pas augmentée ou prolongée au-delà de la date limite d'aujourd'hui. L'opinion veut que Power Corp. ait atteint son objectif minimum de 600,000 actions.

Les banques étaient mixtes. Dans la liste générale, les gains d'un point ou plus ont été enregistrés par Bruk A. Moore Corp., Coghill, Building Products, Steinberg's et Zeller's. Canada Steamship et C. and D. Sugar étaient à la baisse.

Du côté des mines, Stairs Expro, a fléchi de plus de \$1 à 90 cents et la Bourse Canadienne a annoncé qu'une enquête aurait lieu. Transterre a fléchi de 35 cents à \$2.35.

Convocation des éleveurs de bétail Ayrshire

Les éleveurs de bétail Ayrshire sont convoqués pour leur assemblée annuelle provinciale qui se tiendra le 4 février à l'Hotel Queen, Montréal. Le secrétaire de cette association, Adrien Garon, présentera un rapport détaillé des activités pour l'année terminée. Un nouveau programme sera rédigé pour 1964.

La race Ayrshire originaire d'Ecosse fut introduite au Canada il y a plus d'un siècle et demi. Cette race de bétail est devenue une des plus économiques en regard de la fixation de ses caractères dont les plus importants sont: la longévité, sa production, son haut degré de conversion d'aliments en produits laitiers et ses facilités de reproduction.

Un bon nombre de vaches Ayrshire sont âgées de plus de 15 ans et possèdent des productions à vie dépassant 130,000 lbs de lait. Hammonds Top Primrose EX, est une vache qui fut vendue aux Etats-Unis en 1959 par un éleveur du Québec. Elle vient de compléter sa cinquième lactation à la ferme Meredith avec une production de 24,872 lbs de lait, 979 lbs gras 3.0% à 2 traites par 305 jours chaque, elle possède une production cumulative de 92,136 lbs lait, 4.7% gras.

Le troupeau de Roger Cailouette, St-Arsène, Cité Rivière-du-Loup, se classe le premier au Canada pour sa production en matières grasses. Ses 19 vaches en production lui ont donné une moyenne de 11,555 lbs lait, 525 lbs gras, 4.54%, B.C.A. moyen 155.5.

En 1964, nous devons faire une propagande intense pour augmenter la consommation du lait, principalement dans nos institutions scolaires afin de sauvegarder la santé de nos enfants et leur assurer une croissance normale. Le lait Ayrshire possède au complet la gamme des vitamines.

20 clubs locaux très actifs contribuent à la bonne renommée de la race Ayrshire dans toutes les parties de notre province.

Eleveurs de bétail Ayrshire, vous devez vous faire un point d'honneur en assistant à votre assemblée provinciale, mardi le 4 février à l'Hotel Queen, Montréal. Pour ceux qui négligeront d'assister à cette importante réunion, ils ne leur sera certainement pas permis de critiquer par la suite les décisions adoptées à la formation d'un programme bien défini pour l'année 1964.

Pour le bienfait de tous nos cultivateurs en général, la race Ayrshire doit continuer son évolution vers le progrès.

Reçu-du-Loup, se classe le premier au Canada pour sa production en matières grasses. Ses 19 vaches en production lui ont donné une moyenne de 11,555 lbs lait, 525 lbs gras, 4.54%, B.C.A. moyen 155.5.

En 1964, nous devons faire une propagande intense pour augmenter la consommation du lait, principalement dans nos institutions scolaires afin de sauvegarder la santé de nos enfants et leur assurer une croissance normale. Le lait Ayrshire possède au complet la gamme des vitamines.

20 clubs locaux très actifs contribuent à la bonne renommée de la race Ayrshire dans toutes les parties de notre province.

Eleveurs de bétail Ayrshire, vous devez vous faire un point d'honneur en assistant à votre assemblée provinciale, mardi le 4 février à l'Hotel Queen, Montréal. Pour ceux qui négligeront d'assister à cette importante réunion, ils ne leur sera certainement pas permis de critiquer par la suite les décisions adoptées à la formation d'un programme bien défini pour l'année 1964.

Pour le bienfait de tous nos cultivateurs en général, la race Ayrshire doit continuer son évolution vers le progrès.

Classement des compteurs de la ligue Progression

CLASSEMENT DES COMPTEURS	R.	A.	Pts
P. Raymond, Bulldogs	19	11	30
P.-R. Pichette, Aigles	18	12	29
C. Gagné, Loups	10	19	29
A. Després, Loups	17	11	28
R. Robitaille, Castors	12	17	21
J.-J. Pichette, Castors	2	13	21
M. Lepage, Bulldogs	8	13	21
R. Dubois, Castors	19	11	20
R. Roy, Castors	19	9	19
F. Houle, Bulldogs	5	13	18
J. Pichette, Bulldogs	8	10	18
A. Marcoux, Bulldogs	8	9	17
H. Beaudry, Bulldogs	5	12	17
G. Houle, Aigles	6	11	16
C. Sénéchal, Bulldogs	6	6	12
A. Drolet, Loups	6	6	12
R. Villeneuve, Loups	6	5	11
C. Poulin, Aigles	3	8	11
G. Ennord, Castors	1	2	11
R. Huot, Castors	4	6	10
J. Bégin, Aigles	4	6	10
G. Josselin, Loups	2	7	10
J.-Y. Houle, Bulldogs	2	7	9
Y. Asselin, Loups	1	8	9
R. Lemelin, Castors	1	8	9
R. Lacroix, Castors	2	7	9
G. Duplain, Loups	3	5	8
J. Cloutier, Aigles	1	7	8
P. Dupont, Aigles	8	0	7
Y. Paradis, Castors	2	5	7
R. Bégin, Aigles	3	3	6
C. Côté, Loups	1	5	6
M. Corneau, Aigles	1	5	6
M. Lacroix, Castors	0	5	5
B. Robitaille, Loups	0	5	5
F. Baillet, Loups	1	4	5
M. Taschereau, Castors	4	0	4
G. Gallant, Castors	1	3	4
G. Pilon, Loups	1	3	4
C. Beaudry, Loups	1	3	4
P. Stouin, Aigles	0	3	3
H. Bernier, Bulldogs	0	3	3
S. St-Onge, Castors	1	2	3
P. Morency, Loups	0	2	2
J.-P. Fiteau, Loups	1	0	1
J. Beaudet	0	0	0

LA FAMILLE TETESECHE



par George Wunder

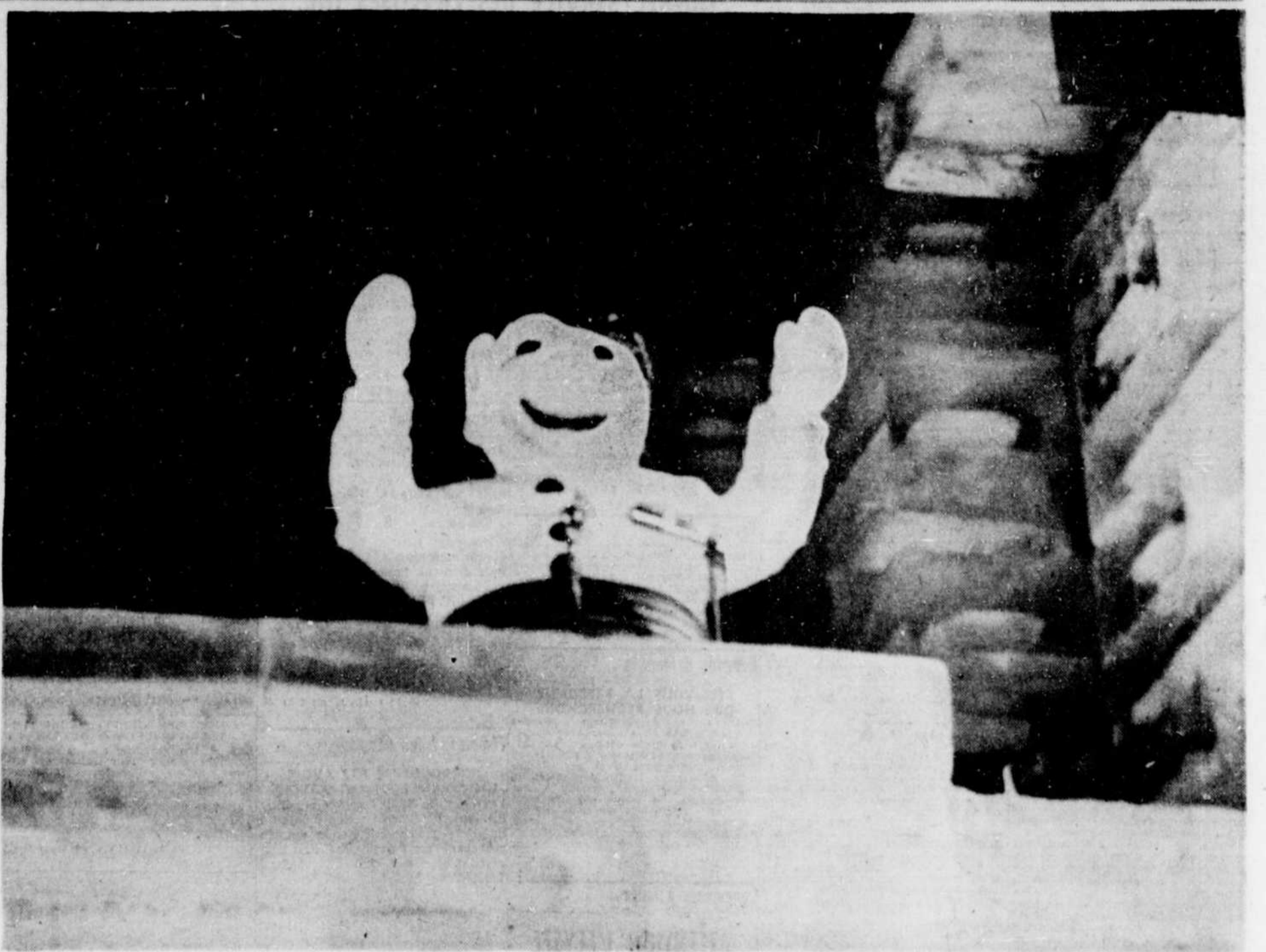
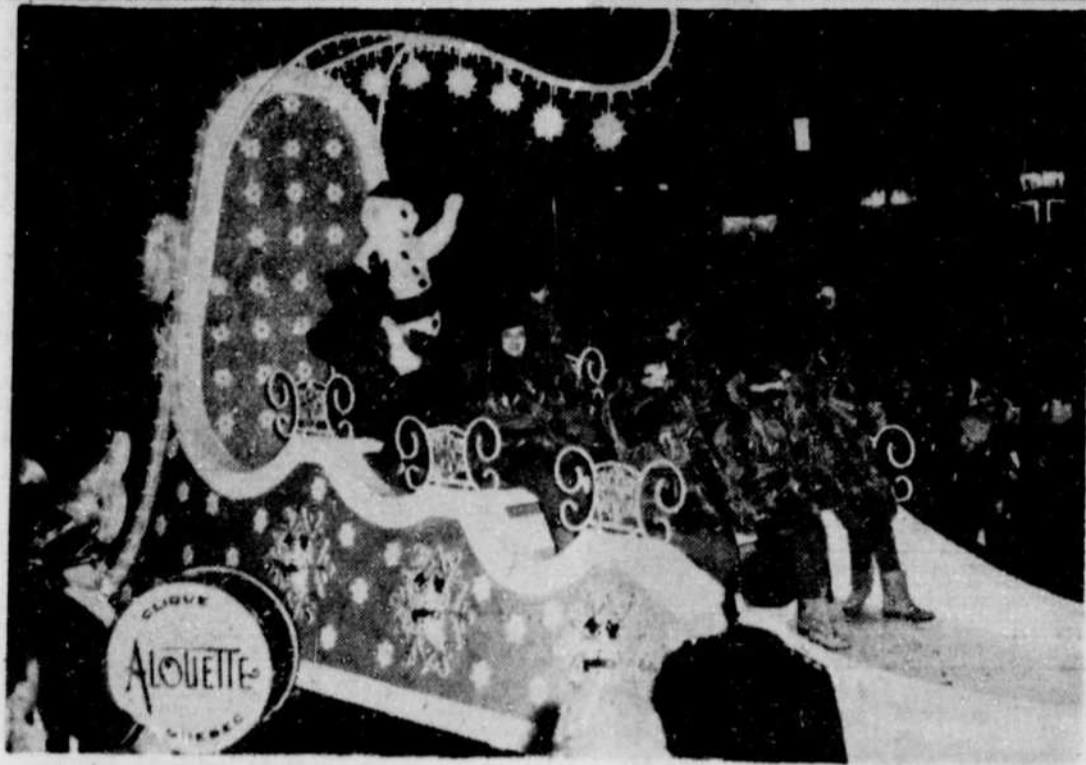


par Chic Young



LES ECHECS





• Tout était joie et sourire hier soir sur la place d'Youville, à l'occasion de l'ouverture du Carnaval. Le lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois, a procédé à l'inauguration officielle du Carnaval. Il est arrivé au Palais de Glace avec le cortège des invités d'honneur et il a pris la parole devant les 12,000 personnes qui assistaient à la cérémonie. Les Duchesses et le Bonhomme ont fait leur arrivée sur leur magnifique char tout illuminé et leurs sourires répandaient de chauds rayons de soleil . . .

Dansez, chantez, riez, le Carnaval est commencé

1 MILLION de PRIX

Nous mettons un million de capsules gagnantes sur les bouteilles de Coca-Cola au Canada! Grâce à ces capsules vous pouvez gagner des prix—à votre magasin local!

Voici comment vous pouvez gagner.

- Enlevez la rondelle de liège de la capsule. Vous trouverez peut-être, imprimé dessous, une capsule gagnante comme celles illustrées ci-dessous.
- ★ Une capsule où vous verrez le dessin d'une bouteille vous donne l'occasion de gagner une bouteille de Coke gratis—régulier ou grand format (contenu seulement)
- ★ Une capsule où vous verrez le dessin d'un carton vous donne l'occasion de gagner un carton de 6 bouteilles de Coca-Cola grand format (contenu seulement)
- ★ Une capsule où vous verrez imprimé le signe d'un dollar vous donne l'occasion de gagner un dollar.

Vous n'avez qu'à remettre votre capsule gagnante au marchand qui met en montre la publicité qui vous invite à apporter à son magasin vos capsules gagnantes. Il vous posera une question de qualification à laquelle vous devrez répondre correctement pour gagner votre prix.

RECHERCHER CES DESSINS SOUS LES CAPSULES



sous les capsules de COCA-COLA

VOUS TROUVEREZ LES DÉTAILS À L'ÉTALAGE DE CARTONS



avec
Coke
y a d'la **joie!**



Me D. JOHNSON: POUR UN MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION; CONTRE UN MONOPOLE D'ÉTAT EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT

Dangers d'un absolutisme bureaucratique

Le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson s'est prononcé en faveur d'un véritable ministère de l'Éducation hier et il a exposé en onze points, l'attitude de son parti au sujet des réformes que le gouvernement

s'apprete à apporter dans l'enseignement.

"L'Union Nationale ne peut pas être opposée à la création d'un ministère de l'Éducation puisqu'elle en a elle-même créé un sous le nom de "ministère de la Jeunesse" en 1946, mais elle s'oppose à toute mesure qui aurait pour effet de créer un monopole d'Etat en matière d'enseignement".

Ainsi, l'Union Nationale, par la voix de ses députés, a voté en faveur du principe du ministère de l'Éducation, se réservant le droit cependant, d'en discuter les modalités devant le comité plénier.

M. Daniel Johnson a manifesté son intention de maintenir le débat sur l'éducation au-dessus de la politique partisane, invitant la chambre à être toujours en état de réforme, c'est-à-dire prête à rechercher de meilleures solutions au fur et à mesure qu'évolueront les conditions de la vie dans lesquelles nous sommes plongés.

Nous devons, dit M. Johnson, inventer des solutions qui nous soient propres et le faire sans jeter le mépris ou le discrédit sur les institutions qui ont bien

servi au moment de leur création et qui avaient le mérite d'être adaptées à nos besoins lorsqu'elles furent mises en place.

Mais dans le sujet qui intéresse la Chambre, il y a des réserves à observer. Citant des déclarations de M. l'abbé Louis O'Neil et de M. Jean-Marc Léger, M. Johnson dit qu'il faut redouter les dangers d'un absolutisme bureaucratique en matière d'enseignement.

Le chef de l'Union Nationale est en faveur d'un ministère de l'Éducation, mais d'un véritable ministère qui assume vraiment les responsabilités administratives et financières et qui s'occupe de coordonner l'action de tous les cadres intéressés sans prendre leur place.

Il souhaite par ailleurs, un véritable Conseil supérieur de l'éducation largement représentatif. C'est ce conseil, et non les fonctionnaires du ministère, qui aurait la charge d'élaborer le programme pédagogique.

Seion la formule du chef de l'opposition, les représentants des cadres intermédiaires au sein de ce conseil devraient être nommés, non par le gouvernement, mais par les corps intermédiaires eux-mêmes. De

plus, M. Johnson soutient que, dans l'intérêt même de la démocratie, les séances du conseil devraient être publiques et que journalistes et chroniqueurs devraient y être invités.

Le "Union Nationale" tel que prévu au bill 60 ne serait qu'un organisme "faïot qui n'a aucun pouvoir ni aucun prestige, et qui n'a aucun moyen d'action", soutient M. Johnson. Ce dernier accuse le gouvernement d'avoir manqué d'imagination et d'audace dans les réformes nécessaires et ajoute que dans les grandes démocraties du monde, on avait le courage de donner l'administration au ministre et la pédagogie aux pédagogues.

"L'Union Nationale présentera donc des amendements pour obtenir ces réformes nécessaires et comme on ne pourrait pas améliorer le projet de loi s'il était battu en deuxième lecture l'Union Nationale vote pour le principe d'un conseil, dans l'espoir que les députés, agissant véritablement comme législateurs, pourront convaincre le gouvernement de rechercher les solutions les plus heureuses, dit le chef de l'opposition en terminant son exposé".

Le texte ne répond pas au préambule

Quand on prend la peine de lire le bill 60 et de l'étudier, on s'aperçoit que le texte du projet de loi ne répond pas du tout au préambule, affirmait hier le député (UN) de l'Islet, M. Fernand Lizotte.

On s'aperçoit, dit-il, que le droit des parents et le droit des enfants ne semblent pas très clairement indiqués dans toute la substance du bill. On s'aperçoit aussi que dans tout le projet, qui concerne la jeunesse et les enfants, le mot enfant est cité une fois et le mot jeunesse deux fois dans tout le texte.

Dans le projet, tous les pouvoirs sont réservés au ministre de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation n'a qu'un pouvoir de consultation. C'est pour cette raison, dit M. Lizotte, que le projet de loi ne répond pas au préambule.

Précaution à prendre

UNE TRIBUNE POUR LES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

M. J.-J. Bertrand

Le député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand a repris hier une suggestion de Me Yves Prévost, ancien Secrétaire provincial, pour recommander l'établissement d'un comité de l'éducation, d'un comité parlementaire, où les gens, annuellement seraient interrogés par les députés, par les représentants du peuple et où ils devraient rendre compte, au ministre, comme le ministre le fait en Chambre, de la situation de l'éducation en matière académique et pédagogique.

qu'é, la démocratie est en voie de formation, de développement, et elle doit déboucher sur des voies nouvelles et ne pas être seulement la démocratie politique. Elle doit être également une démocratie sociale; "La démocratie ne doit pas être seulement l'action d'élire des députés tous les quatre ans et de les réélire au bout de quatre ans, mais elle exige que tous les citoyens groupés dans des corps, que l'on appelle corps intermédiaires, participent avec la démocratie politique à l'élaboration des lois et des mesures qui doivent être adoptées pour le bien-être du peuple dans nos démocraties".

Echos

M. Lafrance
Le ministre de la Famille et du Bien-Être social, M. Emilien Lafrance n'entend pas retentir les accusations sans preuve et sans qu'on mentionne les noms des personnes impliquées, s'il y a lieu. C'est ce qu'il a déclaré hier, en réponse à des nouvelles voulant que son ministère ait refusé un permis de "fonctionner à un hôpital de Montréal, parce qu'on avait oublié de verser des pots-de-vin".

M. Gagnon
Le député de Gaspé-Nord, M. François Gagnon a appris hier qu'on ne considère pas comme question urgente, en Chambre, le fait de savoir si le gouvernement engagera des montants additionnels pour aider les sinistrés de St-Joachim de Tourelle, advenant le cas où les rapports établiraient les dommages à un montant plus élevé que prévu.

A la lumière de déclarations faites par divers personnages intéressés dans l'éducation, M. Bertrand constate qu'une réforme de notre système d'enseignement était désirée. Et un système véritablement sauvegarder la liberté d'enseignement qui consiste dans le droit d'enseigner, le droit d'apprendre pour l'enfant! Le droit de choisir le maître pour les parents. Mais ces entités, enfant, parent, maître, ne peuvent être laissés à eux-mêmes et requièrent l'aide de l'Etat.

M. Bertrand espère beaucoup de la participation des corps intermédiaires dans les nouvelles structures de l'éducation qu'il décrit de "quatrième pouvoir, soit le pouvoir éducatif".

Pour ces raisons, avec le député Albert Gervais qui avait parlé avant lui, il déclare qu'il est favorable au principe du projet de loi.

Une foule considérable
L'étude du bill 60 a attiré une foule considérable hier dans les galeries de l'Assemblée législative. Nous y avons remarqué notamment des religieux, des religieuses, quelques membres du clergé, et nous devinons qu'il se trouvait parmi les laïcs présents, de nombreux représentants du corps enseignant.

La présence de cette foule contrastait avec les jours précédents, parce que depuis l'ouverture de la session, les galeries étaient à peu près désertes, au point que les observateurs commençaient à croire que la population se désintéressait complètement de ce qui se passait en Chambre cette année.

Calendrier

VENDREDI, 24 JANVIER 1964
 S. Timothée, évêque et martyr

Demain :
 Conversion de S. Paul
 SOLÉIL :
 Lever : 7:18
 Coucher : 4:58
 Lune :
 Lever : 1:33
 Coucher : 4:29

PHASES de la LUNE DE JANVIER
 Dernier quartier le 9 à 10:58 a.m.
 Nouvelle lune le 14 à 3:43 p.m.
 Premier quartier le 22 à 6:29 a.m.
 Pleine lune le 28 à 6:52 p.m.
 N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

Offices du dimanche

Septuagésime, II cl. (violet).
 Messe du dim., sans Gloria,
 une oraison, Credo, préface de
 la Sainte-Trinité. — II Ve-
 pres du dim., sans mêm.

Evangile

Dimanche de la Septuagésime
 (S. Matth., XX, 1-16)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Le royaume du ciel est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un salaire pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient assis sur la place publique, et il leur dit: "Vous aussi, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable, et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième, et fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et en ayant trouvé d'autres, le leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté? C'est, lui répondirent-ils, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Et vous aussi, allez à ma vigne. A la fin du jour, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers et payez-les en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage, mais ils ne reçurent tous qu'un denier; et, en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers, disaient-ils, nous avons travaillé toute la journée, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux: Mon ami, je ne vous fais point de tort; n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un salaire? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous; je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux? Faut-il que votre oeil soit mauvais parce que je suis bon? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

M. Lesage: le gouvernement n'a pas dilué les principes posés dans le rapport Parent

(... pensée de toutes les classes et de tous les milieux ...)

Lorsqu'on étudie les trois aspects les plus importants du bill 60, nouveaux du ministre, attributions du conseil supérieur, attributions des comités confessionnels, le ressort clairement que le gouvernement n'a pas dilué les principes posés dans le rapport Parent et que le ministre de l'Éducation dont le gouvernement propose aujourd'hui la création est bien le ministre que la commission d'enquête Parent a souhaité en se fondant sur les opinions exprimées dans plus de 300 mémoires.

C'est la conclusion exprimée par le premier ministre Jean Lesage hier alors qu'il présentait à l'Assemblée législative, le bill 60 en deuxième lecture.

OBJECTIF
L'objectif fondamental du projet de loi est de moderniser les structures québécoises de l'éducation pour fournir à notre peuple, conformément à ses aspirations et à ses caractéristiques, un instrument efficace de croissance intellectuelle.

Le premier ministre est fier du document qui a été soumis à l'étude de la Chambre, "car il résulte d'un effort de réflexion remarquable. On ne trouve pas d'exemples de mesures législatives à la préparation desquelles les citoyens de toutes les classes et de tous les milieux aient pris une part plus grande et plus active".

COMMISSION PARENT
Avant d'entrer dans le noeud de la question, le premier ministre a rappelé les grandes recommandations de la commission d'enquête présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent:

le ministère de l'Éducation, le Conseil supérieur de l'éducation, la composition et le rôle de tous ces corps et des comités ainsi que des commissions. Lorsque le gouvernement, après avoir présenté le projet de loi en première lecture en juin 1963, accepta qu'on lui fasse des suggestions, il ne songeait nullement à modifier les principes du projet de loi, mais seulement les modalités.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

"J'ai déjà déclaré dans cette Chambre que je m'opposais à la création, au Québec, d'un ministère de l'Instruction publique", dit le premier ministre, affirmant qu'à ce sujet il n'a pas modifié son opinion, et qu'il y a une grande différence entre ce sujet et le ministère de l'Éducation dont on veut doter le Québec aujourd'hui.

"Dans notre milieu, on a toujours eu l'impression qu'un ministère de l'Instruction publique ne pouvait être que neutre même athée, et qu'il ne pourrait assurer le caractère confessionnel de notre système d'éducation. C'est contre un ministère de cette nature que je me suis élevé et je n'ai pas changé d'idée à ce propos".

SUGGESTIONS

En présentant un projet révisé, le premier ministre dit qu'on s'est inspiré des intentions et des principes sur lesquels s'appuyait la version du mois de juin 1963 et qu'on a tenu compte, parmi les suggestions faites, de celles qui tendaient à préciser les modes d'application de ces principes.

CORPS INTERMÉDIAIRES

Le premier ministre insiste sur le rôle que le gouvernement veut confier aux corps intermédiaires parce que cette participation des citoyens est un élément extrêmement important du projet de loi. "Ce sera en effet la première fois qu'au Québec, on assurera la participation directe des parents à l'éducation de leurs enfants".

Il fallait se demander de quelle façon les parents ont pu, jusqu'ici, exercer leur droit de regard sur l'éducation de leurs enfants. Dans le système que nous connaissons, ce droit est tout à fait théorique et en pratique, il existe une barrière infranchissable entre

Pas de détails pour le moment

Le premier ministre Jean Lesage estime qu'il n'est pas dans l'intérêt public, au cours des négociations qui se poursuivent actuellement au sujet du développement des chutes Hamilton, de donner les détails des négociations.

Le chef de l'Union Nationale, M. Daniel Johnson était informé hier que le premier ministre fera connaître, d'ici quelques semaines, la décision du gouvernement quant au développement des chutes Hamilton. Il voulait savoir si le premier ministre avait l'intention de faire une déclaration à la Chambre ou s'il allait consulter la Chambre avant d'en venir à une entente au sujet d'une richesse naturelle qui nous appartient en partie.

Le gouvernement n'a jamais prétendu à l'omniscience

Hon. Gérin-Lajoie

Droits de succession

ment qu'il est humainement possible de le faire".

Le ministre dit que c'est avec cette conviction et cet objectif que le gouvernement actuel a constitué la Commission d'enquête sur l'enseignement il y a deux ans.

M. Lajoie se souvient des paroles du chef de l'opposition qui disait qu'un ministère de l'Éducation, "ce n'est pas une panacée".

"Nous en sommes bien conscients", dit M. Lajoie, et il n'est pas inopportun que de part et d'autre en cette Chambre, nous le réaffirmions aujourd'hui.

Le ministre rappelle qu'il a eu l'occasion de le dire déjà mais il croit qu'il est très important à la veille de mettre effectivement sur pied un instrument d'action de l'importance d'un ministère de l'Éducation, de rappeler à tous les éducateurs, à tous les administrateurs scolaires et dirigeants de nos maisons d'éducation, à tous les pères et mères de familles du Québec qu'en effet un ministère de l'Éducation ce n'est pas une panacée.

"Mais dans l'esprit de la Commission Parent et dans l'esprit du gouvernement actuel, c'est là une condition préalable et nécessaire à l'impulsion nouvelle que nous voulons tous donner à l'éducation au Québec. Nul n'est plus d'accord que moi avec cette affirmation que ce n'est pas un homme seul, que ce n'est pas un ministre et que ce n'est pas non plus une équipe de fonctionnaires qui pourra régir les destinées de l'éducation dans notre province."

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson devra attendre le discours du premier ministre sur le budget pour connaître la politique du gouvernement de Québec, concernant les droits de succession dans la province.

Il a questionné le premier ministre à ce sujet, disant que les droits de succession sont en partie récupérables par la province de Québec à partir du premier avril.

M. Lesage répond qu'il a demandé à la Commission Bélanger de faire un rapport intermédiaire sur la question des droits de succession dans la province de Québec en regard des décisions prises à la conférence fédérale-provinciale du mois de novembre, décisions qui prendront effet le premier avril.

Le chef de l'opposition M. Daniel Johnson s'inquiétait vivement hier, au sujet d'une nouvelle parue "dans certains journaux" (qui ne sont pas nécessairement des journaux certains) à l'effet que le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque serait "l'homme mystérieux" qui dirigera dorénavant les forces du Parti Républicain du Québec. M. Johnson souhaitait sincèrement qu'il s'agisse là que d'une rumeur parce qu'elle est dommageable au gouvernement et au ministre.

Rassuré, soulagé, M. Johnson reprit son siège.

Dites Donc Dow

LA BIÈRE DU

GARNAVAL

DÉSALTÉRANTE!
DOUCE!
DÉLECTABLE!



DOW EST LA SEULE BRASSERIE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

- ARTICLES RELIGIEUX
- ARTICLES de bureaux
- CENTRE D'IMAGERIE
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèque

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
200 de la Canardière, 805-8110

SECRETAIRE DEMANDEE

Pour travail général de bureau, possédant bien son français et certaines connaissances de la comptabilité.

Ecrire au Casier No. 1519 L'Action, Québec.

A louer
Bureaux et Entrepôts
modernes et à l'épreuve du feu avec
PARKING
INTERIEUR ET EXTERIEUR
Avant de renouveler votre bail, renseignez-vous en téléphonant à:
Monsieur Cyrille Nolin
Téléphone: 523-5460